HAL
open science

Quand le libertinage sadien devient enseignement : l'éducation féminine dans Justine ou Les malheurs de la vertu

Melvina Zeimet

To cite this version:

Melvina Zeimet. Quand le libertinage sadien devient enseignement : l'éducation féminine dans Justine ou Les malheurs de la vertu. Littératures. 2015. dumas-01340560

HAL Id: dumas-01340560

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01340560v1

Submitted on 1 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Melvina ZEIMET

Quand le libertinage sadien devient enseignement : l'éducation féminine dans *Justine ou Les Malheurs de la vertu*

Mémoire de Master 1 « Master Arts, Lettres, Langues et Civilisations »

Mention : Lettres et Civilisations
Spécialité : Poétiques et Histoire de la littérature et des arts
Parcours : Poétiques et Histoire littéraire

Sous la direction de M. David DIOP

Année universitaire 2014-2015

« C'est une erreur de croire que l'on puisse conserver dans le monde cette innocence de mœurs que l'on a communément quand on y entre, et que l'on puisse être toujours vertueux et toujours naturel[1]. »

[1] CRÉBILLON (fils), *Les Égarements du cœur et de l'esprit*, Paris, Éd. du Boucher, 2002, p. 144, en ligne : http://www.leboucher.com/pdf/crebillon/egarement.pdf, consulté le 25/05/2015.

Je remercie Monsieur Diop d'avoir consenti à diriger mon mémoire et accepté mes goûts littéraires, parfois bien sombres et particuliers. Sa présence et ses conseils, à chaque étape de mon travail, m'ont été précieux.

Sommaire

Introduction..... p. 6

Première partie : De l'enseignement scolaire du siècle des Lumières à l'instruction libertine dans *Justine*..... p. 10

I. Les bases de l'enseignement au XVIIIe siècle..... p. 11

1.1. Une brève histoire de l'éducation féminine..... p. 11
1.1.1. Les textes fondamentaux..... p. 11
1.1.2. Un exemple historique concret : Saint-Cyr ou l'École des filles..... p. 13

1.2. Une journée type à l'école des filles..... p. 15

1.3. Un cas particulier dans la littérature : le roman de formation comme métaphore de l'enseignement..... p. 17
1.3.1. Définition..... p. 18
1.3.2. Justine *: une parodie ?*..... p. 20

II. L'éducation sous le prisme de Sade..... p. 24

2.1. La figure des maîtres bourreaux..... p. 24
2.1.1. Portraits..... p. 25
2.1.2. Enseigner pour mieux jouir : la satisfaction sexuelle des maîtres... p. 28
2.1.3. L'omnipotence des maîtres : enseignement libertin et récompense. p. 30

2.2. L'asservissement sexuel des élèves..... p. 33

2.3. Les lieux d'apprentissage..... p. 35
2.3.1. La pension de Rodin..... p. 35
2.3.2. Le couvent de Sainte-Marie-des-Bois..... p. 37
2.3.3. Des espaces d'enseignement isolés..... p. 39

Seconde partie : Justine, héroïne de Sade : une victime du système éducatif libertin..... p. 41

I. Un parcours initiatique fatal..... p. 42

1.1. « Juline » : deux sœurs sadiennes au destin divergent..... p. 42

1.2. Corps meurti, corps avili..... p. 47
1.2.1. Sévices sexuels..... p. 47
1.2.2. Tortures physiques..... p. 50

II. Le motif de l'assujettissement : Justine, élève contrainte..... p. 54

2.1. Le recours aux cinq sens..... p. 54
2.1.1. La doctrine sensualiste..... p. 55
2.1.2. La vue..... p. 56
2.1.3. L'ouïe..... p. 59

2.1.4. Le toucher..... p. 60

2.2. La privation de liberté..... p. 62
2.2.1. De mouvement..... p. 62
2.2.2. Et d'expression..... p. 64

2.3. La notion de chantage..... p. 65

III. Justine, encline au libertinage ?..... p. 67

3.1. Le rapport ambigu avec les maîtres : deux exemples concrets..... p. 67
3.1.1. Cœur-de-fer..... p. 67
3.1.2. Bressac..... p. 69

3.2. Le vocabulaire ambivalent de Justine narratrice..... p. 70

3.3. Des choix libertins..... p. 73

Troisième partie : À qui profite l'enseignement sadien ?..... p. 77

I. Justine, élève ne cueillant pas le fruit de ses expériences..... p. 78

1.1. Confiance aveugle, confiance trompeuse..... p. 78

1.2. Une foi trop inébranlable ?..... p. 80

II. Le lecteur instruit par Justine narratrice..... p. 82

2.1. Le rôle prépondérant de l'instance narrative..... p. 82
2.1.1. L'appel à l'imagination : Justine, oratrice aguerrie..... p. 83
2.1.2. Les discours rapportés par Justine..... p. 85

2.2. L'économie scénique : faire tableau au lecteur..... p. 86

III. De *Justine* à *L'Anti-Justine* : Sade instituteur de Restif de la Bretonne..... p. 89

3.1. La voix de l'auteur..... p. 89

3.2. Des thèmes similaires..... p. 90
3.2.1. Violence et domination..... p. 91
3.2.2. La jouissance comme leitmotiv..... p. 92

3.3. La similitude des personnages mis en scène..... p. 93
3.3.1. Le moine..... p. 93
3.3.2. Conquette-Ingénue..... p. 94

Conclusion..... p. 96

Bibliographie..... p. 98

Introduction

L'entrée « Éducation, instruction et pédagogie », du *Dictionnaire européen des Lumières* édité par Michel Delon, spécialiste de Sade s'il en est, souligne d'emblée la prééminence accordée par les auteurs du siècle à cette notion : « La philosophie du siècle des Lumières fait des questions pédagogiques l'un de ses centres d'intérêts principaux[2]. » Les philosophes n'ont alors de cesse de discourir sur les visées de l'éducation : elle doit permettre la formation d'un individu socialement et moralement épanoui, empreint de toutes les vertus et prêt à les transmettre à son tour.

Cependant, avant que de préciser les finalités de l'enseignement au XVIIIe siècle, il est primordial de revenir aux sources étymologiques et définitoires des termes relatifs à cette notion, afin d'expliciter plus clairement le sujet de notre étude.

Reprenons l'intitulé exact de notre étude : « Quand le libertinage sadien devient enseignement : l'éducation féminine dans *Justine ou Les Malheurs de la vertu* » Que signifient alors précisément les termes d'enseignement et d'éducation ?

Dérivé du verbe enseigner, le nom enseignement provient alors du latin *insignire* qui désigne l'action d'indiquer. Au sein du *Dictionnaire* de Furetière, le terme est défini comme tel : « Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, instruction que l'on donne[3] ». Au sein du *Dictionnaire historique de la langue française*, dirigé par Alain Rey, il est précisé que le terme désigne « à partir du XVIIIe s. l'action, l'art de transmettre des connaissances, et cette transmission elle-même[4]. » L'enseignement a donc pour visée de délivrer un bagage, des savoirs nécessaires à l'élève encore novice dans le monde et la société qui l'entourent.

Tirant sa source du supin latin *educatum* désignant l'action de former, le nom éducation est défini par Furetière comme le « soin qu'on prend de leur [les enfants] cultiver l'esprit, soit pour la

---

2 *Dictionnaire européen des Lumières*, entrée « Éducation, instruction et pédagogie », éd. Michel Delon, Paris, PUF, 1997, p. 371.

3 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, entrée « enseignement », t. II, préf. Pierre Bayle, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, s. p..

4 *Dictionnaire historique de la langue française*, entrée « enseignement », dir. Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010, p. 747.

science, soit pour les bonnes mœurs[5]. » Le *Dictionnaire historique de la langue française* précise également qu'à partir de 1679, le terme désigne la « connaissance et pratique des usages de la société[6]. » Une nouvelle fois, à l'instar du terme précédent, l'éducation tend à former un élève dépourvu de savoirs pourtant indispensables à la vie en société.

Si les deux termes sont similaires dans leur définition respective, notons tout de même une légère différence. En effet, l'enseignement paraît délivrer des savoirs plus concrets, plus proches de la scolarité classique avec des matières telles que le français, l'histoire ou encore les mathématiques. L'enseignement tend alors peut-être à élever l'intellect de l'élève tandis que l'éducation paraît plus subjective, plus propice à développer l'âme des élèves, à leur donner des règles de vie. Quoi qu'il en soit, les deux termes se rejoignent indubitablement dans la volonté de former un enfant afin qu'il devienne un homme modèle dans la société. Cependant, si le but est alors d'élever positivement l'élève, pourquoi prenons-nous le parti d'associer ces termes au libertinage, mode de vie négatif et indubitablement contraire à la vertu ?

Le libertinage, et plus particulièrement celui prôné par Sade, apparaît comme un mode de vie avilissant et éloigné de la vertu, qu'il n'est pas bon d'enseigner aux enfants. En effet, si à sa création le terme libertin, issu du latin *libertinus* désignait un esclave affranchi, il a subi une forte dévalorisation au fil du temps pour désigner « l'inconduite des mœurs, la débauche[7] ». Les hommes et les femmes alors adeptes du libertinage se démarquent par leur caractère et leur comportement : réfractaires à toutes formes de religion, remettant en cause les règles établies, obsédés par les plaisirs charnels, même et surtout ceux dépassant les limites de la morale, égoïstes et empreints de nombreux vices. Ce mode de vie libertin, si débauché et contraire aux bonnes mœurs soit-il, est pourtant parfois enseigné, dans les textes fictionnels.

Les romans libertins ne cessent de se multiplier au siècle des Lumières, de nombreux auteurs aimant s'adonner aux délices de l'écriture licencieuse. Parmi cette littérature prolifique se trouvent des textes mettant en scène des personnages maîtres et élèves, le but étant d'enseigner le mode de vie libertin. Pensons alors, entre autres, à Crébillon fils avec *Les Égarements du cœur et de l'esprit* (1742), Laclos et ses *Liaisons dangereuses* (1782), Restif de la Bretonne avec *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour* (1798), et bien évidemment, la majorité de l'œuvre de Sade. Cependant, notre étude s'axant uniquement sur l'éducation libertine féminine, le texte de Crébillon fils se détache des

5 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, entrée « éducation », *Op. cit.*, s. p..
6 *Dictionnaire historique de la langue française*, entrée « éducation », *Op. cit.*, p. 715.
7 *Ibid.*, entrée « libertin », p. 1198.

autres précédemment cités, puisqu'il met en scène Meilcour, jeune homme éduqué par la marquise de Lursay, libertine expérimentée.

Tous les autres auteurs cités accordent le rôle de l'élève à une figure féminine et celui du ou des maîtres à une ou plusieurs entités masculines. Souvent, l'élève féminine est alors volontaire, curieuse et attirée par le monde libertin. Ainsi, chez Laclos, la jeune Cécile de Volanges est non seulement manipulée par Merteuil mais surtout et essentiellement initiée aux mœurs libertines par Valmont. Si elle paraît effrayée au départ, elle suit ensuite et approuve même allègrement les principes d'une vie débauchée. Chez Restif de la Bretonne, c'est la narrateur Cupidonnet qui éduque sa fille aînée Conquette-Ingénue, cette dernière épousant avec joie le mode de vie des libertins. Chez Sade également, l'élève féminine est volontaire, à quelques exceptions près. Pensons alors notamment et surtout à Eugénie dans *La Philosophie dans le boudoir* (1795), véritable élève modèle. La jeune fille éduquée principalement par Dolmancé, tant moralement que physiquement, fait une ascension fulgurante dans le monde libertin. Notons également l'éducation de Juliette, sœur et opposée de Justine, indubitable succès des maîtres libertins. Si la majorité des héroïnes sadiennes apprécient et approuvent l'éducation libertine qui leur est réservée, ce n'est pas le cas de Justine, sujet principal de notre étude.

Justine, figure emblématique, n'a eu de cesse d'obséder Sade, tant et si bien que trois versions des aventures malheureuses de l'héroïne ont vu le jour : *Les Infortunes de la vertu* (1787), *Justine ou Les Malheurs de la vertu* (1791) et *La Nouvelle Justine* (1799). C'est la deuxième version des aventures de ce personnage, dédicacée à Constance, qui constitue le corpus de notre étude. Au sein du roman, l'héroïne, lancée sur les routes, fait face à de nombreuses reprises aux divers maîtres libertins. Cependant, et contrairement à Juliette ou Eugénie, Justine réprouve l'éducation qui lui est donnée. À aucun moment le vice ne prend le pas sur la vertu de l'héroïne, le libertinage n'a pas l'ascendant, bien que les leçons se multiplient.

In fine, il sera alors question au sein de notre étude, d'une possible association entre le libertinage sadien prôné dans *Justine* et l'éducation classique réservée aux filles au siècle des Lumières. Comment, par l'intermédiaire de son héroïne, Sade traite-t-il l'enseignement libertin ? En quoi les aventures de *Justine* permettent-elles de délivrer une éducation libertine, bien différente des enseignements féminins classiques ?

Pour ce faire, nous diviserons notre étude en trois parties. La première, intitulée « De l'enseignement scolaire du siècle des Lumières à l'instruction libertine dans *Justine* », aura pour

visée d'établir un état des lieux concernant la question de l'éducation féminine mise en place au XVIIIe siècle, afin de le comparer à la vision sadienne de l'enseignement dans *Justine*. Il s'agira essentiellement d'analyser les méthodes éducatives réservées aux filles au sein du roman, afin de voir si elles sont similaires aux règles classiques de l'enseignement féminin. La seconde partie, intitulée « Justine, héroïne de Sade : une victime du système éducatif libertin », sera centrée sur l'élève Justine, comme le titre l'indique. Il conviendra alors de s'intéresser au parcours de l'héroïne, malheureux et funeste, mais également à l'ambiguïté qui la caractérise. Il s'agira d'analyser l'éducation asservissante réservée à Justine, la manière dont elle est mise en place mais également comment l'héroïne réagit face au libertinage. Enfin, la troisième et dernière partie, intitulée « À qui profite l'enseignement sadien ? », aura pour but d'élargir le panel des bénéficiaires de l'enseignement libertin prôné par Sade. Il faudra alors s'intéresser à la place des lecteurs, mais également à celle des autres auteurs libertins, notamment Restif de la Bretonne et à l'enseignement qu'ils peuvent retirer de *Justine*. Il s'agira également d'analyser le changement de statut de l'héroïne, de celui d'élève à celui d'enseignante.

Première partie :

De l'enseignement scolaire du siècle des Lumières à l'instruction libertine dans *Justine*

> « Jamais on n'a autant débattu, discouru et publié sur l'éducation qu'au XVIIIe, siècle des Lumières et siècle d'éducation par excellence[8]. »

Il paraît inconcevable d'étudier le motif de l'enseignement dans *Justine* sans passer par une analyse et des précisions concernant l'éducation classique féminine prônée au siècle des Lumières. En effet, il apparaît évident de supposer que Sade se sert des règles éducatives de son temps pour mieux proposer sa propre vision de l'enseignement à travers le personnage éponyme. C'est pourquoi cette première partie sera composée d'une part de notions historiques concrètes sur l'éducation féminine, et d'autre part d'analyses littéraires concernant *Justine*, afin de mettre en exergue aussi bien les similitudes que les divergences existantes entre les règles éducatives du siècle des Lumières et celles instaurées par Sade. Dans un premier temps, nous entreprendrons, avec concision, d'établir un état des lieux concernant la vie éducative des filles au XVIIIe siècle. Il s'agira de décrire l'enseignement féminin tel qu'il est mis en place, aussi bien dans les textes fondamentaux faisant état de la question, que dans les sources historiques. C'est alors dans un second temps que nous porterons notre attention sur la perception sadienne de l'enseignement féminin. Il conviendra d'analyser la manière dont Sade met en place son éducation féminine, à travers les figures enseignantes pas si bienveillantes qu'elles devraient l'être, les élèves plus assimilées à des victimes qu'à des écolières, mais aussi les lieux d'apprentissage parfois bien éloignés des salles de classe traditionnelles.

---

8 SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Éd. du Cerf, 2011, p. 17.

I. Les bases de l'enseignement au XVIIIe siècle

L'enseignement revêt une place importante dans la société du siècle des Lumières, tant dans les faits historiques que dans l'histoire littéraire. Même si au premier abord, il est possible de croire que seule compte l'instruction masculine, il n'en est rien, l'éducation féminine est également conséquente, mais certes à un niveau moindre, comme le souligne Martine Sonnet : « Une chose est sûre en tout cas : à la différence des collèges de garçons, l'école de leurs sœurs ne produit pas de cadres pour l'État ou pour l'Église, il n'en sort jamais que des femmes aux Lumières modestes[9]. » Dans les œuvres de fiction comme dans les ouvrages historiques, les femmes sont éduquées, notamment moralement et religieusement. Comment est alors organisée cette éducation ? Il conviendra de diviser cette sous-partie en trois points, à savoir l'état des lieux concis concernant l'éducation des filles, l'élaboration d'un modèle de journée au sein des institutions ainsi que l'approche plus métaphorique de l'enseignement féminin à travers les romans de formation.

1.1. Une brève histoire de l'éducation féminine

L'éducation féminine est de mise aussi bien dans une dimension historique que dans une dimension littéraire. Les auteurs du siècle des Lumières s'intéressent à cette question et publient même des ouvrages qui s'y consacrent partiellement ou totalement, afin de dresser un portrait modèle de la fille éduquée. Quant aux historiens, certains tentent de reconstituer avec précision la vie scolaire des filles au XVIIIe siècle, afin de proposer une autre vision de l'éducation, différente de celle réservée aux figures masculines. Il est alors possible de s'intéresser aux textes fondamentaux ainsi qu'aux analyses historiques afin de déterminer les pôles importants dans l'instruction féminine, pour ensuite les comparer à l'éducation mise en place dans *Justine*.

1.1.1. Les textes fondamentaux

Pour analyser les règles communes à l'éducation féminine au sein des œuvres littéraires, il paraît intéressant de prendre appui sur deux textes : *De l'éducation des filles*[10] de Fénélon ainsi que

9 SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, *Op. cit.*, p. 18.

10 Même si ce texte date de la fin du XVIIe siècle, il est tout de même important pour la question de l'éducation féminine au siècle des Lumières.

le livre V de l' *Émile ou De l'éducation* de Rousseau[11]. Ces deux textes fondamentaux sont similaires en plusieurs points qu'il convient d'éclaircir. Tout d'abord, Rousseau et Fénélon admettent tous deux que la femme est faible par nature, ils l'écrivent clairement. Rousseau notamment insiste sur la différence entre hommes et femmes : « L'un doit être actif et fort, l'autre passif et foible[12] », tandis que Fénélon s'interroge : « Mais, que s'ensuit-il de la foiblesse naturelle des femmes[13] ? » Si les femmes sont faibles[14], inférieures aux hommes, il est nécessaire de les éduquer différemment. Elles doivent toujours garder en elles cet état de faiblesse, mais il ne faut pas pour autant les abandonner à leur sort, c'est alors dans la foi qu'elles peuvent trouver une force nouvelle.

Pour Fénélon comme pour Rousseau, c'est l'enseignement de la foi et de la vertu qui prime dans l'éducation des filles. Là se trouve le leitmotiv de leur instruction, elles doivent apprendre à aimer Dieu, à le servir et à toujours marcher dans le chemin de la vertu. Ainsi, avec Fénélon, l'âme doit primer sur le corps, l'enseignement de la vertu doit passer par une comparaison entre les plaisirs du corps et ceux de l'âme, en avilissant les premiers :

> Il y a même une voie sensible et de pratique, pour affermir cette connoissance de la distinction du corps et de l'ame ; c'est d'accoutumer les enfans à mépriser l'un et à estimer l'autre dans tout le détail des mœurs. Louez l'instruction qui nourrit l'ame et qui la fait croître ; estimez les hautes vérités qui l'animent à se rendre sage et vertueuse ; méprisez la bonne chère, les parures, et tout ce qui amollit le corps : faites sentir combien l'honneur, la bonne conscience et la religion sont au-dessus des plaisirs grossiers[15].

Les conseils, plutôt même les ordres de Fénélon, sont simples et concis. Pour lui, l'instruction des filles doit seulement être vectrice de vertus morales. Les filles doivent réprimer leur corps pour mieux élever leur âme. Rousseau souligne également l'importance de la religion dans l'éducation féminine. Pour lui, il faut trouver un juste milieu dans l'enseignement de la foi, afin que les filles aient toujours à l'esprit la grandeur de Dieu. La religion ne doit pas être extrémiste, dans un sens comme dans l'autre, à savoir impiété ou fanatisme, mais doit au contraire être pure et sincère :

---

11 Nous écartons volontairement le texte de Laclos, *De l'éducation des femmes*, car il apparaît plus polémique et féministe qu'éducatif au sens stricte du terme. Il s'agit plutôt pour Laclos d'apostropher la femme afin de la pousser à se libérer de l'esclavage de l'homme, notamment dans son discours répondant à la question proposée par l'académie de Châlons-sur-Marne : « Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes ? »

12 ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, éd. Charles Wirz, Paris, Gallimard, 2002, p. 529.

13 FÉNÉLON, *De l'éducation des filles*, Paris, chez Billois : libraire, 1807, p. 3.

14 Cette faiblesse naturelle se retrouve dans le personnage de Justine, les maîtres libertins ne cessent de la soumettre, elle obéit toujours et accepte les tortures physiques et sexuelles dont elle est l'objet.

15 FÉNÉLON, *De l'éducation des filles*, *Op. cit.*, p. 93-94.

> Ne faites point de vos filles des Théologiennes et des raisoneuses, ne leur apprenez des choses du Ciel que ce qui sert à la sagesse humaine : accoutumez-les à se sentir toujours sous les yeux de Dieu, à l'avoir pour témoin de leurs actions, de leurs pensées, de leur vertu, de leurs plaisirs, à faire le bien sans ostentation, parce qu'il l'aime, à souffrir le mal sans murmure, parce qu'il les en dédommagera, à être, enfin, tous les jours de leur vie ce qu'elles seront bien aises d'avoir été lorsqu'elles comparoitront devant lui[16].

Les deux auteurs se rejoignent sans contestation possible : la vertu est le pôle le plus important, si ce n'est le seul, dans l'éducation qui doit être réservée aux filles. Si la vertu imprègne leur âme, alors l'instruction est réussie. Le contraire serait un échec.

Enfin, les deux textes sont une nouvelle fois similaires dans le choix des autorités enseignantes réservées à l'instruction féminine. En effet, Rousseau, comme Fénélon, souhaitent que les personnes chargées de l'éducation religieuse des filles soient des personnes modèles et justes, modérées dans leurs propos et dans leurs actes. Fénélon insiste sur le caractère exemplaire que doit posséder la figure enseignante : « Il ne faut laisser approcher d'eux que des gens dont les exemples soient utiles à suivre[17] ». Rousseau rejoint Fénélon dans ses propos, la personne chargée d'enseigner la vertu aux filles doit être capable de comprendre leur fonctionnement, il faut qu'elle puisse composer elle-même un catéchisme sincère et pur : « Je voudrois qu'un homme qui connoitroit bien la marche de l'esprit des enfans, voulut faire pour eux un cathechisme. Ce seroit peut-être le livre le plus utile qu'on eut jamais écrit, et ce ne seroit pas, à mon avis, celui qui feroit le moins d'honneur à son Auteur[18]. » Le choix des maîtres doit donc être opéré avec réflexion et sagesse. Les filles doivent être confiées à des autorités compétentes, moralement irréprochables et sincères afin que l'éducation réussisse.

1.1.2. Un exemple historique concret : Saint-Cyr ou l'École des filles

La Maison Royale de Saint-Cyr, fondée en 1684 à la demande de Madame de Maintenon par Louis XIV, offre un exemple concret de la vie éducative des filles au siècle des Lumières. Réservée aux filles de la noblesse pauvre, cette institution est emblématique dans l'histoire de l'instruction féminine au XVIIIe siècle. Il est alors possible de supposer que Sade connaissait cet établissement ainsi que son fonctionnement, peut-être s'en est-il même servi au sein de *Justine*.

---

16 ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, *Op. cit.*, p. 565.
17 FÉNÉLON, *De l'éducation des filles*, *Op. cit.*, p. 26.
18 ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, *Op. cit.*, p. 558.

Au niveau de son organisation, la Maison Royale de Saint-Cyr est stricte. Les filles entrent à l'institution à l'âge de sept ans pour n'en sortir qu'à vingt, c'est dire si la période d'instruction est longue. Les élèves sont toutes partagées en quatre classes distinctes, chacune caractérisée par une couleur : la rouge constitue la classe des filles en dessous de dix ans, la verte celle des filles de onze à treize ans, la jaune celle des filles de quatorze à seize ans et la bleue celle des filles de dix-sept à vingt ans. Chaque classe est alors gouvernée par une fille, souvent la plus âgée, qui prend le rôle de mère. Les enseignements prodigués diffèrent d'une classe à l'autre de manière croissante, plus les élèves grandissent, plus un nombre conséquent de matières est enseigné[19].

Si les matières dites purement scolaires se voient accorder une place importante au sein de l'institution, la religion et la vertu sont tout de même primordiales, ce qui rejoint alors ce qui est conseillé dans les textes fondamentaux précédemment cités. Ainsi, Madame de Maintenon accorde une certaine primauté aux lectures religieuses, comme le souligne Christoph Strosetzki : « En plus de la Bible, Mme de Maintenon recommande la lecture attentive de livres exclusivement religieux[20] ». De même, les filles doivent faire preuve de piété pure, mais également faire vœu de pauvreté et de simplicité. La religion mise en place dans l'institution est primordiale, c'est grâce à elle que peut se préparer la vie civile, c'est du moins ce qu'écrit Christoph Strosetzki :

> La morale chrétienne prend une place si importante qu'elle devient un modèle pour tout le pays. […] Pour préparer les écolières aux devoirs de la vie civile, on leur impose une règle, établie selon la religion chrétienne. […] Tout doit donc être envisagé « selon les lois de la philosophie du monde, mais rectifiée par la piété et subordonnée aux grandes règles du christianisme ». C'est la piété, accommodée de la docilité, qui forme les fondements du salut. […] À cette grande piété s'accorde le vœu de pauvreté et de simplicité, de sorte que dans les ornements de l'église, des cloîtres, des jardins et dans le mobilier, c'est la simplicité qui honore Dieu et non la magnificence.

Au sein de la Maison Royale de Saint-Cyr, tout semble être organisé selon les principes de la religion chrétienne. Les élèves, bien que plutôt destinées à la vie civile, doivent faire preuve de

---

19 Nous appuyons notre description sur le dictionnaire consacré à la pédagogie dirigé par Ferdinand Buisson. Une page est exclusivement consacrée à la Maison Royale de Saint-Cyr. Pour de plus amples précisions concernant le fonctionnement de l'institution, voir *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, dir. Ferdinand Buisson, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1911, entrée « Saint-Cyr », en ligne : http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3572, consulté le 14/05/2015.

20 STROSETZKI, Christoph, « Madame de Maintenon et la tradition humaniste dans l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, n°2, 1999, p. 441, en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/albin_1154-5852_1999_num_10_2_1430, consulté le 14/05/2015.

vertu sans faille. Une nouvelle fois, la foi prend l'ascendant sur tous les autres aspects de l'éducation. La scolarité au sens strict du terme ne se voit accorder qu'une place secondaire, puisqu'elle ne semble pas pouvoir réussir sans les bases d'une éducation religieuse.

Nous venons de le voir, le siècle des Lumières offre de nombreux exemples littéraires et historiques concernant l'éducation féminine. Spécifique puisque différente de celle des garçons, l'instruction réservée aux filles est surtout axée sur les vertus morales et religieuses. Les textes fondamentaux et la Maison Royale de Saint-Cyr sont similaires en ce sens. L'élève féminine ne doit en aucun cas côtoyer le vice et le libertinage, elle doit être constamment guidée par Dieu. Si Saint-Cyr semble être l'institution la plus emblématique dans l'éducation des filles au XVIIIe siècle, de nombreuses autres écoles officient et s'organisent plus ou moins différemment.

1.2. Une journée type à l'école des filles

L'éducation des filles semble ne pas répondre à des règles strictes et immuables. Les institutions éducatives organisent comme bon leur semble l'emploi du temps des élèves, ainsi que le contenu des formations. Il n'existe pas de lois immuables, les changements sont fréquents, formant alors peut-être un frein à l'éducation féminine comme le souligne Martine Sonnet : « les méthodes de l'école des filles laissent deviner bien des obstacles à l'acquisition du savoir[21]. » Il convient cependant d'analyser de plus près l'emploi du temps des élèves ainsi que le contenu des formations proposées, pour tenter de dessiner une journée type dans l'éducation féminine[22].

Le contenu des formations est similaire d'une école à une autre. Les filles ne doivent pas posséder les mêmes connaissances que leurs homologues masculins. Elles ne doivent pas apprendre de grandes sciences, seulement les rudiments, c'est ainsi qu'à « petite fille, petite science[23]. » Il est possible de déterminer trois pôles importants dans l'apprentissage féminin : l'enseignement chrétien, celui de la trinité lire, écrire, compter ainsi que l'apprentissage de la couture. Le premier pôle est le plus important, les élèves doivent à tout prix marcher dans la voie de la vertu et de la foi, comme le précise Martine Sonnet : « l'enseignement de la religion doit "marcher avant toutes choses". Le

---

21 SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, *Op. cit.*, p. 195.

22 Nous prenons ici exclusivement appui sur l'ouvrage de Martine Sonnet, consacré uniquement aux lieux d'éducation situés à Paris. Pour de plus amples précisions concernant l'emplacement de ces institutions ainsi que les effectifs, il est nécessaire de consulter les annexes et plus particulièrement l'annuaire. Voir *Ibid.*, p. 291-308.

23 *Ibid.*, p. 233.

chantre lui-même ne manque pas de rappeler à son personnel laïque que l'essentiel de sa mission réside dans la transmission d'un pieux bagage[24] ». Si les autres pôles d'enseignement doivent échouer, il faut au moins que celui de la foi soit un succès pour toutes les élèves féminines. Pour cela, rien n'est épargné aux élèves, elles doivent prier avant et après le travail scolaire, servir les messes, connaître et réciter les grands textes chrétiens, préparer la communion ainsi que la confirmation. Le second pôle d'apprentissage est à sa manière bénéfique pour le premier. En effet, en apprenant à lire, les élèves peuvent facilement accéder aux textes sacrés, développant alors encore et toujours leur foi, comme le souligne Martine Sonnet : « Outil au service de la formation religieuse, la lecture entre dans tous les programmes d'enseignement. Savoir lire aide à s'imprégner de la doctrine chrétienne, apprendre à lire aux filles contribue à répandre et asseoir cette doctrine[25]. » Quant à l'écriture et l'arithmétique, leur apprentissage est souvent secondaire, et n'intervient pas dans tous les cas. Le troisième et dernier pôle, celui de la couture est spécifiquement féminin. Aspect manuel de l'enseignement, la couture permet aux filles d'apprendre un métier accessible, comme le précise une nouvelle fois Martine Sonnet : « Le secteur charitable s'assigne comme objectif de faire accéder les filles à un savoir professionnel capable de leur assurer une subsistance honnête à l'issue de leur scolarité[26]. »

L'emploi du temps des filles, quant à lui, doit être réglé, tant au niveau des jours de repos que des heures d'apprentissage. Ainsi, il convient de laisser aux élèves des jours de congé, afin qu'elles puissent se reposer et être aptes à apprendre lors des moments d'apprentissage. L'idéal du nombre de jours de repos est estimé à deux, comme le précise Martine Sonnet : « Dans la mesure du possible, on limite les jours d'oisiveté en les fractionnant – deux ne doivent pas s'enchaîner – et en ne dépassant pas le quota de deux journées entières de repos par semaine[27]. » Les filles sont donc autorisées à se reposer, leur esprit et leur corps doivent pouvoir bénéficier de moments de calme[28]. La durée des journées de classe, quant à elle, diffère selon les saisons. Ainsi, à l'automne et en hiver, les élèves ne sont enfermées que cinq heures par jour, tandis qu'au printemps et en été, elles sont instruites sept heures par jour. Le plus souvent, la classe débute vers huit heures pour se terminer

24 SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, *Op. cit.*, p. 234.
25 *Ibid.*, p. 240.
26 *Ibid.*, p. 251.
27 *Ibid.*, p. 209.
28 Par contradiction, dans *Justine*, l'élève ne bénéficie d'aucun moment de repos. Un exemple est particulièrement édifiant : lorsque Justine est amenée à travailler sous les ordres de Roland. Les paroles du maître sont révélatrices : « moyennant que tu travailleras journellement dix heures à tourner cette roue, […] il te sera accordé six onces de pain noir et un plat de fèves par jour ; pour ta liberté, renonces-y ; tu ne l'auras jamais. Quand tu seras morte à la peine, on te jettera dans ce trou ». Voir SADE, *Justine ou Les Malheurs de la vertu*, *Œuvres*, t. II, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1995, p. 322 (Toutes les citations sont tirées de cette édition).

vers seize heures, à quelques variations près, entrecoupée d'une pause pour le déjeuner[29]. Même s'il n'est pas immuable, l'emploi du temps est tout de même régi par certaines règles qu'il convient de respecter.

La journée type mise en place dans les écoles féminines est somme toute assez basique. Le niveau intellectuel des filles ne doit pas être trop élevé, afin que les hommes restent en quelque sorte supérieurs. Le leitmotiv des institutions féminines se situe dans la foi, c'est là pratiquement le seul savoir nécessaire à l'élève. C'est alors qu'à la lecture de *Justine*, le lecteur se rend compte que la journée type d'une école féminine n'est en aucun cas présente. Justine, l'élève, n'est pas soumise à des enseignements classiques et concrets ; au contraire toute sa formation repose sur l'enseignement de la vie, d'un point de vue métaphorique, à la manière des romans de formation du siècle des Lumières.

1.3. Un cas particulier dans la littérature : le roman de formation comme métaphore de l'enseignement

Le roman de formation, aussi appelé *Bildungsroman*[30], représente une catégorie conséquente de la littérature du siècle des Lumières, aussi bien en France, qu'en Allemagne ou en Angleterre. Cependant, rares sont les études qui s'y consacrent, comme le précise Florence Bancaud-Maënen : « Bien qu'il constitue une forme romanesque majeure de la littérature européenne, de sa naissance au XVIIIe siècle à sa remise en question au XXe siècle, le roman de formation européen fait l'objet de très rares travaux[31] ». Présentant un héros devant subir de multiples épreuves afin d'être formé moralement et d'atteindre un certain degré de maturité et de sagesse, le plus souvent par le biais de voyages et d'aventures, le roman de formation est une métaphore de l'enseignement, et plus particulièrement de l'enseignement de la vie. *Justine*, au premier abord, semble pouvoir appartenir à cette catégorie romanesque. La figure éponyme pourrait être cette héroïne qui subit des épreuves visant à la rendre meilleure. Cependant, qu'en est-il véritablement ? Il convient alors de s'intéresser

---

29 Pour de plus amples précisions concernant la durée et les horaires des journées de classe, voir SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, *Op. cit.*, p. 209-213.

30 Le *Bildungsroman* est un terme allemand qui désigne le roman de formation. Sa définition peut-être donnée par la décomposition du terme. Le nom *das Bild* désigne « l'image, la forme », le verbe *bilden* signifie « former, façonner, modeler, créer », et l'association des deux, à savoir *Bildung* désigne une notion de « formation, d'élaboration, de création ». Le fondateur du *Bildungsroman* semble être Goethe avec *Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* en 1796. Pour de plus amples informations concernant la définition du terme employé, voir BANCAUD-MAËNEN, Florence, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, Paris, Nathan, 1998, p. 6 et 33.

31 *Ibid.*, p. 6.

à la définition du roman d'éducation, puis d'émettre l'hypothèse que *Justine* en est une parodie, à certains degrés. La parodie, appartenant au registre littéraire de la comédie, consiste à imiter « en la tournant au ridicule, une partie ou la totalité d'une œuvre sérieuse connue[32] », c'est parfois même une « imitation grossière, qui ne restitue que certaines apparences[33]. » Ici, le roman sadien n'imite pas une œuvre en particulier, mais plus globalement une catégorie romanesque, dans le but peut-être de la réprouver.

1.3.1. Définition

Le roman de formation peut être défini, selon Florence Bancaud-Maënen, comme tel :

> De plus, il s'agit là d'un genre romanesque européen d'autant plus central qu'il s'est maintenu, du XVIIIe siècle à nos jours, certes avec de multiples variantes, mais du moins avec une problématique inchangée : trois siècles durant, il a toujours eu pour but de représenter l'éducation et le développement individuel d'un héros, de sa jeunesse à sa maturité, et de livrer, par une intrigue combinant dévoilement graduel de la vérité et initiation progressive du héros et du lecteur, la vision optimiste d'un progrès continu du sujet[34].

Cette définition universelle met en exergue le leitmotiv central du roman de formation : former un héros afin qu'il devienne meilleur et se tourne vers la vertu. Au siècle des Lumières, en France, ce genre romanesque concerne notamment Fénélon avec *Les Aventures de Télémaque*, Marivaux avec *La Vie de Marianne*, ou encore Rousseau avec *Julie ou La Nouvelle Héloïse*. Ces exemples parmi tant d'autres de romans de formation présentent certains points communs tant au niveau des thèmes que des leçons.

Le roman de formation doit contenir des thèmes récurrents, permettant de le reconnaître et de le classer dans la catégorie littéraire à laquelle il appartient. Ainsi, la naissance du héros doit être longuement racontée, c'est un événement capital qui, selon Florence Bancaud-Maënen, « prédestine le héros à une forme de vie bien précise[35]. » Un événement familial exceptionnel doit aussi survenir, notamment une séparation avec les parents, qui permet au héros de s'aventurer dans le monde. C'est

---

32 TLFI : Le Trésor de la Langue Française Informatisé, entrée « parodie », ATILF – Université de Lorraine et CNRS, en ligne : http://atilf.atilf.fr/, consulté le 19/03/2015.

33 *Ibid.*.

34 BANCAUD-MAËNEN, Florence, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, *Op. cit.*, p. 8.

35 *Ibid.*, p. 55.

alors à travers ces pérégrinations que le héros doit rencontrer de nombreux initiateurs ou mentors, destinés à le mener dans la voix de la vertu et de la sagesse comme le mentionne Florence Bancaud-Maënen : « le rôle des rencontres est essentiel, et la plus centrale de ces rencontres est sans doute celle qui, au détour d'un hasard fortuit, met le protagoniste en rapport avec un maître à penser qui incarne la voix de la raison, de la vertu et de la sagesse[36]. » Les initiateurs sont considérés, le héros mis à part, comme les personnages les plus importants du roman de formation. Enfin, le dernier thème récurrent de ces romans concerne l'amour, c'est une épreuve initiatique indispensable dans la formation du héros. Cependant, la frontière est souvent mince entre l'amour et la séduction, comme le précise Florence Bancaud-Maënen : « Dans les romans du XVIIIe siècle, l'amour prend souvent le visage de la séduction[37]. »

Le roman de formation doit également permettre au héros de tirer des leçons, elles aussi récurrentes. Tout d'abord, le héros doit reconnaître que le bonheur individuel n'existe pas s'il n'est pas d'abord collectif, c'est-à-dire qu'il doit mesurer l'importance d'autrui dans sa formation. Le héros doit trouver sa place dans la société, en harmonie avec ses pairs. Le héros doit également avoir l'ambition de fonder une famille, afin de prouver sa sagesse, c'est ce que souligne Florence Bancaud-Maënen : « Pouvoir fonder une famille, c'est être parvenu à suffisamment de maturité et d'autonomie pour pouvoir à son tour assurer l'éducation et la formation d'autrui[38] ». Enfin, le héros doit apprendre les vertus citoyennes, il doit reconnaître les bienfaits et l'importance de la loi. Il s'agit pour lui d'être en cohésion avec les hommes de son époque.

Quant à la structure du roman de formation, elle se doit d'être immuable, partagée en trois cycles : situation initiale, mûrissement, fin heureuse. La première étape est synonyme de calme et de tranquillité, rien ne semble prédestiner le héros à partir à l'aventure et pourtant le départ arrive toujours après un événement exceptionnel. Florence Bancaud-Maënen définit cette étape : « Mais les années de jeunesse, où le héros est encore naïf, sont closes par une confrontation du protagoniste avec la réalité. Il quitte alors son univers d'origine, change de statut social, voyage, travaille, fait diverses rencontres[39] ». Le second cycle permet au héros de réfléchir à ces expériences, il est temps pour lui d'en tirer des leçons et de suivre la voie de la sagesse. Enfin, la troisième et dernière étape du roman de formation est souvent caractérisée par une fin heureuse. Le héros doit avoir atteint le stade de maturité requis, sinon c'est un échec, comme le précise Florence Bancaud-Maënen :

---

36 BANCAUD-MAËNEN, Florence, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, *Op. cit.*, p. 58.
37 *Ibid.*, p. 62.
38 *Ibid.*, p. 102.
39 *Ibid.*, p. 38.

> C'est en fonction de la fin qu'on sera amené à constater la positivité ou la négativité de l'apprentissage. Ou bien l'évolution représentée est exemplaire et aboutit au bonheur, à la sagesse du héros et à sa parfaite intégration dans la société, […] ou bien l'apprentissage personnel et social est manqué et le héros retourne à son point de départ[40].

Ces diverses précisions concernant le roman de formation peuvent-elles alors s'appliquer à *Justine* ? C'est ce que nous allons tenter d'analyser maintenant, en comparant les définitions données à la structure et au contenu du roman sadien.

1.3.2. Justine*, une parodie ?*

Avec *Justine*, Sade semble parodier le roman de formation. En effet, au premier abord, Justine peut être considérée comme cette héroïne lancée sur des routes destinées à la faire mûrir et à la rendre plus sage. Cependant, passée la première impression, il est possible de se rendre compte que Sade utilise les codes du roman de formation selon ses propres envies. Il remanie sans cesse les topoï de cette catégorie romanesque.

Au niveau des thèmes, il convient de noter que la naissance de Justine n'est jamais mentionnée, le lecteur ne la rencontre qu'à l'âge de douze ans. C'est ici que se trouve la première différence avec le roman de formation. Cependant, les autres thèmes principaux sont présents dans *Justine*, mais ne sont pas forcément traités selon les règles du roman de formation classique. Lorsque Justine se dessine sous les yeux du lecteur, c'est au moment de l'événement familial exceptionnel : la mort des parents et donc le nouveau statut d'orpheline :

> À cette époque fatale pour la vertu des deux jeunes filles, tout leur manqua dans un seul jour : une banqueroute affreuse précipita leur père dans une situation si cruelle, qu'il en périt de chagrin. Sa femme le suivit un mois après au tombeau. Deux parents froids et éloignés délibérèrent sur ce qu'ils feraient des jeunes orphelines ; leur part d'une succession absorbée par les créances, se montait à cent écus pour chacune. Personne ne se souciant de s'en charger, on leur ouvrit la porte du couvent, on leur remit leur dot, les laissant libres de devenir ce qu'elles voudraient[41].

---

40 BANCAUD-MAËNEN, Florence, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, *Op. cit.*, p. 39.
41 *Justine*, *Op. cit.*, p. 133.

Là, le roman de formation se dessine : la situation familiale explose, l'héroïne jeune et encore naïve est lâchée dans un monde qu'elle ne connaît pas, ayant toujours vécu au couvent. Le terme « libres » revêt une importance particulière, puisque la liberté semble être le maître mot du roman de formation. L'héroïne sadienne, à l'instar des personnages emblématiques des romans de formation, est libre d'emprunter la voie qu'elle souhaite, libre de vivre les diverses expériences qui surviendront sur sa route. C'est grâce ou à cause de cette liberté que Justine rencontre ses maîtres. Il serait alors possible de penser ici que les maîtres sadiens sont similaires aux initiateurs mis en scène dans le roman de formation. Il n'en est pourtant rien, c'est d'ailleurs ici que la parodie sadienne prend véritablement forme : Sade copie le thème récurrent du roman de formation, mais il le remanie à sa manière, en soumettant Justine à des rencontres néfastes pour elle. Les maîtres libertins ne peuvent en aucun cas être considérés comme des mentors dans la formation de Justine, au contraire ils ont plutôt pour visée principale de la mener dans la voie du vice et de la débauche. La route empruntée par l'héroïne n'est alors pas synonyme de rencontres positives, comme le souligne Emmanuelle Sauvage : « Justine se montre intrinsèquement incapable d'anticiper à temps les maux qui la menacent. Les routes qu'elle emprunte, seule ou en compagnie d'un scélérat qui ne s'est pas encore dévoilé, la mènent toujours vers le lieu de nouvelles actions libidineuses auxquelles elle peut difficilement échapper[42]. » Enfin, le dernier thème mentionné précédemment, à savoir l'amour, est certainement le thème le plus ambigu selon la vision sadienne. Alors que l'amour se voit accorder une place importante dans le roman de formation classique, avec le personnage de Justine, il n'en est rien, du moins au premier abord. En effet, jamais Justine n'est touchée par les grâces de l'amour, au contraire elle semble plutôt révulsée par les maîtres libertins. Cependant, une exception subsiste avec le personnage de Bressac, que l'héroïne semble aimer : « Quels qu'eussent été les indignes procédés du comte de Bressac pour moi le premier jour où je l'avais connu, il m'avait cependant été impossible de le voir sans me sentir entraînée vers lui par un mouvement de tendresse que rien n'avait pu vaincre.[43] » Cette ambiguïté présente au niveau de l'amour éprouvé par l'héroïne est révélatrice de l'ambiguïté entière du roman. Les thèmes du roman de formation sont copiés, mais toujours mis en scène différemment, de manière à se démarquer, peut-être même à se moquer.

Au niveau des leçons que doit tirer le héros du roman de formation, *Justine* se démarque une nouvelle fois. Elle retire des enseignements de ses expériences certes, mais ce ne sont les enseignements auxquels s'attend le lecteur du roman de formation. Ainsi, pour Justine, le bonheur

---

42 SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 175.

43 *Justine*, *Op. cit.*, p. 181.

n'est absolument pas collectif, il est individuel. L'héroïne est hostile à la société, puisque toute la société qu'elle rencontre est empreinte de libertinage. Pour elle, le bonheur réside dans la foi et dans le Christ, c'est ce qu'elle maintient sans cesse, même jusqu'aux dernières pages du roman : « la tranquillité renaîtra, pour elle, dans le sein d'un Dieu trop juste pour permettre que l'innocence avilie sur la terre ne trouve pas dans un autre monde le dédommagement de tant de maux[44]. » Une deuxième leçon est parodiée par Sade, à savoir celle qui permet au héros d'apprendre les vertus du citoyen. En effet, à aucun moment Justine ne peut voir des vertus citoyennes, puisque pour elle, tous les citoyens sont libertins. La leçon qu'elle retire n'est alors pas identique à celle des romans de formation : elle apprend les vices du citoyen, non les vertus, c'est là que réside une nouvelle fois la parodie sadienne. Cet aspect parodique de la leçon censée être tirée par le héros se retrouve lorsque Justine énumère tous les malheurs vécus au gré de ses expériences[45]. Quant à l'autre leçon consistant à fonder une famille, elle n'existe pas dans le roman sadien, puisque Justine meurt foudroyée.

Enfin, au niveau de la composition du roman, *Justine* est similaire aux romans de formation classiques, à une exception près. En effet, *Justine* est composé d'une situation initiale, lorsqu'elle est heureuse au couvent, puis que ses parents meurent, la laissant seule sur la route des expériences de la vie ; d'une phase de mûrissement, lorsque Justine raconte ses malheurs tout en conservant une foi inébranlable ; d'une fin, mais malheureuse. C'est là que se trouve la différence avec le roman de formation. La fin mise en scène dans *Justine* est tout sauf heureuse, puisque l'héroïne ayant enfin retrouvé une vie calme et paisible, à l'abri de tout libertinage, meurt soudainement : « la foudre était entrée par le sein droit ; après avoir consumé la poitrine, son visage, elle était ressortie par le milieu du ventre. Cette misérable créature faisait horreur à regarder[46] ». Avec cette dernière phrase explose toute l'ironie que Sade distille par le biais du narrateur extradiégétique : en qualifiant Justine de « misérable créature », le narrateur indique au lecteur que la victime ne peut en aucun cas être apparentée aux héros classiques des romans de formation. Elle n'est pas digne et heureuse, au contraire, elle est humiliée et décédée.

Justine, par de nombreux aspects, peut véritablement être considéré comme une parodie du roman de formation. En s'appropriant, à un certain degré, le schéma du roman de formation, Sade semble vouloir insister sur la face noire de cette catégorie romanesque. Le personnage de Justine,

44 *Justine*, *Op. cit.*, p. 385.
45 Pour de plus amples précisions concernant l'énumération complète et concise des malheurs de Justine, voir *Ibid.*, p. 383-384.
46 *Ibid.*, p. 388.

plus victime qu'héroïne, permet au lecteur de tirer une leçon essentielle non délivrée par la fin heureuse des romans de formation. En effet, le lecteur découvre que les expériences vécues ne sont pas forcément bénéfiques pour l'héroïne et ne servent en rien à la former ou à la faire mûrir. À aucun moment l'héroïne n'apparaît formée par ses initiateurs, au contraire ils servent plutôt à lui ôter tout sentiment de vertu et de bonheur. Selon Florence Bancaud-Maënen, *Justine* peut alors être un anti-roman de formation :

> on va même jusqu'à parler d'anti-roman de formation, ou de « roman de la désillusion », tant « la discordance l'emporte sur la concordance ». Face à l'éclatement des valeurs, à l'éparpillement du sujet et à la perte du sens, le roman démontre ici que l'identité et la réalité même de l'individu posent problème : il y devient un « homme sans qualités », perd définitivement toute capacité à agir dans le monde et à trouver une quelconque forme d'harmonie et de bonheur[47].

Au siècle des Lumières, l'enseignement réservé aux filles est spécifique, il se détache notamment de celui des garçons, puisqu'elles doivent toujours rester inférieures à leurs compères masculins. Même si les journées de classe semblent organisées de la même manière pour les deux sexes, l'apprentissage féminin doit surtout être constitué de religion et de vertus morales, afin qu'elles ne se tournent pas vers le chemin du vice et du libertinage. Toujours sous le joug d'une autorité, que ce soit celle des parents ou du professeur, l'élève féminine est destinée à rester dans un certain état de faiblesse, elle ne doit apprendre que ce que l'on souhaite bien lui enseigner. L'apprentissage de la religion, et plus métaphoriquement celui de la vie délivré dans les romans de formation, permettent à la condition féminine d'être préparée à la vie civile et plus particulièrement au mariage et à ses contraintes. Si les règles éducatives sont alors à peu près similaires dans tous les lieux d'apprentissage du XVIIIe siècle, elles ne correspondent peut-être pas à celles dictées par Sade au sein de *Justine*, l'auteur libertin ayant certainement une vision différente de l'apprentissage devant être réservé aux filles.

---

47 BANCAUD-MAËNEN, Florence, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, *Op. cit.*, p. 111.

II. L'éducation sous le prisme de Sade

Les personnages et le lecteur des romans sadiens sont sans cesse plongés dans un système éducatif propre à Sade, il est un professeur acharné, désireux de donner des leçons, comme le souligne Philippe Roger :

> Tout Sade, au contraire, est pédagogie, en affecte la démarche, en parodie les intentions. Ce que vise le discours de Janin, à travers la confusion et l'amalgame (de l'individu et de l'auteur, de l'espace littéraire et du champ social), c'est un fait de texte irrécusable : la présence constante, chez Sade, d'une pédagogie libertine, dont la portée est toute autre que celle des « leçons » de Duclos ou de Crébillon. De la société sadienne Roland Barthes écrit qu'« il s'agit essentiellement d'une société éducative, ou plus exactement d'une société-école (et même d'une société-internat) ». Et, de fait, la *Philosophie dans le boudoir*, les *Cent Vingt Journées*, *Justine*, *Juliette*, *Aline et Valcour* même, présentent ce trait commun : on ne cesse d'y faire la leçon. Que l'« action » se déroule en quelques heures, quelques jours ou quelques années, le récit offre au lecteur le spectacle d'un enseignement explicitement « scolaire », au contraire du roman de formation qui joue sur la métaphore du *grand livre de la vie*. Se constituent, dans Sade, de véritables chaînes de professeurs, d'âges, de sexes et de conditions hétéroclites, mais de convictions partagées. L'élève passe de main en main, comme si ces pédagogues omniscients savaient aussi le point atteint par elle dans ses études[48].

Les termes employés par Philippe Roger tendent à démontrer que Sade est un pédagogue certes, mais ce ne sont pas les mathématiques, le français ou l'histoire qui le motivent, c'est le libertinage. Au nom de cet enseignement libertin, Sade façonne dans ses romans, et plus particulièrement dans *Justine*, de nombreux professeurs à son image, c'est-à-dire des maîtres débauchés, ainsi qu'une élève victime desdits maîtres. Sade semble remanier les codes éducatifs de son époque afin de mieux les ajuster à sa propre vision de l'enseignement. C'est pourquoi cette seconde sous-partie sera divisée en trois points, à savoir l'analyse des professeurs libertins, la soumission sexuelle des élèves ainsi que les lieux d'apprentissage.

2.1. La figure des maîtres bourreaux

Comment analyser l'éducation libertine dans *Justine* sans passer par l'étude des maîtres débauchés qui régissent le roman. En effet, les aventures de Justine sont sans cesse rythmées par ses

[48] ROGER, Philippe, *Sade : la philosophie dans le pressoir*, Paris, Grasset, 1976, p. 71-72.

rencontres avec ses professeurs, tous masculins[49], exception faite de la Dubois. Ici réside déjà une première distinction avec le système éducatif féminin traditionnel : alors que l'enseignement réservé aux filles doit normalement être délivré par des femmes[50], Sade préfère entourer son héroïne de maîtres masculins, empreints de brutalités et plus enclins peut-être aux délices libertins. On retrouve ce même procédé au sein des *Liaisons dangereuses* de Laclos, où la naïve Cécile de Volanges accède à l'éducation libertine grâce à Valmont[51]. Si cette pratique littéraire consistant à accorder aux figures masculines le droit d'éduquer les élèves féminines est assez rare, il convient donc de s'attarder sur ces enseignants libertins mis en scène dans *Justine*, de dresser leur portrait et de s'intéresser à leurs leitmotivs.

2.1.1. Portraits

Chaque maître libertin est décrit dans *Justine*, soit physiquement, soit moralement, parfois les deux en même temps. Il faut cependant noter que c'est à travers le prisme de l'élève narratrice que sont dressés tous les portraits des enseignants débauchés, l'objectivité peut donc être remise en cause. En effet, la vision de Justine est certainement déformée par sa peur et surtout sa candeur. Quoi qu'il en soit, des traits distinctifs permettent de généraliser le physique et le caractère des maîtres libertins, puisque dans les romans sadiens, selon Matthieu Niango, « la description des gens méchants remplit des pages entières[52]. »

Physiquement, les maîtres libertins qui enseignent à Justine sont proches en âge et ont déjà atteint un certain stade de maturité. Le plus jeune, Roland, est âgé de 35 ans tandis que le plus vieux, Sévérino, est âgé de 55 ans[53]. Quant aux autres, ils peuvent être regroupés par paires :

---

49 Afin de mesurer quantitativement les figures masculines assignées à l'éducation libertine de Justine, aussi bien morale que physique, voici une liste qui se veut exhaustive, composée des noms des maîtres ainsi que de leur première apparition dans le roman, voir *Justine*, *Op. cit.* : le curé (p. 135), Dubourg (p. 142), Du Harpin (p. 147), Cœur-de-fer et les trois autres bandits (p. 154), Saint-Florent (p. 169), Bressac (p. 174), Rodin (p. 198), les quatre religieux du couvent Sainte-Marie-des-Bois (p. 226), Gernande (p. 287), Roland (p. 319), Cardoville (p. 373). Cependant, certaines figures masculines sont moins importantes que d'autres, notamment le curé et Du Harpin.

50 Rousseau dans le livre V de l'*Émile* s'insurge notamment contre l'intrusion masculine dans l'éducation féminine : « Et depuis quand sont-ce les hommes qui se mêlent de l'éducation des filles ? », p. 537. Pour de plus amples précisions, voir ROUSSEAU, *Émile ou De l'éducation*, *Op. cit.*, livre V.

51 La lettre CX est particulièrement éloquente, le maître Valmont enseigne bien le libertinage à l'élève Cécile : « Je l'y ai déjà reçue deux fois ; et dans ce court intervalle l'écolière est devenue presque aussi savante que le maître. Oui, en vérité, je lui ai tout appris, jusqu'aux complaisances ! […] J'occupe mon loisir, […] à composer une espèce de catéchisme de débauche, à l'usage de mon écolière », p. 362-363. Pour de plus amples précisions, voir LACLOS, Pierre Choderlos de, *Les Liaisons dangereuses*, éd. René Pomeau, Paris, Flammarion, 2006.

52 NIANGO, Matthieu, *Citations de Sade expliquées*, Paris, Eyrolles, 2014, p. 168.

53 Il convient de préciser que Justine ne mentionne pas l'âge de Bressac ni celui de Jérôme. L'un est juste qualifié de jeune tandis que l'autre est vieux, toujours selon la vision de l'héroïne. Voir *Justine*, *Op. cit.*, p. 180 pour Bressac et p. 230 pour Jérôme.

en effet, Cœur-de-fer et Saint-Florent sont tous deux âgés de 36 ans, Rodin et Antonin ont tous deux 40 ans, Dubourg et Clément ont 48 ans, et Gernande et Cardoville ont 50 ans. Cette similitude, ou du moins ce rapprochement entre les âges est éloquent : si tous ont entre 35 et 55 ans, ils ont alors déjà vécu de nombreuses expériences, la lubricité qui les caractérise est développée, de même que la débauche. Ils sont donc aptes à enseigner le libertinage, ils en connaissent tous les aspects et la cruauté des méthodes d'enseignement qu'ils utilisent n'en est que plus exacerbée. Leur propre formation est depuis longtemps terminée, leurs goûts et leurs préférences sont affirmés, ils peuvent tenter de débaucher à leur tour Justine, cette élève qui semble tomber du ciel. D'autres caractéristiques physiques sont communes aux enseignants, tout particulièrement le regard. Justine mentionne souvent la férocité qu'elle décèle dans les yeux des maîtres, comme si toute l'autorité éducative passait par le regard. C'est pourquoi selon Justine, Dubourg a des « regards sournois[54] », Clément a « le regard sombre et farouche[55] », Gernande possède des « yeux noirs et méchants[56] » et Roland a « le regard féroce[57] ». Cette importance oculaire met en exergue la domination accordée aux maîtres, l'asservissement de l'élève Justine est de mise puisque les regards masculins l'effraient. Les enseignants affectionnés par Sade possèdent dès le départ une part importante d'autorité, Justine est forcée de leur obéir, sous peine de représailles douloureuses. Le regard vecteur d'autorité et de crainte est secondé par la stature, la force des maîtres libertins, toujours à travers la vision de Justine. Selon elle, les bourreaux enseignants sont toujours imposants, forts et massifs. C'est ainsi que Cœur-de-fer est est doté d'une « force de taureau[58] », Clément est d'une « grosseur énorme[59] » et d'une « taille gigantesque[60] », Sévérino est « membru comme Hercule[61] », Gernande est qualifié de monstre, il est d'une « monstrueuse grosseur[62] » et grand de « six pieds de haut[63] » et Roland est d'une « vigueur incompréhensible[64] » et « velu comme un ours[65] ». Les comparaisons sont explicites, selon Justine, les maîtres sont intouchables, capables de la tuer et de la torturer à tout moment si elle refuse les leçons. Ces descriptions ne sont pas sans rappeler les romans de Rabelais, à la Renaissance, peuplés d'ogres imposants et vigoureux. Sévérino, Gernande et les autres maîtres

54 *Justine*, *Op. cit.*, p. 145.
55 *Ibid.*, p. 226.
56 *Ibid.*, p. 287.
57 *Ibid.*, p. 325.
58 *Ibid.*, p. 156.
59 *Ibid.*, p. 226.
60 *Ibid.*.
61 *Ibid.*, p. 227.
62 *Ibid.*, p. 287.
63 *Ibid.*.
64 *Ibid.*, p. 325.
65 *Ibid.*.

libertins sont comparables à Gargantua ou Pantagruel[66], forts et démesurément proportionnés, la lubricité et la débauche sexuelle en plus. Enfin, un dernier aspect physique important dans l'enseignement du libertinage est également souvent décrit, du moins évoqué par Justine, à savoir l'organe sexuel masculin. En effet, en étant soumise à l'éducation débauchée, la narratrice élève ne peut faire abstraction de ce membre qui caractérise les maîtres libertins. À l'instar de la stature, l'organe sexuel des enseignants est tout aussi démesurément monstrueux, toujours selon le prisme justinien. C'est pourquoi le sexe de Cœur-de-fer est une « espèce de monstre[67] », celui de Sévérino est « pourvu de facultés tellement gigantesques[68] », quant à celui de Roland, c'est le plus monstrueux, puisque Justine le qualifie ainsi : « mes deux mains l'enlaçaient à peine, et sa longueur était celle de mon avant-bras[69]. » Les peintures offertes par Justine à sa sœur et au lecteur portent à croire que la débauche des libertins se traduit non seulement par leurs actes mais aussi par leur organe sexuel. Plus le sexe est gros et imposant, plus le libertinage est exacerbé, afin certainement de mieux torturer et jouir de la souffrance de l'élève.

Moralement, une nouvelle fois, les maîtres libertins se ressemblent. Justine voit en eux des figures vicieuses, préposées à toutes les formes de débauche possibles. Les portraits qu'elle dresse ne sont pas flatteurs, elle les caractérise de monstres débauchés, sans borne et sans limite. Ainsi Bressac possède une âme noire où « on y rencontrait tous les vices qui caractérisent celle des scélérats[70] », Clément est avili par « de la férocité, de la taquinerie, la fourberie la plus dangereuse[71] », l'âme de Jérôme est empreinte de « tous les goûts, toutes les passions, toutes les irrégularités les plus monstrueuses[72] », tandis que celle de Roland « joignait tous les vices[73] ». À l'instar du physique, le caractère rassemble les libertins. Les descriptions offertes par Justine narratrice laissent à penser que Sade a formé un seul type de maître libertin, et qu'il l'a ensuite décliné en de multiples exemplaires, au gré des rencontres de l'élève avec ses enseignants.

Les portraits des maîtres libertins ne peuvent qu'effrayer quiconque s'y attarde. Cependant, est-il véritablement possible de s'y fier ? En effet, la vigilance doit être de mise : il ne faut pas oublier que les enseignants sont perçus à travers la vision de l'élève victime. La narratrice de ses

---

66 Pour la description des géants de Rabelais, comparable à celle des maîtres libertins, voir RABELAIS, François, *Gargantua*, éd. Gérard Defaux, Paris, Librairie Générale Française, 2003 et *Pantagruel*, éd. Gérard Defaux, Paris, Librairie Générale Française, 1994.

67 *Justine*, *Op. cit.*, p. 156.

68 *Ibid.*, p. 229.

69 *Ibid.*, p. 325.

70 *Ibid.*, p. 200.

71 *Ibid.*, p. 229.

72 *Ibid.*, p. 230.

73 *Ibid.*, p. 325.

propres malheurs exagère peut-être les traits démesurés des maîtres libertins pour mieux attiser la pitié des narrataires, à savoir Juliette et Corville, ainsi que celle du lecteur.

2.1.2. Enseigner pour mieux jouir : la satisfaction sexuelle des maîtres

Si les libertins enseignent la débauche dans *Justine*, c'est non seulement pour tenter d'annihiler tout sentiment de vertu chez l'héroïne et l'amener à suivre la voie du vice, mais également et surtout pour jouir. Jouir, tel est le maître mot des enseignants libertins mis en scène dans le roman sadien. En effet, s'ils enseignent, c'est au nom du plaisir et non à celui des connaissances véhiculées. La bienveillance envers l'élève n'est jamais de mise lorsque les maîtres transmettent leur savoir libertin : l'important est de jouir par tous les moyens possibles, comme le souligne Patrick Wald Lasowski : « Le libertin de Sade est "trop blasé" sur tout. Il s'agit pourtant de jouir. La première série de crimes peut commencer[74] ». Les leçons pratiques transmises à Justine sont alors assimilables à des crimes : les enseignants sont des bourreaux, l'élève est une victime au nom de la jouissance.

Les enseignants permettent à Justine d'apprendre un certain éventail des pratiques sexuelles courantes et affectionnées dans le monde libertin : pénétration vaginale, sodomie, scatophilie, ou encore sadomasochisme ; les maîtres libertins ne sont pas concernés par les limites et les règles éducatives quant il s'agit de jouir par le biais des leçons qu'ils donnent. Quatre exemples illustrant les quatre pratiques précédemment citées sont particulièrement éloquents. Justine est plongée directement au cœur des pratiques libertines, afin que les maîtres puissent jouir. C'est ainsi qu'avec un comparse de Cœur-de-fer, Justine apprend les rudiments de la scatophilie, l'élève est alors forcée d'uriner sur le maître : « il me fallut, envie ou non, satisfaire à de légers besoins... Je fis ce qu'il voulut, je l'inondai, et ma soumission toute entière obtint de ce vilain homme une ivresse que rien n'eût déterminée sans cette infamie[75]. » Les termes employés par l'élève sont sans équivoque : c'est grâce à son obéissance, à sa « soumission » que le maître éprouve du plaisir. La leçon semble bâclée, à un aucun moment le maître n'explique à l'élève pourquoi il affectionne cette pratique. Au couvent de Sainte-Marie-des-Bois ensuite, le maître Antonin jouit de l'élève en la pénétrant : « sans inquiétude pour mes peines, le cruel vainqueur ne songe qu'à doubler ses plaisirs ; tout l'environne, tout l'excite, tout concourt à ses voluptés[76] ». Si avec Saint-Florent, Justine était évanouie, là elle est

[74] WALD LASOWSKI, Patrick, *Dictionnaire libertin : la langue du plaisir au siècle des Lumières*, entrée « blaser », Paris, Gallimard, 2011, p. 66.
[75] *Justine*, *Op. cit.*, p. 157.
[76] *Ibid.*, p. 236.

pleinement consciente. Cependant, la portée éducative semble une nouvelle fois nulle, Antonin cherche à jouir et non à transmettre un quelconque savoir libertin. Les termes relatifs à la jouissance se multiplient dans ce court extrait avec « plaisirs », « excite » et « voluptés », mettant alors en exergue la suprématie de la jouissance sur l'enseignement. Toujours au couvent de Sainte-Marie-des-Bois, avec Clément cette fois-ci, l'élève Justine apprend les pratiques sadomasochistes en subissant les coups acharnés et violents du maître : « cette dernière horreur détermine l'extase, et pendant que mon dos en reçoit les effets cruels, mes reins s'inondent des preuves d'un délire dont les résultats sont si dangereux[77]. » Clément apparaît ici comme un enseignant plus intéressé par les punitions que par les leçons. Le châtiment donné est synonyme de jouissance, c'est certainement ce que les maîtres préfèrent dans l'enseignement libertin qu'ils prodiguent. Enfin, Roland, maître monstrueux selon l'élève est l'instigateur de la dernière pratique mentionnée : il jouit de Justine en la sodomisant, mais en prenant le temps de lui expliquer : « c'est là que j'enfoncerai tout à l'heure ce membre qui t'effraie ; il y entrera de toute sa longueur, il te déchirera, il te mettra en sang et je serai dans l'ivresse[78]. » Avant même de commencer la sodomie de l'élève, Roland imagine déjà la jouissance qu'il éprouvera grâce à Justine. En lui montrant l'endroit où il compte opérer, le maître avertit pour une fois l'élève quant à la leçon qu'elle va recevoir. Cependant, il convient d'insister sur la contradiction présente dans les paroles de Roland rapportées par Justine. En effet, le maître évoque la douleur de l'élève, provocatrice du plaisir de l'enseignant. Le maître libertin est tout sauf traditionnel : il n'enseigne pas pour faire mûrir l'élève intellectuellement et moralement, mais au contraire pour l'infériorisier par la douleur et l'humiliation.

Les enseignants libertins sont égoïstes et sauvages, différents des professeurs modèles prônés au siècle des Lumières. Lors des jeux sexuels qu'ils pratiquent avec l'élève, ils recherchent avant tout leur propre plaisir. Les tortures sexuelles sont ludiques pour eux, mais certainement pas pour l'élève. Cherchent-ils alors véritablement à transmettre un savoir ? Ne veulent-ils pas plutôt une novice à leur disposition pour mieux s'en délecter et la faire souffrir ? Les professeurs libertins peuvent alors être considérés comme des bourreaux cherchant non pas à éduquer Justine, mais à la condamner aux châtiments les plus extrêmes au nom de la jouissance comme le souligne Stéphanie Génand : « Si la douleur de l'autre est donc seule en mesure de provoquer l'excitation nécessaire à la jouissance, le libertin ne pourra apparaître autrement que comme un bourreau[79]. »

[77] Justine, *Op. cit.*, p. 260.
[78] *Ibid.*, p. 328.
[79] GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, n°13, 2002, p. 3, en ligne : http://labyrinthe.revues.org/1510, consulté le 04/04/2015.

2.1.3. L'omnipotence des maîtres : enseignement libertin et récompense

Les enseignants libertins façonnés par Sade et décrits par Justine ne respectent aucune règle, ils utilisent l'élève tel un objet sexuel et pourtant, ils ne sont jamais punis. Il est possible de déceler ici une nouvelle contradiction avec les professeurs traditionnels du siècle des Lumières : lorsque ces derniers ne suivent pas les principes imposés par leur métier, ils sont châtiés, comme le précise Martine Sonnet lorsqu'elle évoque la pension de Sainte-Aure[80] :

> L'autre plaie qui peut ronger une communauté, c'est la corruption des mœurs ; elle sévit à Sainte-Aure, rue Neuve-Sainte-Geneviève au faubourg Saint-Marcel, en 1749. […] Jusqu'à la mort de sa deuxième supérieure, la demoiselle Dormant décédée en 1741, la maison ne fait pas parler d'elle. Avec sa succession commence la violation des statuts et règlements auxquels sont soumises les sœurs […]. Le ver est dans le fruit déjà du côté des sœurs intégrées au monastère avec le plus grand laxisme ; 3 d'entre elles sont renvoyées par ordre royal et l'archevêque en expulse une quatrième « dont le mari vit encore ». Cette épuration ne suffit pas à ramener l'ordre ni l'observance des règles. […] Le jeu, l'alcool, le sexe, la perversion des Filles de Sainte-Aure ne connaît pas de limites et les entraînent à persécuter les pensionnaires restées sages[81].

L'exemple offert par Martine Sonnet est éloquent : l'enseignant est soumis à des lois et les autorités compétentes interviennent lorsqu'il déroge aux règles dictées par sa profession. L'inverse est alors de mise dans *Justine*, les maîtres libertins n'étant pas véritablement enseignants, la loi ne les châtie jamais, elle va même jusqu'à les récompenser. Pire encore, ce sont parfois même les représentants de la loi qui sont chargés de l'éducation libertine de Justine. Ils agissent alors en totale liberté, étant intouchables.

Les libertins non représentants de la loi sont plus considérés comme des bourreaux que comme des professeurs, selon Stéphanie Genand : « Dans *Justine*, cette confusion des valeurs s'observe dans l'utilisation du mot "bourreau" ou de son synonyme "persécuteur" à propos des hommes croisés par la jeune femme[82] ». Ces maîtres bourreaux sont toujours récompensés de leurs actes, à croire que leur manière d'enseigner est la meilleure, supérieure à celle de l'enseignant classique. Ainsi, Dubourg, responsable la première rencontre de Justine avec le libertinage, se voit

[80] La pension de Sainte-Aure est gérée par des religieuses, donc ce ne sont pas des figures masculines, mais l'exemple proposé peut tout de même convenir aux maîtres libertins mis en scène dans *Justine*. En effet, les enseignants, qu'ils soient masculins ou féminins, sont tous soumis aux mêmes règles.

[81] SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, *Op. cit.*, p. 135-137.

[82] GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, *Op. cit.*, p. 2.

accorder une augmentation conséquente de ses revenus : « huit jours après j'appris que cet insigne libertin venait d'obtenir du gouvernement une régie générale qui augmentait ses revenus de plus de quatre cents mille livres de rente[83] ». Au couvent de Sainte-Marie-des-Bois, Sévérino lui aussi est récompensé alors qu'il a torturé Justine en lui enseignant l'utilisation des instruments sexuels. Il gagne du pouvoir en devenant général : « Sévérino, parent et protégé du pape, venait d'être nommé, par Sa Sainteté, général de l'ordre des Bénédictins[84]. » De la même manière, Rodin, chirurgien mais également véritable enseignant qui jouit de ses élèves en secret, n'est pas châtié de ses abus sexuels, il reçoit même une promotion considérable : « Rodin, ce chirurgien de Saint-Marcel, cet infâme qui m'avait si cruellement punie d'avoir voulu lui épargner le meurtre de sa fille, venait, disait ce journal, d'être nommé Premier chirurgien de l'impératrice de Russie, avec des appointements considérables[85]. » Enfin, il convient de fournir un dernier exemple afin d'affirmer que cette notion de récompense n'est pas exceptionnelle dans *Justine*. Notons alors le cas de Roland, maître sexuel de l'héroïne, mais également empreint du désir de la pendre à plusieurs reprises, récompensé de sa scélératesse : « Dalville successeur de Roland nous apprit l'heureuse arrivée de son confrère à Venise ; il y était établi, il y avait réalisé sa fortune, et y jouissait de tout le repos, de tout le bonheur dont il avait pu se flatter[86]. » Il semble alors que plus les maîtres sont de mauvais enseignants, c'est-à-dire des enseignants du vice et non de la vertu, plus ils se voient attribuer d'immenses récompenses, peut-être alors afin de les encourager à poursuivre dans cette voie éducative.

Pire encore, ce sont parfois même les hommes de la justice qui enseignent le libertinage à Justine, en toute impunité., comme le souligne Stéphanie Génand : « le libertin était un "bourreau" parce qu'il aimait faire souffrir, il le devient au plein sens du terme lorsqu'il se dote d'instruments de coercition, et d'une autorité que rien ne semble pouvoir remettre en question[87]. » L'enseignant représentant de la loi dans *Justine* se dessine sous les traits de Cardoville, juge de son véritable métier. En effet, détenteur du sort de la victime, le robin use de son autorité pour mieux soumettre l'élève aux pulsions libertines qui le caractérisent. Après avoir abusé d'elle comme il le souhaitait, le juge prévient Justine : même si elle cherche à l'accuser, ses paroles ne seront pas entendues, puisque c'est lui qui détient tout le pouvoir :

---

83 *Justine*, *Op. cit.*, p. 147.
84 *Ibid.*, p. 281.
85 *Iibid.*, p. 310.
86 *Ibid.*, p. 344.
87 GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, *Op. cit.*, p. 4.

> Le jour d'ensuite Cardoville vint m'interroger, je ne pus m'empêcher de frémir en voyant avec quel sang-froid ce coquin venait exercer la justice, lui, le plus scélérat des hommes, lui qui, contre tous les droits de cette justice dont il se revêtissait, venait d'abuser aussi cruellement de mon innocence et de mon infortune ; j'eus beau plaider ma cause, l'art de ce malhonnête homme me composa des crimes de toutes mes défenses : quand toutes les charges de mon procès furent bien établies selon ce juge inique, il eut l'impudence de me demander si je connaissais dans Lyon un riche particulier nommé M. de Saint-Florent[88].

Le maître se pose là en véritable bourreau, l'enseignant se cache sous les voiles de la justice pour mieux parfaire ses crimes libertins.

Les maîtres libertins dans *Justine* correspondent à la vision sadienne des enseignants et non à celle de la société du siècle des Lumières. Monstres débauchés au physique de géants, plus enclins aux plaisirs vicieux qu'aux leçons scolaires, les maîtres de l'élève Justine ne cessent de se succéder et de se ressembler. Bien éloignés du corps enseignant classique, les professeurs sadiens n'ont aucune crainte à délivrer les lubriques leçons qu'ils affectionnent, se sachant protégés et même aidés par la justice officielle. Avec ces maîtres libertins éclate toute la particularité de l'enseignement sous le prisme de Sade. Plus débauchés qu'enseignants, Rodin, Cardoville et leurs compères n'omettent cependant pas de s'en accorder toutes les prérogatives. En ne se souciant pas de ce qu'ils font subir à Justine, les maîtres libertins nient le statut de l'élève, mais également par glissement, celui de la femme, comme le précise notamment Michel Delon : « Le libertin impose son pouvoir par cette relation sans réciprocité, la jeune femme est mise à terre, niée en tant que femme susceptible de procréer, en tant que visage et regard capable de répondre au désir qui s'adresserait à elle, en tant qu'être humain d'égale dignité[89]. » Cependant, il ne faut pas oublier de mentionner que Justine n'est pas la seule élève présente dans le roman, d'autres victimes se voient attribuer ce rôle, et sont alors des apprenties libertines[90].

---

88 *Justine*, *Op. cit.*, p. 382.

89 DELON, Michel, « L'obsession anale de Sade », *Annales historiques de la Révolution française*, n°361, 2010, p. 132, en ligne : http://ahrf.revues.org/11710, consulté le 03/12/2014.

90 Nous mettons volontairement ces termes au féminin car bien que certaines victimes soient masculines, c'est exclusivement l'éducation féminine que nous étudions.

2.2. L'asservissement sexuel des élèves

Même placées au second plan, certaines figures féminines du roman apparaissent telles des élèves victimes des maîtres libertins. Ces jeunes filles, moins importantes dans le roman que le personnage éponyme, sont pourtant elles aussi avilies par des sévices sexuels. Certains cas sont notamment assez éloquents pour que nous en tenions compte dans notre étude.

L'inceste est un de ces cas notables où les filles sont asservies. C'est notamment ce qui se passe avec Rosalie, la fille de Rodin le chirurgien. Ce dernier est le seul maître de Rosalie, il lui enseigne le libertinage depuis qu'elle a onze ans : « Ô Thérèse, ajouta Rosalie en se précipitant dans mes bras, ô chère fille, et moi-même aussi, et moi-même il m'a séduite dès ma tendre enfance ; à peine avais-je onze ans que j'étais déjà sa victime... que je l'étais, hélas ! sans pouvoir m'en défendre[91]. » L'enseignement libertin n'a pas de limite, le maître fait passer la jouissance avant les liens familiaux. Rosalie ne connaît que le libertinage, elle est la propriété de Rodin, qui peut tout lui enseigner, même les pires pratiques, sans qu'elle ne puisse protester. C'est ainsi que Rosalie ne semble plus réagir quand son père décide de lui donner une leçon pour se satisfaire, elle semble subir en silence aussi bien les coups que la sodomie :

> Rodin l'attache au poteau comme ses écolières, […] il fouette sa fille, il la frappe depuis le milieu des reins, jusqu'aux bas des cuisses, en s'extasiant de plaisir. […] Et l'intérieur de l'autel, et la bouche de la victime... tout, excepté le devant, tout est dévoré de suçons ; bientôt sans varier l'attitude, se contentant de se la rendre plus propice, Rodin pénètre dans l'asile étroit des plaisirs, […] Rodin est aux nues, il pourfend, il déchire, mille baisers plus chauds les uns que les autres expriment son ardeur, sur ce qu'on présente à sa luxure ; la bombe éclate, et le libertin enivré ose goûter les plus doux plaisirs au sein de l'inceste et de l'infamie[92].

À aucun moment n'est fait état des réactions de l'élève qui d'ailleurs n'est pas désignée comme telle, elle est une « victime ». Lorsqu'il s'agit de libertinage, les liens parentaux n'ont plus d'importance, encore moins d'existence, comme le souligne Marion Trévisi : « Sade pervertit tout lien de parenté ; rien ne résiste face au désir des libertins, tout leur cède et tout devient confusion, même les liens familiaux qui perdent tout signification[93]. » L'inceste est une nouvelle fois mis en scène dans la suite

91 *Justine*, *Op. cit.*, p. 207.
92 *Ibid.*, p. 208.
93 TRÉVISI, Marion, *Au cœur de la parenté, oncles et tantes dans la France des Lumières*, préf. Jean-Pierre Bardet, Paris, PUPS, 2008, p. 121.

de *Justine*, lorsque qu'il est mentionné que Roland utilise sa sœur pour satisfaire les pulsions qui l'agitent : « Roland avait sa propre sœur pour maîtresse, et c'était avec elle qu'il achevait d'éteindre les passions qu'il venait d'allumer près de nous[94]. » Il est possible de remarquer que là encore, l'élève n'a rien à dire, elle doit subir les assauts libertins de son frère sans aucune plainte. Elle est libertine par procuration, alors même qu'elle est encore très jeune : « ma sœur bien plus jeune que toi le soutient dans cette même partie ; jamais je ne jouis différemment des femmes[95] ». La sœur de Roland n'est jamais mentionnée par son prénom, elle n'est pas pas du tout décrite, elle n'est qu'une entité qui apprend les principes libertins dans le but de satisfaire son frère.

L'autre cas notable apparaît lorsque la fille est enceinte. Au sein de *Justine*, la grossesse n'est pas un frein à l'enseignement du libertinage, au contraire, elle décuple les pulsions des maîtres. Ainsi, au couvent de Sainte-Marie-des-Bois, une femme enceinte de six mois doit encore satisfaire les quatre maîtres religieux. Le spectacle paraît cruel, alors même que ce sont certainement eux les responsables de son état, les maîtres prennent plaisir à lui faire endurer d'autres sévices :

> La femme de trente-six ans, grosse de six mois, ainsi que je vous l'ai dit, est huchée par eux, sur un piédestal de huit pieds de haut ; ne pouvant y poser qu'une jambe, elle est obligée d'avoir l'autre en l'air ; autour d'elle sont des matelas garnis de ronces, de houx, d'épines, à trois pieds d'épaisseur, une gaule flexible lui est donnée pour la soutenir : […] toute grosse qu'elle est, la malheureuse reste en attitude près d'un quart d'heure ; les forces lui manquent enfin, elle tombe sur les épines, et nos scélérats enivrés de luxure, vont offrir pour la dernière fois sur son corps l'abominable hommage de leur férocité[96].

Les maîtres savent punir leur élève pour une faute qu'elle n'a pourtant pas commise. Ils trouvent du plaisir dans tous les aspects de l'enseignement, quel que soit l'état de la victime. Pire encore, lorsque la grossesse est menée à son terme, elle offre aux maîtres libertins un nouvel élève, le plus innocent qui soit. Les autorités éducatives poussent le vice jusqu'au bout, en abusant des nouveaux-nés : « s'ils le recueillent, c'est pour en jouir[97] ». La phrase agit telle une sentence sans appel, l'élève féminine est punie d'avoir enfanté, elle doit donc perdre son enfant à cause des tortures infligées par les maîtres.

---

94 *Justine*, *Op. cit.*, p. 326.
95 *Ibid.*, p. 328.
96 *Ibid.*, p. 238.
97 *Ibid.*, p. 249.

Grâce à ces exemples exceptionnels est mise en exergue la supériorité indubitable des maîtres sur les élèves. Le statut de la femme est toujours inférieur à celui de l'homme : quoi qu'elles fassent, les élèves sont punies, asservies sexuellement et physiquement. Qu'importe son état, qu'importe sa condition, l'élève est toujours destinée à obéir, à se soumettre aux méthodes éducatives débauchées mises en place dans des lieux à la fois proches et éloignés des salles de classe traditionnelles.

2.3. Les lieux d'apprentissage

Les lieux où se met en place l'enseignement libertin dans *Justine* sont fermés, imperméables à l'extérieur, tout se déroule en secret sans que personne ne soit mis au courant, à l'exception des maîtres et des élèves. Pour Angela Carter, l'espace dans *Justine* est tel un triptyque à l'intérieur duquel figurent les lieux d'enseignement : « La route, en tant que lieu de la fuite, […] la forêt en tant que lieu privilégié du viol, et la forteresse, lieu de réclusion et de souffrance, constituent les images récurrentes de ce roman[98]. » Cette forteresse mentionnée caractérise les lieux d'apprentissage, ayant souvent l'apparence des salles de classes classiques mais bien différents au niveau des enseignements. Dans tout le roman, deux lieux sont particulièrement révélateurs de l'enseignement : la pension tenue par Rodin et le couvent de Sainte-Marie-des-Bois.

2.3.1. La pension de Rodin

Le maître Rodin s'est vu accorder le droit de tenir une pension mixte, alors que sa femme est décédée : « M. Rodin tenait chez lui une pension d'enfants des deux sexes, il en avait obtenu le privilège du vivant de sa femme, et l'on n'avait pas cru devoir l'en priver quand il l'avait perdue[99]. » À première vue, le lieu correspond à une pension ordinaire purement scolaire et bien organisée, où les élèves sont encadrés :

> ces enfants ne mangeaient pas chez lui, mais ils y venaient deux fois par jour, de sept à onze heures le matin, de quatre à huit le soir. Si jusqu'alors je n'avais pas encore vu tout ce petit train, c'est qu'arrivée chez cet homme pendant les vacances, les écoliers n'y venaient plus ; ils y reparurent vers ma guérison. Rodin tenait lui-même les écoles, sa gouvernante soignait celle des filles, dans

98 CARTER, Angela, *La femme sadienne*, trad. Françoise Cartano, Paris, Henri Veyrier, 1979, p. 72.
99 *Justine*, *Op. cit.*, p. 202.

> laquelle il passait aussitôt qu'il avait fini l'instruction des garçons ; il apprenait à ces jeunes élèves à écrire, l'arithmétique, un peu d'histoire, le dessin, la musique, et n'employait pour tout cela d'autres maîtres que lui[100].

Cette description sommaire est tout ce qu'il y a de plus ordinaire : l'emploi du temps est organisé par tranches horaires, les élèves ont droit à des jours de repos et de nombreuses matières purement scolaires leur sont enseignées. Cet extrait détaché de son contexte n'offre à priori aucune trace de libertinage caché, le subterfuge semble bien mené. Le vocabulaire de l'école bien présent avec « vacances », « écoliers », « écoles », « instruction », ou encore « élèves » ainsi que l'énumération des matières met en exergue le fait que le crime libertin de Rodin est bien camouflé. Personne, à ce stade, ne peut se douter de la débauche omniprésente au sein de la pension.

Cependant, même si le lieu décrit correspond à un école au sens pur du terme, il n'en est rien ; au contraire, ce lieu est synonyme d'apprentissage certes, mais il est surtout le moyen pour Rodin d'assouvir les envies libertines qui le tenaillent sans cesse. Pour enseigner le libertinage, le chirurgien ne choisit pas n'importe quel élève, il les sélectionne âprement notamment par leur physique qui se doit d'être irréprochable : « rien n'était joli comme les sujets qu'admettaient Rodin. Si on lui en présentait un qui eût quelques défauts corporels, ou point de figure, il avait l'art de le rejeter sous vingt prétextes toujours colorés de sophismes où personne ne pouvait répondre[101] ». La beauté comme principal critère de sélection, si ce n'est le seul, permet à Rodin d'assouvir un plaisir ordinaire : celui des yeux. Cependant, grâce ou à cause de cette beauté, les élèves sont destinés à subir les leçons et les corrections libertines du maître afin qu'il puisse jouir, comme le souligne Stéphanie Genand : « Cette structure, qui lui offre surtout l'avantage de se constituer une réserve de victimes sexuelles, le transforme en "instituteur pervers", libre de laisser s'exprimer les élans de sa lubricité[102]. » En effet, c'est au seul nom du libertinage que le chirurgien tient cette pension, mais il le cache. Il est conscient qu'en feignant constamment d'être un instituteur modèle, personne ne pourra lui enlever ses droits. Ce que préfère alors Rodin dans sa pension, c'est le système de corrections qu'il met en place. Les châtiments corporels sont omniprésents dans le quotidien des élèves, ce que confirme Stéphanie Genand : « Rodin apparaît en effet comme un véritable bourreau dans la mesure où il s'est lui-même arrogé le droit d'infliger des châtiments aux enfants qu'il reçoit dans le cadre de son "école"[103] ». Ainsi, les élèves sont punis trois fois par semaine, une salle est

[100] *Justine*, *Op. cit.*, p. 202-203.
[101] *Ibid.*, p. 202.
[102] GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, *Op. cit.*, p. 4.
[103] *Ibid.*.

même dédiée exclusivement aux châtiments, nommée la « chambre de correction[104] ». Afin de pouvoir punir les élèves à sa guise, le maître invente des prétextes, augmentant un peu plus l'autorité qui lui est octroyée : « N'en crois rien, me dit ici Rosalie, ce sont des fautes qu'il trouve pour consolider ses prétextes ; cette petite créature est un ange, c'est parce qu'elle lui résiste qu'il la traite avec dureté[105]. » Les scènes de correction se succèdent sans cesse, aucun élève ne semble pouvoir s'y soustraire, à croire que l'instituteur passe plus de temps dans la « chambre de correction » qu'à enseigner les matières scolaires.

Véritable prestidigitateur, Rodin excelle dans le rôle d'enseignant qu'il s'est attribué. Le chirurgien s'offre sans discontinuer un véritable harem d'élèves afin de dispenser les leçons libertines qui lui procurent plaisir et jouissance. Une question reste cependant en suspens, question qui ne trouve jamais de réponse au sein de *Justine* : pourquoi les élèves ne dénoncent-ils pas les méthodes éducatives vicieuses du maître alors qu'ils ne sont pourtant pas cloîtrés ?

2.3.2. Le couvent de Sainte-Marie-des-Bois

Plutôt prison qu'institution, le couvent de Sainte-Marie-des-Bois est éloigné de toute forme de vie. Pour y parvenir, Justine est obligée de parcourir un long périple :

> Pas une maison, et pour tout chemin un sentier peu battu que je suivais à tout hasard ; j'avais au moins déjà fait cinq lieues, et je ne voyais encore rien s'offrir, lorsque l'astre ayant absolument cessé d'éclairer l'univers, il me sembla ouïr le son d'une cloche... J'écoute, je marche vers le bruit, je me hâte, le sentier s'élargit un peu, j'aperçois enfin quelques haies, et bientôt après le couvent ; rien de plus agreste que cette solitude, aucune habitation ne l'avoisinait, la plus prochaine était à six lieues, et des bois immenses entouraient la maison de toutes parts ; elle était située dans un fond, il m'avait fallu beaucoup descendre pour y arriver[106].

La description offerte au lecteur par Justine paraît quelque peu effrayante. Le couvent est isolé, abrité des regards, au fond d'une cuvette, presque inaccessible. Dès le départ, avant même que l'élève n'y pénètre, il est possible de se rendre compte que cette école est spéciale, les enseignements dispensés ne sont certainement pas scolaires.

---

104 *Justine*, *Op. cit.*, p. 204.
105 *Ibid.*.
106 *Ibid.*, p. 225-226.

Cependant, au niveau de l'organisation, tout semble être constitué de manière à ressembler à une école classique. Ainsi, lorsque Omphale, chargée d'instruire théoriquement Justine, décrit le fonctionnement du couvent, il n'est pas sans rappeler la Maison Royale de Saint-Cyr précédemment analysée. En effet, à l'instar de Saint-Cyr, le couvent partage ses écolières en plusieurs classes :

> Toutes les femmes que tu as vues hier, ma chère Thérèse, et celle que tu viens de voir, se divisent en quatre classes de quatre filles chacune ; la première est appelée la classe de l'enfance ; elle contient les filles depuis l'âge le plus tendre jusqu'à celui de seize ans ; un habillement blanc les distingue. La seconde classe, dont la couleur est le vert, s'appelle la classe de la jeunesse ; elle contient les filles de seize jusqu'à vingt et un ans. La troisième classe est celle de l'âge raisonnable ; elle est vêtue de bleu ; on y est depuis vingt et un jusqu'à trente, c'est celle où nous sommes l'une et l'autre. La quatrième classe vêtue de mordoré, est destinée pour l'âge mur ; elle est composée de tout ce qui passe trente ans[107].

De même, de nombreuses règles existent au sein de cette institution libertine, qu'il est préférable pour les pensionnaires de toujours respecter, sous peine de corrections. Heure de lever, habillement, coiffage, nourriture, conduite ou encore religion, tout est réglementé. Plus que des instituteurs, les moines s'apparentent plutôt à des bourreaux, soumettant les élèves à tous leurs caprices, comme le souligne Angela Carter : « Comme dans tous les lieux de réclusion imaginés par Sade, l'intimidation règne en maître absolu et la seule rétribution de la vertu est d'échapper au punitions, tandis que cette vertu se limite exclusivement à la stricte observance de tout un système de règles parfaitement arbitraires[108]. » Ces règles affectionnées par les maîtres libertins et devant être impérativement respectées permettent la mise en place d'un enseignement débauché drastique.

Les leçons dispensées par les maîtres, contrairement à celles de Rodin, ne sont pas du tout scolaires. Pas de lecture, pas d'histoire, pas d'arithmétique, uniquement du libertinage. Chaque mois, une élève en particulier est choisie par un moine, l'enseignement de la débauche est alors renforcé pour la victime puisqu'elle doit constamment être aux services du maître : « il faut qu'elle endure tout ; elle doit être debout toute la nuit dans la chambre de son patron et toujours prête à s'offrir aux passions qui peuvent agiter ce tyran[109] ». À aucun moment le moine n'est désigné

[107] *Justine*, *Op. cit.*, p. 241. Ces quatre classes de filles sont similaires à celles de Saint-Cyr. Les élèves sont toutes classées par âge, distinguées également par la couleur d'un vêtement. Pour de plus amples précisions sur la constitution des classes de la Maison Royale de Saint-Cyr, voir : *1.1.2. Un exemple historique concret : Saint-Cyr ou l'École des filles*.

[108] CARTER, Angela, *La femme sadienne*, *Op. cit.*, p. 78.

[109] *Justine*, *Op. cit.*, p. 249.

comme un instituteur, au contraire, il est l'opposé d'un enseignant bienveillant, il est un « patron », un « tyran ».

Au sein de cet institution libertine, l'élève féminine est presque déshumanisée, sa vie n'a pas d'importance au yeux des maîtres, puisqu'ils n'hésitent pas à la tuer lorsque leur désir pour elle est amoindri. Elles n'existent que par leur sexe, non par leur statut d'élève, comme le souligne Angela Carter : « Au sein du couvent, la fonction sexuelle des femmes est vécue comme une négation systématique de leur existence en tant qu'êtres humains[110]. »

2.3.3. Des espaces d'enseignement isolés

Une autre constante peut être décelée dans le roman, les lieux où Justine est éduquée sont pour la plupart éloignés de toute civilisation. Nous venons de le voir, tel est le cas du couvent de Sainte-Marie-des-Bois, mais ce n'est pas le seul, au contraire, le château de Gernande et celui de Roland sont effrayants, isolés, presque coupés du monde. Ainsi, la description de la demeure de Gernande offerte par Justine est similaire à celle du couvent : « C'était un superbe et vaste bâtiment isolé au milieu de la forêt mais il s'en fallait de beaucoup pour que ce grand édifice fût aussi peuplé qu'il paraissait fait pour l'être[111]. » Le château de Roland, quant à lui, semble encore plus effrayant, puisque d'allure meurtrière : « Enfin nous vîmes un château perché sur la crête d'une montagne au bord d'un précipice affreux, dans lequel il semblait prêt à s'abîmer : aucune route ne paraissait y tenir ; celle que nous suivions, seulement pratiquée par des chèvres[112] ». Dans les deux cas, Justine insiste sur l'aspect solitaire des demeures, l'extérieur effrayant n'étant alors qu'un avant-goût de ce qui se passe à l'intérieur.

Si la pension de Rodin et le couvent de Sainte-Marie-des-Bois sont les deux seuls lieux se rapprochant le plus des écoles traditionnelles du siècle des Lumières, c'est uniquement dans leur organisation mais absolument pas dans le contenu des enseignements dispensés. Dans le roman sadien, les lieux d'apprentissage libertin sont cachés, presque introuvables et surtout effrayants de par leur dimension et leur emplacement. Les châteaux sont à l'image des maîtres et de leurs leçons, peu accueillants, monstrueux et imposants.

---

110 CARTER, Angela, *La femme sadienne*, *Op. cit.*, p. 80.
111 *Justine*, *Op. cit.*, p. 287.
112 *Ibid.*, p. 321.

Sous le prisme de Sade, l'éducation féminine prend un tout autre aspect. Plus de salles de classe traditionnelles, plus de matières scolaires, plus de religion, plus de professeurs honnêtes et intègres, seule reste la faiblesse naturelle des filles. En remaniant les règles éducatives de son temps, le créateur de Justine donne libre cours au libertinage. S'il copie parfois l'organisation des lieux d'apprentissage, c'est pour mieux cacher la débauche afin que personne ne la découvre. Les filles sont les élèves, ou plutôt les victimes préférées de l'enseignement mis en place dans *Justine*, certainement de par leur infériorité causée par leur sexe. Elles n'ont d'autre choix que d'obéir aux maîtres, d'accepter toutes les tortures physiques et sexuelles. Elles ne peuvent que devenir libertines, par contrainte. Si les élèves féminines sont nombreuses tout au long du roman, une seule se détache véritablement : il s'agit du personnage éponyme, sans cesse livrée aux mains des maîtres libertins.

Seconde partie :

Justine, héroïne de Sade : une victime du système éducatif libertin

---

> « La voilà donc vaincue, cette femme superbe qui avait osé croire qu'elle pourrait me résister ! Oui, mon amie, elle est à moi, entièrement à moi ; et depuis hier, elle n'a plus rien à m'accorder[113]. »

Au sein du système éducatif propre à Sade, Justine fait figure d'élève certes, mais une élève victime. Le personnage éponyme est soumis à de nombreux maîtres libertins que le narrateur place sur sa route, tous désireux de lui transmettre leur savoir concernant la débauche et le vice. C'est pourquoi cette seconde partie sera consacrée intégralement à Justine, afin de mettre en exergue non seulement son statut de victime dans l'apprentissage libertin que le narrateur lui réserve, mais également l'ambiguïté qui réside parfois dans ses paroles et ses actions. Dans un premier temps, il conviendra de s'intéresser au parcours de Justine, en partant de sa sortie du couvent jusqu'à sa mort. Il s'agira alors de mentionner succinctement sa sœur Juliette afin de comparer leur parcours, puis d'analyser le motif du corps au travers du prisme de la dépravation. Dans un second temps, nous entreprendrons d'analyser avec précision la notion d'assujettissement de l'élève, notion importante s'il en est au sein de notre étude. Il faudra alors démontrer l'importance des sens dans l'apprentissage contraint de Justine, expliciter l'omniprésence de la privation de liberté et aussi s'intéresser au chantage, monnaie courante dans l'œuvre et pratique affectionnée par les enseignants bourreaux. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous porterons notre attention sur l'ambiguïté de la victime. Nous tenterons alors de répondre à l'interrogation suivante : Justine est-elle véritablement victime ou n'est-elle pas parfois consentante ? Pour cela, il conviendra d'analyser l'ambivalence dont Justine peut parfois faire preuve, tant au niveau des rapports qu'elle entretient avec certains de ses maîtres, que de son vocabulaire et des choix qu'elle opère.

---

[113] LACLOS, Pierre Choderlos de, *Les Liaisons dangereuses*, lettre CXXV, *Op. cit.*, p. 399.

I. Un parcours initiatique fatal

Au lecteur qui découvre *Justine ou Les Malheurs de la vertu*, force est de reconnaître que la route façonnée par Sade pour son héroïne est abreuvée de malheurs, de peines, de tortures et de sévices. En un mot, elle lui est fatale[114]. Cependant, qu'est-ce que la fatalité ? Issu du latin *fatalitas*, le terme peut désigner une « puissance occulte qui […] déterminerait le cours des événements d'une façon irrévocable[115] » ainsi qu'une « série persistante de malheurs[116] ». Le narrateur extradiégétique, tout aussi libertin que les maîtres de Justine, représente cette puissance qui contrôle les sombres pérégrinations de l'héroïne, obligée de se soumettre sans cesse aux enseignants débauchés que l'auteur affectionne. Persécutée, Justine devient une victime, l'éducation qu'elle reçoit sous la contrainte la mène à la mort. C'est pourquoi cette première sous-partie sera divisée en deux points, à savoir le chemin éducatif de Justine à travers une comparaison avec sa sœur Juliette, ainsi que la notion d'avilissement du corps.

1.1. « Juline[117] » : deux sœurs sadiennes au destin divergeant

Comment étudier le personnage de Justine, figure emblématique de Sade s'il en est, sans analyser, même succinctement, le personnage de Juliette ? Tout oppose les deux héroïnes et pourtant tout les unit, elles représentent les femmes sadiennes par excellence, les femmes objets de toutes les études selon Michèle Vallenthini :

> Ces deux femmes, l'une ange, l'autre démon, s'imposeront à l'histoire de la critique sadienne, ainsi qu'à celle de la critique littéraire, comme les seuls pôles de réflexion possibles sur la féminité. Ainsi elles hanteront les imaginaires jusqu'au XIXe siècle, moment où la femme devient plus que jamais objet de discours littéraires, philosophiques, biologiques et politiques qui hésitent entre

[114] Il convient de rester vigilant face à cette notion de fatalité, car même si elle semble présente dans les aventures de Justine, Sade ne l'approuve pas entièrement et en fait part au lecteur au début du roman : « Le chef-d'œuvre de la philosophie serait de développer les moyens dont la Providence se sert pour parvenir aux fins qu'elle se propose sur l'homme, et de tracer, d'après cela, quelques plans de conduite qui pussent faire connaître à ce malheureux individu bipède, la manière dont il faut qu'il marche dans la carrière épineuse de la vie, afin de prévenir les caprices bizarres de cette fatalité à laquelle on donne vingt noms différents, sans être encore parvenu, ni à la connaître, ni à la définir. », voir : *Justine*, *Op. cit.*, p. 131.

[115] TLFI, entrée « fatalité ».

[116] *Ibid.*

[117] Nous reprenons ici le titre de l'article de Noëlle Chatelet au sein de la revue *Obliques* consacrée à Sade. La contraction des deux prénoms Juliette et Justine, « Juline », met en exergue le lien qui unit les deux sœurs sadiennes. Elles sont différentes mais complémentaires, dissemblables mais indissociables pour Sade. Pour de plus amples précisions concernant l'article, voir : CHATELET, Noëlle, « Juline », *Obliques : Sade*, n°12-13, 1977, p. 61-63.

> mythes anciens et fantasmes liés à une nouvelle vision de la femme née dans les écrits médicaux des Lumières[118].

Les premières pages de *Justine ou Les Malheurs de la vertu* offrent à voir deux jeunes orphelines abandonnées au même sort, touchées toutes deux par le malheur, c'est donc grâce à leur caractère respectif que nous pouvons déjà les différencier :

> Mme de Lorsange qui se nommait pour l'heure Juliette, et dont le caractère et l'esprit étaient, à fort peu de choses près, aussi formés qu'à trente ans, […] ne parut sensible qu'au plaisir d'être libre, sans réfléchir un instant aux cruels revers qui brisaient ses chaînes. Pour Justine, âgée comme nous l'avons dit, de douze ans, elle était d'un caractère sombre et mélancolique, qui lui fit bien mieux sentir toute l'horreur de sa situation[119].

Ce premier portrait, bien que succinct, met l'accent sur le destin divergeant des deux sœurs. Juliette, l'aînée, considère la perte de ses parents comme une opportunité à saisir tandis que Justine, la cadette, pressent l'horreur de cette liberté fraîchement acquise. Dès le départ, le narrateur tend à séparer les deux héroïnes, il souhaite que leurs pérégrinations ne cessent de les éloigner, tant physiquement que moralement. Cependant, nous ne pouvons le nier, l'éducation libertine les rapproche : pendant que Juliette se rend chez la Duvergier afin d'offrir sa virginité[120] à plus d'une centaine d'hommes, Justine rencontre un curé plus proche du libertinage et des plaisirs sexuels pédophiles que de la religion. Si Justine se refuse dès le début du roman à succomber à l'éducation libertine que Sade lui propose, Juliette s'y complaît et y trouve même le leitmotiv de sa vie.

C'est indubitable, Juliette plonge avec délice dans la voie du libertinage offerte par Sade. Son goût pour le vice est inné et l'apprentissage qu'elle reçoit chez la Duvergier ne fait que renforcer son désir d'emprunter le chemin libertin :

> Au bout de cet épineux noviciat, Juliette obtient enfin des patentes de sœur converse ; de ce moment elle est réellement reconnue fille de la maison ; dès lors elle en partage les peines et les profits. Autre apprentissage ; si dans la première école, à quelques écarts près, Juliette a servi la nature, elle en oublie

118 VALLENTHINI, Michèle, « La troisième femme », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, n° 2013-2, 2014, p. 22.

119 *Justine*, *Op. cit.*, p. 133.

120 Il convient bien évidemment de parler de virginité artificielle, puisque la Duvergier rétrécit chaque soir l'orifice de Juliette. *Ibid.*, p. 137.

> les lois dans la seconde ; elle y corrompt entièrement ses mœurs ; le triomphe qu'elle voit obtenir au vice dégrade totalement son âme ; elle sent que, née pour le crime, au moins doit-elle aller au grand et renoncer à languir dans un état subalterne, qui, en lui faisant faire les mêmes fautes, en l'avilissant également, ne lui rapporte pas, à beaucoup près, le même profit[121].

Le vocabulaire de l'éducation déjà présent avec les termes « apprentissage » et « école » offre à voir une Juliette prédisposée à suivre les préceptes libertins en travaillant sans cesse pour parfaire son instruction et devenir alors la figure féminine libertine sadienne par excellence. Dépravation sexuelle, meurtres, infanticides, le narrateur permet à Juliette de tout expérimenter afin qu'elle puisse à son tour enseigner le libertinage, c'est du moins ce qu'évoque Michèle Vallenthini :

> Juliette, secondée par Clairwil et Olympe Borghèse, incarne le deuxième type de femme qu'on a distingué chez Sade : elle s'épanouit dans le vice, l'assimile vite comme mode de vie et échappe ainsi au handicap de la vertu. S'étant affranchie de tous les rôles féminins par la force du libertinage, elle possède une capacité d'adaptation étonnante qui fait que non seulement elle consent aux assauts masculins, mais qu'elle participe aussi activement à la propagation de l'idéologie libertine[122].

L'expression est éloquente, si Juliette permet « la propagation de l'idéologie libertine », c'est grâce à l'éducation qu'elle reçoit dès sa sortie du couvent, éducation que non seulement elle accepte mais surtout qu'elle approuve. Le narrateur présente Juliette telle une héroïne libertine puissante, qui n'est pas sans rappeler une certaine marquise de Merteuil[123] mise en scène par Laclos dans *Les Liaisons dangereuses*. Effectivement, à l'instar de la marquise, Juliette parvient à dissimiler son libertinage derrière un masque d'hypocrisie et de fausse vertu : « Ce n'était plus une fille entretenue, c'était une riche veuve qui donnait de jolis soupers, chez laquelle la Cour et la Ville étaient trop heureuses d'être admises ; femme décente en un mot et qui néanmoins *couchait* pour deux cent louis, et se donnait pour cinq cents par mois[124]. » L'éducation libertine réservée à Juliette et résumée par le narrateur de manière élogieuse est symbole de réussite, puisque quiconque côtoie la libertine ne

121 *Justine*, *Op. cit*, p. 137-138.

122 VALLENTHINI, Michèle, « La troisième femme », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, *Op. cit.*, p. 23.

123 La célèbre lettre LXXXI, adressée à Valmont, permet à la marquise de Merteuil de narrer son ascension libertine au sein de la société qui l'entoure. Comme Juliette, la marquise sait garder secret son penchant pour le libertinage grâce à ses talents : « Alors je commençai à déployer sur le grand théâtre, les talents que je m'étais donnés. Mon premier soin fut d'acquérir le renom d'invincible. », p. 266. Pour plus de précision, voir LACLOS, Pierre Choderlos de, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 260-271.

124 *Justine*, *Op. cit.*, p. 139.

peut que l'admirer. La dépravation est tellement dissimulée que les autres sont éblouis, aveuglés : « L'aveuglement des gens du monde est tel, que plus une de ces créatures a prouvé sa malhonnêteté, plus on est envieux d'être sur sa liste ; il semble que le degré de son avilissement et de sa corruption devienne la mesure des sentiments que l'on ose afficher pour elle[125]. » Alors que le narrateur fait de Juliette une héroïne sombre, bercée par les ténèbres du vice, enveloppée dans un voile noir de péché et de dépravation, elle ne cesse d'éblouir ceux qui l'entourent. Sans foi ni loi, Juliette devra assister à la mort de Justine afin qu'elle puisse enfin lui faire renier le libertinage et ainsi rejoindre la voie de la vertu.

À l'opposé de l'ange noir de Sade se situe son ange blanc, Justine. Exemple de vertu, modèle de foi, Justine ne ressemble en rien à Juliette. Alors que le destin de l'aînée consiste à adopter le libertinage, celui de la cadette n'a pour but que de le réprouver. Dès le départ, à leur sortie du couvent, le discours visant à convaincre Justine d'emprunter la voie de la débauche échoue :

> elle lui dit avec une philosophie très au dessus de son âge, qu'il ne fallait s'affliger dans ce monde-ci que de ce qui nous affectait personnellement ; qu'il était possible de trouver en soi-même des sensations physiques d'une assez piquante volupté pour éteindre toutes les affections morales dont le choc pourrait être douloureux ; que ce procédé devenait d'autant plus essentiel à mettre en usage, que la véritable sagesse consistait infiniment plus à doubler la somme de ses plaisirs, qu'à multiplier celle de ses peines ; qu'il n'y avait rien, en un mot, qu'on ne dût faire pour émousser dans soi cette perfide sensibilité, dont il n'y avait que les autres qui profitassent, tandis qu'elle ne nous apportait que des chagrins[126].

Le raisonnement de Juliette visant à annihiler tout sentiment de vertu chez Justine passe par un éloge de l'égoïsme ainsi que par l'apologie des plaisirs libertins. Éloge de l'égoïsme d'une part puisque les paroles de Juliette sont centrées sur le moi et sur son bien-être notamment grâce à l'adverbe « personnellement » et au pronom « soi-même » qui excluent le rapport à autrui. Apologie du plaisir libertin d'autre part grâce à la primauté de la satisfaction corporelle exprimée par les « sensations physiques » et le décuplement « de ses plaisirs ». Ce discours, somme toute digne des plus grands libertins mis en scène par le narrateur, et premier d'une longue lignée que Justine soit amenée à entendre, ne réussit pourtant qu'à déclencher une réaction excessive et catégorique chez la jeune vertueuse : « Justine eut horreur de ces discours ; elle dit qu'elle préférait la mort à

125 *Justine*, *Op. cit.*, p. 138.
126 *Ibid.*, p. 134.

l'ignominie[127] ». Cette réponse péremptoire fournit déjà des indices quant au destin fatal qui est réservé à Justine : déjà totalement réfractaire aux arguments libertins, elle ne peut que succomber aux multiples tortures qui lui sont infligées tout au long du roman. Justine semble trop sensible à la religion, ce qui nous amène à penser que l'éducation libertine ne peut en aucun cas triompher. Lors de sa première rencontre avec un religieux débauché, la jeune héroïne ne le perçoit qu'à travers le prisme de la foi : « Vous êtes le ministre de la religion, et la religion fut toujours la vertu de mon cœur ; au nom de ce Dieu que j'adore et dont vous êtes l'organe, dites-moi, comme un second père, ce qu'il faut que je fasse... ce qu'il faut que je devienne[128] ! » Notons la prééminence des termes relatifs à la religion : « religion » par deux fois, « vertu », « cœur » ou encore « Dieu », termes qui dénotent une foi résistante et exacerbée. Orpheline, prisonnière de sa propre foi, Justine est seule, elle est « condamnée à l'*isolisme*[129] » dès le début du roman. Néologisme formé par Sade, l'isolisme équivaut au concept d'isolement, c'est un « cloisonnement de l'individu[130] ». Par cette notion, Sade tend à enfermer Justine dans le carcan de la vertu : esseulée et guidée par sa seule foi, elle devient une proie facile pour les libertins désireux de détruire la vertu tout en satisfaisant leurs propres vices. La fatalité semble bien présente chez Justine, elle est condamnée à mourir à cause de sa vertu, c'est du moins ce que suggère Michèle Vallenthini : « D'un côté, il y aurait Justine : la vie de la blonde rayonnant du charme stérile des anges suit la trajectoire linéaire d'une descente aux enfers. Tombant de Charybde en Scylla, constamment retenue et maltraitée, Justine persiste dans la vertu envers et contre tout et finit par mourir foudroyée[131]. »

Soumises toutes deux à l'éducation libertine mais n'y répondant pas de la même manière, les deux sœurs sadiennes se voient obligées de se séparer au début du roman afin que chacune puisse suivre sa propre voie[132]. Si Juliette peut être considérée comme l'ange noir et Justine comme l'ange blanc de Sade, il faut cependant garder à l'esprit que ces deux héroïnes sont similaires dans leur monstruosité, selon les propos de Michèle Vallenthini : « Dans les deux cas, la femme devient monstre : alors que Justine, acceptant tous les rôles qu'on assigne à son sexe jusqu'à en mourir,

---

127 *Justine*, *Op. cit.*, p. 134.
128 *Ibid.*, p. 135.
129 *Ibid.*, p. 136.
130 LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la Nouvelle Justine de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, dir. Jean-Marie Graitson, n°9, 2005, p. 1, en ligne : http://sites.univ-provence.fr/pictura/Fiction/Sade2Voies.php, consulté le 05/03/2015.
131 VALLENTHINI, Michèle, « La troisième femme », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, *Op. cit.*, p. 23.
132 *Justine*, *Op. cit.*, p. 134 : « Les deux jeunes filles se séparèrent donc, sans aucune promesse de se revoir, dès que leurs intentions se trouvaient si différentes. »

devient monstre de la femme, Juliette, femme "qui n'en est pas une", devient monstre de l'homme[133]. » Effectivement, en se soumettant, certes sous la contrainte, à l'éducation libertine, Justine ne représente peut-être pas dignement la vertu féminine : à travers l'avilissement de son corps, ce sont toute les femmes vertueuses qui sont avilies par les professeurs libertins.

1.2. Corps meurtri, corps avili

L'éducation libertine de Justine passe avant tout par des tortures, tortures sexuelles d'une part, physiques d'autres part. Son corps entier est soumis à l'avilissement, en proie aux maîtres libertins désireux de satisfaire leurs pulsions. Tout au long du roman, Justine subit les châtiments que lui réserve le narrateur : l'héroïne est punie à cause de sa vertu, condamnée pour son refus de succomber aux délices libertins. La figure féminine apparaît ici comme un cobaye, elle est l'élève inexpérimentée devant se soumettre à toutes les pratiques libertines. C'est d'ailleurs souvent le leitmotiv des textes sadiens, comme le précise Juliette Feyel : « On a aussi souligné que, dans l'univers romanesque de Sade, c'était presque toujours la femme qui détenait le triste privilège de subir les assauts, les humiliations et les cruautés les plus extrêmes de libertins dont la virilité agressive et le désir de toute-puissance semblent ne pouvoir s'affirmer qu'aux dépens du sexe faible[134]. » Le personnage féminin cautionné par Sade est tel un objet destiné à assouvir la fureur libertine. Même si elle est passive, non volontaire, l'élève Justine apprend et retient les pratiques libertines : elle ne peut en aucun cas les oublier, puisqu'elles sont gravées sur son corps.

1.2.1. Sévices sexuels

Si Justine, dès le début du roman, côtoie les maîtres libertins, elle n'est pas pour autant déflorée immédiatement. Il faut attendre l'épisode de Saint-Florent pour que le premier viol ait lieu. Cependant, la portée éducative de cette agression est nulle, tout du moins inachevée : en étant inconsciente lors de son viol, Justine ne peut rien retenir de cette première expérience subie. L'élève n'apprend rien d'un point de vue libertin, si ce n'est la cruauté de son premier maître. Pourtant, ce viol marque véritablement l'entrée de Justine dans le libertinage, le corps n'est plus pur, il est souillé par le sexe d'un libertin, souillé par un acte avilissant, premier d'une longue série :

133 VALLENTHINI, Michèle, « La troisième femme », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, *Op. cit.*, p. 23.

134 FEYEL, Juliette, « Les femmes sadiennes avec Lacan », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, n° 2013-2, 2014, p. 74.

> Oh, madame, je ne sais plus ni ce que dit, ni ce que fit cet homme ; mais l'état dans lequel je me retrouvai, ne me laissa que trop connaître à quel point j'avais été sa victime. Il était entièrement nuit quand je repris mes sens ; j'étais au pied d'un arbre, hors de toutes les routes, froissée, ensanglantée... déshonorée, madame ; telle avait été la récompense de tout ce que je venais de faire pour ce malheureux[135]

Les termes employés par Justine sont on ne peut plus clairs, ici elle n'est pas une élève, elle est une simple « victime ». Nous ne pouvons pas en douter, la vertu de l'héroïne est bafouée. Son entrée dans le monde du libertinage est marquée par le fait qu'elle soit « ensanglantée » : par cette perte de sang, le narrateur indique au lecteur et surtout à Justine que le monde de la débauche s'est infiltré en elle, qu'il lui faudra désormais subir de nouveaux assauts sexuels auxquels elle assistera pleinement consciente. Le viol commis par Saint-Florent est l'acte clé dans l'éducation de Justine, les autres tortures sexuelles n'étant ensuite que de simples réitérations visant à parfaire l'instruction libertine, comme le souligne Stéphane Lojkine :

> Dans le trajet sexuel qui nous est rapporté, le viol par Saint-Florent constitue le point d'ancrage traumatique : cette scène, que Justine exceptionnellement ne voit pas puisqu'elle est évanouie, pourrait bien constituer la scène originaire que toutes les autres ne font que répéter et recouvrir ou déplacer, jouant, précisément par la condensation de l'horreur, le rôle de scènes écrans[136].

Cette « scène originaire » semble pourtant s'effacer de la mémoire de Justine : aliénée par la foi, la victime sadienne cherche à se convaincre de son innocence, l'élève ne souhaite pas se considérer comme telle : « Au fait, je n'avais été vraiment souillée que par un viol fait depuis cinq ans, dont les traces étaient refermées... un viol consommé dans un instant où mes sens engourdis ne m'avaient même pas laissé la faculté de le sentir. Qu'avais-je d'ailleurs à me reprocher ? Rien, oh[137] ! »

Si Justine cherche à se rassurer, le narrateur quant à lui, la confronte aussitôt à d'autres sévices sexuels plus aboutis : le couvent de Sainte-Marie-des-Bois fait office d'école pour Justine, c'est là qu'elle subit véritablement toute l'éducation libertine par le biais des religieux. En effet, le couvent forme un lieu d'apprentissage coupé du monde où officient quatre maîtres : Sévérino, Clément, Antonin et Jérôme. Ce sont ces moines luxurieux qui éduquent Justine sexuellement afin

135 *Justine*, *Op. cit.*, p. 172-173.
136 LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la *Nouvelle Justine* de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, *Op. cit.*, p. 1.
137 *Justine*, *Op. cit.*, p. 223.

qu'elle devienne libertine par contrainte. L'initiation débute par une démonstration des maîtres, un prélude où chacun s'occupe de Justine comme il l'entend, en lui faisant expérimenter ce qu'il préfère : « que chacun de nous lui fasse éprouver sa jouissance favorite[138] ». L'élève est formée à toutes les pratiques de la débauche (viol, sodomie fellation, et soda-masochisme pour parler en termes plus techniques et mettre des mots sur ce que subit Justine[139]) sans que quiconque ne fasse attention à son corps. Justine est ici une apprentie qui subit les sévices sexuels, afin d'être prête pour la suite de son éducation. L'enseignement mis en place au sein du couvent de Sainte-Marie-des-Bois fonctionne comme une gradation : plus les jours passent, plus les tortures sexuelles sont insoutenables pour l'élève. C'est alors avec Sévérino que Justine progresse dans le libertinage puisque ce n'est plus le sexe masculin qui entre en action, ce sont des instruments spéciaux. Le narrateur fait progresser Justine dans la découverte et la pratique du libertinage, elle doit notamment supporter de voir s'insinuer en elle des instruments surdimensionnés afin de satisfaire le moine. Le premier accessoire utilisé est déjà hors-norme et avilit un peu plus le corps de l'héroïne : « il imagina cette fois de me perforer avec un de ces meubles de religieuses que la décence ne permet pas de nommer et qui était d'une grosseur démesurée ; il fallut se prêter à tout[140]. » Le ton de Justine est résigné, elle agit telle une élève modèle qui ne se défend pas, ayant certainement peur du châtiment si elle s'y risque. Quant au second instrument, encore plus imposant, il permet de montrer à l'héroïne que le libertinage n'a pas de limite, que l'éducation sexuelle peut toujours se parfaire :

> Le matin, se trouvant un peu rafraîchi, il voulut essayer d'un autre supplice, il me fit voir une machine encore bien plus grosse : celle-ci était creuse et garnie d'un piston lançant l'eau avec une incroyable roideur par une ouverture qui donnait au jet plus de trois pouces de circonférence ; cet énorme instrument en avait lui-même neuf de tour sur douze de long. […] Le moine me menace de toute sa colère, si je ne me prête pas ; il faut obéir[141].

La répétition du verbe falloir, par deux fois avec : « il fallut se prêter à tout » et : « il faut obéir », met en exergue l'aspect contraint de l'éducation sexuelle de l'héroïne. Résignée, la figure féminine sadienne ne peut que subir les assauts lubriques des maîtres libertins. Le passage au couvent de Sainte-Marie-des-Bois marque un tournant dans l'enseignement prodigué à Justine. Dans ce lieu

138 *Justine*, *Op. cit.*, p. 234.
139 Pour de plus amples précisions sur les jouissances affectionnées par les moines expérimentées sur Justine pour l'instruire, voir *Ibid.*, p. 234-236.
140 *Ibid.*, p. 279.
141 *Ibid.*, p. 279-280.

supposé religieux et pourtant ouvert à toutes les formes de débauche, l'élève apprend tout de la luxure libertine et les nouvelles attaques sexuelles qu'elle subit après le couvent auprès de Gernande et de Roland notamment ne sont que de simples réitérations destinées à entretenir son éducation.

Une exception subsiste cependant vers la fin des pérégrinations de Justine, lorsque cette dernière subit les assauts sexuels de Saint-Florent et du juge Cardoville. Là, l'éducation libertine atteint de nouveaux sommets, puisque les deux libertins cherchent à lui faire retrouver sa virginité par l'infibulation[142]. La douleur est des plus insoutenables, les maîtres rouvrant aussitôt les plaies pour satisfaire leurs pulsions : « Saint-Florent m'attaque, enflammé par les résistances qu'il trouve, il pousse avec une incroyable vigueur, les fils se rompent, les tourments de l'enfer n'égalent pas les miens[143] ». L'éducation sexuelle de Justine semble se clore ici, rien de pire ne peut lui être enseigné, elle connaît tout des travers lubriques des libertins. Le narrateur place Justine et le lecteur en face d'une boucle qui débute et se termine de la même manière : l'héroïne commence son initiation sexuelle avec Saint-Florent en étant toutefois inconsciente et elle la clôt avec ce même libertin, consciente cette fois-ci de l'horreur de cet enseignement libertin qu'elle ne cesse de subir. En lui faisant côtoyer de nombreux maîtres libertins et ainsi expérimenter chaque fois ce qu'ils affectionnent, nous serions parfois tentés de croire que le narrateur pousse l'éducation de l'héroïne à son paroxysme, et qu'à la fin du roman, l'élève dépasse aisément ses maîtres dans la dépravation sexuelle.

1.2.2. Tortures physiques

Si l'héroïne de Sade apprend des sévices sexuels qui lui sont infligés, elle est aussi conduite dans le chemin libertin par tous les châtiments corporels que les maîtres lui réservent. Les libertins aiment à éprouver de la jouissance dans toutes leurs actions : en fustigeant Justine ils lui apprennent non seulement à supporter toutes les formes de la douleur mais ils en retirent également un certain plaisir. La torture est banalisée, presque anodine pour le narrateur libertin et ses pairs, comme le précise Serge Portelli : « Sade nous invite à entrer dans le monde merveilleux de la jouissance

[142] L'infibulation consiste à « fermer les orifices génitaux par une suture ou des agrafes afin d'empêcher les rapports sexuels » selon le TLFI, entrée « infibulation ». Cette mutilation féminine est pratique courante chez Sade, on la retrouve notamment effectuée sur la mère d'Eugénie de Mistival dans *La Philosophie dans le boudoir* ou encore sur Juliette au début de notre corpus comme nous l'avons déjà mentionné précédemment. Cette altération du corps féminin expérimentée sur Justine sert ici à décupler le plaisir de Saint-Florent et de Cardoville, bien qu'elle soit pourtant vectrice de la plus grande douleur sexuelle.

[143] *Justine*, *Op. cit.*, p. 379.

banale et meurtrière[144]. » À l'inverse, pour Justine, les tortures physiques endurées ne sont pas anodines, elles servent au contraire à la marquer en tant que libertine contrainte. Deux exemples sont particulièrement éloquents : la rencontre de Justine avec Bressac puis avec Rodin. Ces deux maîtres libertins gravent le corps de Justine, l'un pour le plaisir de la voir souffrir, l'autre pour qu'elle soit porteuse d'une marque diffamante permettant aux autres de la reconnaître en tant que libertine[145]. Dans les deux cas, Justine apparaît comme une élève qui n'a pas obéi à ses maîtres, elle est donc punie en conséquence. Avec Bressac, l'héroïne de Sade est sanctionnée pour ne pas avoir voulu tuer la tante, elle est donc soumise aux morsures canines. Cette punition excite le libertin, la douleur provoque la jouissance : « Bressac, l'indigne Bressac, comme si mes tourments eussent allumé sa perfide luxure... l'infâme, il se prêtait, en m'examinant, aux criminelles caresses de son favori[146]. » L'élève progresse ici dans son éducation, elle comprend et apprend que la souffrance de la victime est le leitmotiv des maîtres libertins, comme le souligne notamment Stéphanie Genand : « Les libertins de Sade ne trouvent en effet le plaisir que dans le spectacle des supplices de leurs objets, en l'occurrence Justine[147] ».

Avec Rodin, l'élève Justine apprend l'autre visée du châtiment corporel. En la marquant au fer rouge, le libertin permet à ses pairs de voir en Justine une criminelle qui doit être punie :

> En disant cela, Rodin met un fer au feu. « Oui, continue-t-il, punissons-la mille fois davantage que si nous prenions sa vie, marquons-la, flétrissons-la ; cet avilissement joint à toutes les mauvaises affaires qu'elle a sur le corps, la fera pendre ou mourir de faim ; elle souffrira du moins jusque-là, et notre vengeance plus prolongée en deviendra plus délicieuse »... il dit ; Rombeau me saisit, et l'abominable Rodin m'applique derrière l'épaule le fer ardent dont on marque les voleurs. « Qu'elle ose paraître à présent, la catin, continue ce monstre,

144 PORTELLI, Serge, *Pourquoi la torture ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2011, p. 191.

145 La flétrissure du corps indique souvent le libertinage chez Sade. Plus les corps sont stigmatisés, plus la débauche est grande. C'est la raison pour laquelle Justine est marquée par de nombreuses blessures au cours de ses aventures : en portant sur elle des marques diffamantes, les maîtres qu'elle rencontre savent alors qu'elle est une élève soumise à la débauche libertine. De la même manière, les mutilations du corps peuvent indiquer aux autorités que Justine est une scélérate qu'il faut punir, sans qu'elle puisse se défendre, son corps parlant pour elle. Cette corrélation entre les libertins et les membres de la justice est plus précisément expliquée au sein de l'article de Stéphanie Genand : « Il y aurait donc un lien étymologique entre la volonté d'infliger une douleur à l'autre, et la fonction politique qui incombe ensuite à celui chargé d'exécuter la condamnation d'une victime. […] Le parcours de Justine, caractérisé par Sade comme une succession constante de vertus déployées par la jeune et de châtiments, la confronte en effet à deux séries de bourreaux. Ceux de la justice officielle, qui la condamnent pour des fautes qu'on lui impute injustement, et ceux de l'univers sans principes des libertins qu'elle côtoie ; à chaque fois le résultat est le même puisqu'elle se voit infliger des sévices de plus en plus graves. », p. 2. Pour de plus amples informations, voir GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, *Op. cit.*, p. 1-11.

146 *Justine*, *Op. cit.*, p. 197.

147 GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, *Op. cit.*, p. 3.

> qu'elle ose, et en montrant cette lettre ignominieuse, je légitimerai suffisamment les raisons qui me l'ont fait renvoyer avec tant de secret et de promptitude[148]. »

Par cette marque diffamante apposée sur le corps de la victime, le chirurgien prolonge son plaisir : en sachant que le corps de sa victime est flétri, il peut imaginer à loisir tous les tourments qui lui seront infligés par la suite, c'est ce que Mladen Kozul en déduit :

> Dans le roman sadien, l'inscription de la « lettre ignominieuse » sur l'épaule de Justine est présentée comme le moyen de prolonger à la fois la souffrance et la jouissance. Les effets de l'écriture rejoignent ceux de la punition. Parallèlement au prolongement du texte d'une version de l'histoire de Justine à l'autre, la « lettre ignominieuse » prolonge un avilissement jouissif pour les libertins qui l'infligent[149].

L'élève, quant à elle, apprend que ces marques n'ont pas uniquement pour but de la faire souffrir. En effet, Justine est forcée de constater qu'elle ne peut pas en aucun cas récriminer, puisque personne ne la croira. L'élève n'a pas la possibilité de s'exprimer, elle doit subir et se soumettre à tous les désirs de ses maîtres.

Justine retire cependant un enseignement important de toutes ces tortures physiques, un enseignement auquel les maîtres libertins n'ont certainement pas pensé. En effet, en subissant ces sévices corporels, Justine apprend à suivre le courage de Jésus, elle est le modèle christique de Sade, comme l'affirme Jean-Baptiste Jeangène Vilmer : « L'expression la plus évidente du modèle christique dans l'œuvre sadienne est bien évidemment Justine. Elle le revendique elle-même, en souhaitant vivre selon les préceptes de Jésus-Christ et en s'adressant constamment à Dieu. Ils ont l'un et l'autre de nombreux points communs[150]. » Justine élève des libertins est aussi élève de Dieu : comme Jésus, elle est crucifiée à la fin de ses malheurs, lorsque le juge Cardoville se décide à jouir d'elle : « La Rose sort aussitôt d'une grande armoire, une croix diagonale d'un bois très épineux[151]. » Les tortures physiques de Justine atteignent là leur paroxysme, elles ressemblent à la crucifixion de Jésus-Christ comme le souligne Jean-Baptiste Jeangène Vilmer : « Justine est crucifiée. On l'attache

---

148 *Justine*, *Op. cit.*, p. 222.

149 KOZUL, Mladen, « Écriture et lecture comme flétrissures jouissives dans les romans du marquis de Sade », *L'épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime : actes du VIIIe colloque de la Société d'Analyse de la Topique Romanesque*, éd. Jan Herman et Paul Pelckmans, Paris, Peeters, 1995, p. 484.

150 JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *La religion de Sade*, Ivry-sur-Seine, Éd. de l'Atelier, 2008, p. 85.

151 *Justine*, *Op. cit.*, p. 379.

"sur le ventre à la perfide croix[152]". » De même, à l'instar de Jésus, l'héroïne de Sade voit son sang couler à plusieurs reprises et plus particulièrement lors de la saignée effectuée par Gernande : « Cependant mon sang s'échappait à grands flots, et retombait dans deux jattes blanches placées au-dessous de mes bras. Je me sentis bientôt affaiblir : […] mon visage fut inondé de sang[153]. » La similitude est sans équivoque, comme l'évoque Jean-Baptiste Jeangène Vilmer : « Le sang est versé, Justine subit plusieurs hémorragies[154]. » En torturant sans cesse leur élève, les maîtres libertins ne se rendent certainement pas compte qu'ils l'aident à tester sa vertu et sa foi. Si l'apprentie Justine subit les sévices corporels des libertins, il se peut alors que ce soit pour mieux vivre et expérimenter sa foi. Le narrateur fait de l'héroïne une élève libertine soumise, certes, mais également une élève religieuse.

Les constantes meurtrissures du corps de Justine, qu'elles soient sexuelles ou corporelles, mettent en évidence sa destinée fatale. Telle un pantin sous la plume de Sade mais également sous la tutelle du narrateur, l'héroïne est transportée de malheurs en malheurs, élève toujours confrontée à des leçons qu'elle ne souhaite pourtant pas recevoir. Contrainte et toujours soumise à l'isolisme, Justine n'a d'autre choix que d'obéir à ses maîtres et de voir son corps flétri et avili. La route qu'elle emprunte la mène à sa perte, sans qu'elle ne puisse y remédier. Lorsque les tortures s'arrêtent enfin, le destin de l'élève est déjà scellé : non promise à une vie vertueuse, elle ne peut que mourir bien que les marques diffamantes soient effacées, c'est du moins ce que suppose Mladen Kozul : « Une fois la flétrissure jouissive effacée, la peine ni le plaisir ne sauraient plus se prolonger. C'est là que l'écriture du roman s'arrête. Les malheurs de la vertu sont terminés[155]. »

Différente de Juliette, dont l'ascension dans le monde du libertinage est avérée, Justine se rapproche de la mort à chaque épreuve qu'elle subit, à chaque leçon que les maîtres lui dispensent. Si tout semble opposer les deux héroïnes sadiennes, il est tout de même possible de les rapprocher grâce à leur persévérance : tandis que l'une persiste dans la voie du vice, l'autre n'abandonne jamais

152 JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *La religion de Sade*, *Op. cit.*, p. 88.
153 *Justine*, *Op. cit.*, p. 291.
154 JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *La religion de Sade*, *Op. cit.*, p. 88.
155 KOZUL, Mladen, « Écriture et lecture comme flétrissures jouissives dans les romans du marquis de Sade », *L'épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime : actes du VIIIe colloque de la Société d'Analyse de la Topique Romanesque*, *Op. cit.*, p. 488.

le chemin de la vertu. Cependant, la foi de Justine n'est jamais récompensée autrement que par des tortures physiques et sexuelles. Si son âme, tout au long du roman reste intacte, son corps quant à lui ne cesse d'être bafoué, soumis aux instances libertines qui régissent son parcours. La soumission dont Justine fait preuve est omniprésente, elle est une élève enchaînée, condamnée à obéir.

II. Le motif de l'assujettissement : Justine, élève contrainte

La soumission est un point central dans le parcours justinien. Où qu'elle aille, quoi qu'elle entreprenne, l'élève se voit sans cesse assujettie aux maîtres libertins. Cependant, qu'est-ce que représente véritablement l'assujettissement ? Dérivé du verbe latin *subicio* qui signifie soumettre ou encore asservir, l'assujettissement peut désigner un « état de soumission pénible, aliénante[156] » ou encore une « situation de contrainte imposée à quelqu'un et due à l'obéissance, à des règles, obligation, formalités ou normes astreignantes de tous ordres[157] ». Justine représente ce personnage sans cesse soumis à des situations aliénantes, apprenant donc les pratiques et les mœurs libertines sans le désirer. Cette notion d'asservissement prend différentes formes au sein de l'apprentissage libertin réservé à Justine, c'est pourquoi cette seconde sous-partie sera divisée en trois points, à savoir l'importance des cinq sens, l'absence de liberté ainsi que l'omniprésence du chantage.

2.1. Le recours aux cinq sens

Au cours du périple entrepris par Justine, les sens tels que la vue, l'ouïe ou le toucher se voient accorder une place conséquente. Ce sont ces différentes instances sensorielles qui permettent à Justine de s'imprégner involontairement du libertinage. L'enseignement de la débauche dont elle est l'objet se met alors en place grâce à ces sensations. L'importance des sens dans l'œuvre peut alors provenir de la théorie du sensualisme développée par Condillac, que Sade semble approuver, comme le souligne Mladen Kozul : « Sade se conforme au postulat sensualiste selon lequel une idée n'est valable que si elle se vérifie par la sensation qui la précède et confirme[158]. »

---

156 TLFI, entrée « assujettissement ».

157 *Ibid.*.

158 KOZUL, Mladen, *Le corps dans le monde : récits et espaces sadiens*, Paris, Peeters, 2005, p.3, en ligne : https://books.google.fr/books?id=ZGLpZIu6OLQC&lpg=PP1&hl=fr&pg=PP1#v=onepage&q&f=false, consulté le 29/03/2015.

2.1.1. La doctrine sensualiste

Courant philosophique important du siècle des Lumières, le sensualisme tend à démontrer que les connaissances sont le fruit des sensations. Le *Dictionnaire européen des Lumières* le définit comme tel : « En tout état de cause, on désigne sous ce terme non pas simplement les doctrines qui font de nos sensations l'origine de nos connaissances, […] mais celles qui rendent *la connaissance coextensive à la sensation*[159]. » Cette doctrine est représentée au XVIIIe siècle essentiellement par Condillac avec son *Traité des sensations*, dans lequel il imagine une statue de constitution humaine et vierge de sensations : « Pour remplir cet objet, nous imaginâmes une statue organisée intérieurement comme nous, et animée d'un esprit privé de toute espèce d'idées[160]. » C'est alors qu'il soumet cette statue aux divers sens qui régissent le monde en commençant par l'odorat, puis l'ouïe, le goût, la vue et enfin le toucher. Pour Condillac, ces différentes expérimentations des sens permettent l'apparition de la mémoire, et donc de la connaissance : « L'attention qu'elle lui a donnée, la retient encore ; et il en reste une impression plus ou moins forte, suivant que l'attention a été elle-même plus ou moins vive. Voilà la mémoire[161]. » Le système semble simple à première vue : puisque la statue accorde de l'attention aux sens qu'elle expérimente, elle les retient forcément et en retire un enseignement. Elle apprend donc des expériences qui lui sont soumises.

En ce qui concerne la vue, qui nous intéresse dans la suite de notre étude sur l'apprentissage forcé de Justine, Condillac offre à la statue l'expérimentation des couleurs, le fonctionnement de l'œil étant simple à analyser : « Plusieurs expériences nous ont appris à suivre les rayons de la lumière jusque sur la rétine ; et nous savons qu'ils y font des impressions distinctes[162]. » En étant soumise successivement à diverses couleurs, la statue les observe : certaines lui plaisent, d'autres lui déplaisent, mais elle n'en rejette aucune, elle les retient toutes en mémoire.

L'ouïe, quant à elle, est expérimentée grâce à des bruits et des sons. La statue, sensible à ces différentes mélodies, voit les sons qu'elle découvre s'imprégner en elle : « Mais les sons ayant, par leur nature, et par celle de l'organe, un lien beaucoup plus fort, la mémoire en conservera plus facilement la succession[163]. »

---

159 *Dictionnaire européen des Lumières*, entrée « sensualisme », *Op. cit.*, p. 990.
160 CONDILLAC, Étienne Bonnot de, *Traité des sensations*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1984, p. 11, en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/condillac_etienne_bonnot_de/traite_des_sensations/traite_des_sensations.pdf, consulté le 17/05/2015.
161 *Ibid.*, p. 18.
162 *Ibid.*, p. 68.
163 *Ibid.*, p. 59.

Enfin, le toucher, se voyant accorder une partie entière au sein du *Traité des sensations*, apparaît pour Condillac comme le sens fondamental, puisqu'il permet un nombre infini d'expérimentations et de mémorisation. Grâce au toucher, la statue peut alors connaître le corps des autres mais également son propre corps, essentiellement grâce à la main : « la main est le principal organe du tact. C'est en effet celui qui s'accommode le mieux à toutes sortes de surfaces[164]. »

Cette analyse, certes succincte, de la doctrine sensualiste, peut tout de même servir de base aux expérimentations sensorielles soumises à Justine. En effet, il est possible d'apparenter Justine à la statue. À l'instar de l'objet du traité de Condillac, l'héroïne sadienne est une entité humaine dépourvue de connaissances libertines. Grâce aux sens, notamment la vue, l'ouïe et le toucher, Justine est obligée de retenir ce que les maîtres lui enseignent sous la contrainte. Même si elle tente de les rejeter, les connaissances qu'elle acquiert à cause des sens sont solidement ancrées en elle.

2.1.2. La vue

Au sein du roman, Justine, à de nombreuses reprises, assiste à des épisodes de débauches libertines. L'élève devient alors voyeuse, cachée du regard libertin, elle observe les maîtres en train d'assouvir les pulsions qui les caractérisent, comme le souligne Emmanuelle Sauvage : « La jeune fille apparaît toujours en position de spectatrice captive de ceux qui se donnent volontiers en spectacle sous ses yeux[165] ». Le terme « captive » est fort, sans appel : une nouvelle fois, Justine est une victime avant d'être une élève. Cette position de voyeuse est notamment développée dans trois passages distincts du roman : avec Bressac, puis Rodin, et enfin les moines du couvent de Sainte-Marie-des-Bois.

Justine en tant que voyeuse cachée apparaît pour la première fois après le viol qu'elle subit de la part de Saint-Florent. Alors qu'elle se repose dans un taillis, Justine est forcée de regarder une scène de sodomie entre Bressac et son valet Jasmin : « Ils s'approchent, ils se placent tellement en face de moi, qu'aucun de leurs propos, aucun de leurs mouvements ne peut m'échapper, et je vois[166]... » La phrase de Justine restée en suspens met en exergue toute l'horreur de la situation qu'elle est forcée de regarder. Elle ne semble pas trouver les mots pour restituer à sa sœur Juliette ce dont elle a été témoin. Ce qu'elle découvre à ce moment-là constitue une véritable leçon de

---

164 CONDILLAC, Étienne Bonnot de, *Traité des sensations*, *Op. cit.*, p. 128.
165 SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 179.
166 *Justine*, *Op. cit.*, p. 174.

débauche. Même si elle ne participe en aucune manière à la scène qui se déroule sous ses yeux, Justine apprend et retient forcément la pratique la plus affectionnée par les maîtres libertins. Ce qu'elle voit ne peut alors être synonyme pour elle que de révulsion, d'autant plus qu'elle prend pleinement conscience de ce que Saint-Florent lui a fait subir peu de temps auparavant :

> Ce crime horrible qui outrage également et la nature et les conventions sociales, ce forfait, en un mot, sur lequel la main de Dieu s'est appesantie si souvent, légitimé par Cœur-de-fer, proposé par lui à la malheureuse Thérèse, consommé sur elle involontairement, par le bourreau qui vient de l'immoler, cette exécration révoltante enfin, je la vis s'achever sous mes yeux avec toutes les recherches impures, toutes les épisodes affreuses, que peut y mettre la dépravation la plus réfléchie[167].

La situation semble n'être là qu'un juste retour des choses. Puisqu'elle était inconsciente avec Saint-Florent et qu'elle ne pouvait donc rien retenir de cette pratique libertine, il faut qu'elle soit aux premières loges avec Bressac, comme l'affirme Stéphane Lojkine :

> Justine à peine remise du viol de Saint-Florent surprend de derrière un taillis l'accouplement de Bressac et de son serviteur Jasmin. Voyant sans être vue une scène destinée à n'être offerte à aucun regard (Bressac, à ce stade du récit, cherche encore à se soustraire au regard de sa mère), Justine semble accomplir ici le dispositif scénique classique. Elle surprend l'innommable par hasard et par effraction, comme en réparation de son propre viol, auquel elle n'a pas assisté. La chose sexuelle qui ne peut lui être représentée lui est livrée malgré tout par le tour de passe-passe du dispositif scénique[168].

Le narrateur place une nouvelle fois Justine sous sa tutelle, en l'obligeant à voir ce qu'elle ne veut pourtant pas regarder. Le statut d'élève est ici bien présent : Justine assiste à une leçon libertine comme elle pourrait regarder un professeur d'école écrire sur le tableau noir.

Tandis qu'elle progresse dans le parcours qui lui attribué, Justine est une nouvelle fois placée en position de voyeuse, au couvent de Sainte-Marie-des-Bois. Là encore, l'action est involontaire, véritablement forcée. En effet, ce sont les moines qui obligent leur nouvelle élève à regarder la manière dont ils traitent leurs pensionnaires, après en avoir fait elle-même les frais : « En voilà suffisamment pour un premier jour, dit le supérieur ; il faut maintenant lui faire voir que ses

[167] *Justine*, *Op. cit.*, p. 174-175.

[168] LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la *Nouvelle Justine* de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, *Op. cit.*, p. 1.

compagnes ne sont pas mieux traitée qu'elles. On me place dans un fauteuil élevé, et là, je suis contrainte à considérer les nouvelles horreurs qui vont terminer les orgies[169]. » Si avec Bressac, Justine était cachée pour observer la débauche libertine, là c'est tout le contraire, elle est placée au centre de la scène qui va se dérouler sous ses yeux. Par ce moyen, que les maîtres considèrent comme un spectacle, Justine poursuit son apprentissage, mais peut-être dans le mauvais ordre. En effet, dans ce cas précis, la pratique précède la théorie. Le lecteur s'attendait certainement au contraire, comme il est de de rigueur dans l'enseignement classique du siècle des Lumières, à savoir la théorie avant la pratique. Quoi qu'il en soit, une nouvelle leçon est ici délivrée, celle d'une véritable orgie libertine dont les maîtres faussement religieux raffolent.

Enfin, l'instruction libertine de Justine se poursuit grâce à la vue auprès de Rodin et de sa pension libertine. Cependant, l'action de voyeuse semble cette fois-ci volontaire. Alors qu'avec Bressac, c'est la scène qui est venue à Justine, avec Rodin, c'est elle qui va à la scène de son plein gré. En effet, Justine se voit proposer par Rosalie d'observer ce à quoi Rodin occupe le temps dans le cadre de son école, mais en aucun cas elle n'est tenue d'accepter. Pourtant, c'est ce qu'elle fait, elle choisit volontairement d'observer la scène à l'insu du maître, tout en prétextant à Juliette un besoin de connaître les véritables mœurs du chirurgien :

> Il était trop important pour moi de connaître les mœurs du nouveau personnage qui m'offrait un asile pour que je négligeasse rien de ce qui pouvait me les dévoiler ; je suis les pas de Rosalie, elle me place près d'une cloison assez mal jointe, pour laisser entre les planches qui la forment, plusieurs jours suffisants à distinguer tout ce qui se passe dans la chambre voisine[170].

Quelques pages plus loin, elle invoque un autre prétexte, celui de la peur d'être surprise par le maître, pour continuer à observer les pratiques libertines, qui se tournent alors vers l'inceste : « Quelque peu curieuse que je fusse de ces nouvelles horreurs, il valait pourtant mieux pour moi me rejeter dans ce cabinet que de me faire surprendre avec Rosalie pendant les classes ; Rodin en eût infailliblement conçu des soupçons. Je me place donc[171] ». Justine voit tout, les pratiques libertines s'impriment alors de façon durable au creux de sa mémoire.

---

169 *Justine*, *Op. cit.*, p. 237.
170 *Ibid.*, p. 204.
171 *Ibid.*, p. 208.

Si la statue de Condillac expérimente le sens de la vue par le biais des couleurs, Justine l'exerce par celui des pratiques libertines. Tout comme la statue qui retient les différentes couleurs qu'elle perçoit, l'élève sadienne se voit plongée au cœur de la débauche à cause de ses yeux se posant sur des tableaux didactiques. Même si parfois le lecteur est tenté de croire qu'elle observe volontairement les scènes de dépravation[172], Justine apparaît surtout comme contrainte, obligée de regarder ce qui la révulse, ce qui est à l'opposé de sa vertu, comme l'affirme Stéphane Lojkine : « Le voyeur vertueux sadien est happé dans ce qui lui répugne, inclus de force dans un jeu du désir qui lui est étranger[173]. » Les termes de Stéphane Lojkine tendent à montrer que la voyeuse, ici Justine en l'occurrence, est passive, elle n'a pas le droit d'action, elle subit par sa vision les plus viles leçons libertines.

2.1.3. L'ouïe

L'élève sadienne, non seulement éduquée par la vue, l'est aussi par l'ouïe, notamment et principalement lorsqu'elle doit écouter les discours des maîtres libertins. En effet, les maîtres de Justine affectionnent la pratique certes, mais également la théorie. Les scènes de sévices sexuels et de tortures physiques sont alors entrecoupés de longs passages de discours libertins, comme le souligne Antoine Lilti : « Les libertins de Sade ne se contentent pas de jouir, ils dissertent. Ils ne parlent pas pour séduire ou pour tromper, mais pour convaincre[174] ». « Convaincre », tel est alors le maître mot des enseignants débauchés : par leurs discours, leurs paroles, ils visent à rallier Justine à la cause du libertinage. Même si elle rejette et réfute ces théories, l'élève est tout de même obligée de les entendre.

Avant même qu'elle ne soit témoin de la scène de sodomie entre Bressac et Jasmin, Justine est forcée d'écouter les éloges de cette pratique, grâce à Cœur-de-fer. Ainsi, le bandit cherche à convaincre Justine des plaisirs de la sodomie, en l'infériorisant et en lui ordonnant de prêter attention à son discours : « Quelle innocence, ma chère, quel enfantillage, reprit ce libertin ; qui vous instruit de la sorte ? Encore un peu d'attention, Thérèse, et je vais rectifier vos idées[175]. » Ce qu'insinue Cœur-de-fer semble limpide : il paraît évident pour le maître que Justine est mal éduquée, qu'elle a trop entendu des discours vertueux ; il est alors maintenant préférable que tout ce

[172] Cette hypothèse concernant l'aspect volontaire de Justine dans l'apprentissage du libertinage sera plus explicitement analysé et considéré dans la sous-partie suivante. Voir pour cela : III. Justine, encline au libertinage ?

[173] LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la *Nouvelle Justine* de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, *Op. cit.*, p. 1.

[174] LILTI, Antoine, « Sade ou Le défi lancé aux Lumières », *L'Histoire*, n°398, 2014, p.52.

[175] *Justine*, *Op. cit.*, p. 160.

qu'elle entende soit tourné vers le libertinage, afin de mémoriser et de n'avoir pour seules connaissances que les principes de la débauche.

De même, après avoir été battue par le moine Clément, Justine est forcée d'écouter ses justifications, elle doit prêter l'oreille aux paroles du maître qui tente de la convaincre :

> Entrons dans quelques détails, j'y consens ; l'esprit que je te reconnais, Thérèse, te met à portée de les entendre. Deux irrégularités, je le vois, t'ont déjà frappée parmi nous ; tu t'étonnes de la sensation piquante éprouvée par quelques-uns de nos confrères pour des choses vulgairement reconnues pour fétides et impures, et tu te surprends de même que nos facultés voluptueuses puissent être ébranlées par des actions qui, selon toi, ne portent que l'emblème de la férocité ; analysons l'un et l'autre de ces goûts, et tâchons, s'il se peut, de te convaincre qu'il n'est rien au monde de plus simple que les plaisirs qui en résultent[176].

La leçon auditive soumise à Justine est ici bien introduite : le maître capte l'attention de l'élève en lui insinuant qu'il va lui expliquer la logique du plaisir libertin. Le vocabulaire de l'ouïe présent avec « entendre », met en exergue l'importance de l'audition dans l'apprentissage de Justine. En effet, captive dans la chambre du maître, Justine n'a d'autre choix que d'écouter ce que ce dernier veut lui dire. Cependant, le procédé est différent de celui utilisé par Cœur-de-fer : alors que le bandit préfère infériorisier Justine par rapport à sa vertu, Clément préfère la traiter comme son égal, au moins au niveau de l'intelligence d'esprit.

Toujours sous la tutelle des maîtres, Justine est forcée d'écouter leurs propos. Deux exemples seulement sont ci-dessus analysés, mais pourtant, le roman ne cesse de mettre l'accent sur l'audition grâce à la parole libertine[177]. À l'instar de la statue imaginée par Condillac, Justine est soumise à diverses expérimentations auditives, ayant chacune la même visée : habituer l'oreille de l'élève à entendre et apprécier les discours libertins, afin qu'elle se convertisse au vice.

2.1.4. Le toucher

« Les capteurs du toucher sont répartis sur toute la surface de notre corps. La perception par le toucher a une résonance profonde en nous, car contrairement à la vue et à l'ouïe, le toucher nous

[176] *Justine*, *Op. cit.*, p. 261.

[177] Ces deux exemples de discours libertins sont succincts, certes, mais servent amplement à appuyer nos propos quant à l'importance de l'ouïe dans l'apprentissage forcé de l'héroïne. Les discours des libertins, toujours rapportés par Justine, seront alors plus amplement analysés au sein de la troisième partie de notre étude.

fait ressentir les choses à l'intérieur de nous-mêmes[178]. » Tels sont les termes de Nicole Mazô-Darné, ayant pour visée d'accorder au toucher la primauté dans le classement des cinq instances sensorielles. Au sein de *Justine*, le toucher prend effectivement une place conséquente, l'élève est forcée d'apprendre les pratiques libertines en étant toujours soumise à des sévices sexuels, que nous avons précédemment analysés. C'est à travers toutes les expériences sexuelles que Justine est véritablement éduquée : en étant sans cesse obligée de toucher le corps des maîtres libertins, elle prend pleinement conscience de la débauche qui régit cette société libertine. De même, en voyant son propre corps subir les attaques des maîtres, le libertinage s'imprègne indubitablement en elle, sans pour autant qu'elle ne l'accepte. À force de pratique, à force d'exercer le sens du toucher, Justine acquiert de l'expérience dans le domaine de la dépravation sexuelle. Un exemple est particulièrement éloquent à la fin du roman , lorsque Justine est soumise à Cardoville, Saint-Florent ainsi que leurs amants. L'expérience acquise par l'élève n'est pas à réfuter, en témoigne la description de l'acte opérée par l'héroïne :

> les deux libertins penchés sur moi devaient alternativement placer dans ma bouche leurs dards émoussés ; lorsque j'en pompais un, il fallait de mes mains secouer et polluer l'autre, puis d'une liqueur spiritueuse que l'on m'avait donnée je devais humecter et le membre même et toutes les parties adjacentes ; mais je ne devais pas seulement m'en tenir à sucer, il fallait que ma langue tournât autour des têtes, et que mes dents mordillassent en même temps que mes lèvres les pressaient[179].

Tout fait appel ici au sens du toucher et des sensations. Par ses mains, sa langue, ses lèvres et même ses dents, l'élève est obligée de sentir le corps du libertin en elle. Le corps de l'élève est largement mis à contribution, le toucher prend toute son ampleur, il est vecteur d'apprentissage. Un apprentissage du toucher qui semble d'ailleurs être un succès, Justine se montrant parfaitement opérationnelle lorsqu'il s'agit d'exciter les maîtres libertins.

L'expérimentation des sens, au sein de *Justine*, permet à l'élève d'être éduquée, toujours de manière contrainte. N'ayant d'autre choix que d'obéir aux maîtres, elle doit les regarder, les écouter, les toucher. Semblable à la statue de Condillac, Justine est éduquée de la même manière : les idées

178 MAZÔ-DARNÉ, Nicole, « Mémoriser grâce à nos sens », *Cahiers de l'APLIUT*, n°2, 2006, p. 1, en ligne : http://apliut.revues.org/2456, consulté le 19/05/2015.
179 *Justine*, *Op. cit.*, p. 377.

s'imprègnent en elle grâce à l'expérimentation et donc à la mémoire. Même si elle est toujours sous les joug des maîtres, non volontaire, Justine est obligée de mémoriser et de voir s'ancrer en elle toutes les pratiques et théories libertines dont elle est abreuvée. Les sens sont alors primordiaux, comme l'affirme Nicole Mazô-Darné : « Tout ce que nous savons de notre milieu, tous nos apprentissages sont liés à cette activité sensorielle majeure. […] Nous apprenons grâce à eux[180]. » Cependant, l'expérimentation des sens n'est pas le seul aspect contraint de l'apprentissage de Justine, l'élève étant le plus souvent privée de liberté au sens strict du terme.

2.2. La privation de liberté…

Trop vertueuse pour devenir libertine par choix, Justine voit sa liberté bafouée. Puisqu'elle ne souhaite pas apprendre volontairement les préceptes de la débauche, les maîtres la contraignent, lui ôtant alors sa liberté humaine, comme souligne Guillaume Apollinaire : « Justine, c'est l'ancienne femme, asservie, misérable, et moins qu'humaine[181] ». La privation de liberté est une constante dans le chemin éducatif aliénant de Justine : l'élève, souvent, n'a pas le droit de bouger, ni de parler.

2.2.1. …de mouvement…

Lorsque Justine fait l'objet des expériences libertines affectionnées par les maîtres, elle est souvent attachée, privée de l'usage de ses membres. Cette privation de mouvement est le plus généralement mise en place lorsque les maîtres décident de corriger Justine, pour des fautes qu'elle n'a pas commises. Ainsi, lorsque Bressac, découvrant qu'elle n'a pas voulu tuer sa tante, décide de donner une leçon à Justine, il la prive de tout moyen de fuir : « Dès qu'il ne me reste plus aucun vêtement, on me lie à l'arbre par une corde qui prend le long de mes reins, me laissant les bras libres pour que je puisse me défendre de mon mieux, et par l'aisance qu'on laisse à la corde je puis avancer et reculer d'environ six pieds[182]. » Le procédé de privation de liberté est ici cruel : Bressac feint de laisser l'élève se déplacer pour se protéger alors qu'il est conscient qu'il n'en est rien. En lâchant du lest, Bressac permet à Justine de se déplacer un peu afin qu'elle se rende compte que quoi qu'elle fasse, la punition sera assénée. En effet, les quelques gestes et pas qu'elle peut effectuer ne font pas

[180] MAZÔ-DARNÉ, Nicole, « Mémoriser grâce à nos sens », *Cahiers de l'APLIUT*, *Op. cit.*, p. 1
[181] *L'Œuvre du Marquis de Sade : Zoloé, Justine, Juliette, La Philosophie dans le boudoir, Oxtiern ou les Malheurs du libertinage*, éd. Guillaume Apollinaire, Paris, Bibliothèque des curieux, 1912, p. 17.
[182] *Justine*, *Op. cit.*, p. 196.

le poids face aux chiens pétris de rage. Ne pouvant pas s'enfuir, Justine doit subir les morsures canines, elle apprend alors que rien ne peut la soustraire au furieux maître libertin. De même, alors qu'elle n'a commis aucune faute, Justine subit une saignée de la part de Gernande, sans qu'elle ne puisse y échapper : « Il s'agissait d'être légèrement appuyée sur les genoux, au bord d'un tabouret mis au milieu de la chambre, les bras soutenus par deux rubans noirs attachés au plafond[183]. » Une nouvelle fois, Justine ne peut plus bouger, ses bras sont immobilisés, elle ne peut que subir ce que le maître lui réserve. Enfin, la privation de mouvement est mise en avant dans le passage avec Roland, alors que ce dernier décide d'initier l'élève à sa punition favorite : le jeu du pendu. Cette punition infligée à l'élève a valeur d'avertissement : si elle n'obéit pas au maître, elle sera tuée par ce même procédé. Afin que la leçon soit totale, le corps de Justine est alors immobilisé, prêt pour la pratique : « Il se saisit de mes bras, il les lie sur mes reins, puis il passe autour de mon cou, un cordon de soie noire dont les deux extrémités, toujours tenues par lui, peuvent, en se serrant à sa volonté, comprimer ma respiration et m'envoyer en l'autre monde[184] ». Sous le joug direct du maître, puisque c'est lui qui tient le cordon et décide quand et comment l'utiliser, l'élève est prisonnière, véritable esclave.

Si l'élève est attachée lorsqu'elle doit subir des sévices corporels en guise de punition, elle l'est aussi lors des tortures sexuelles dont elle l'objet. Ainsi, lors de la dernière orgie libertine à laquelle elle assiste et participe en tant qu'élève, Justine est privée de l'usage de ses membres, elle n'est plus une femme, elle n'est qu'orifice sexuel. La privation de mouvement atteint alors son paroxysme avec Cardoville, les douleurs ne peuvent être plus cruelles :

> La Rose sort aussitôt d'une grande armoire, une croix diagonale d'un bois très épineux. C'est là-dessus que cet insigne débauché veut qu'on me place. […] Avant de m'attacher, Cardoville fait pénétrer lui-même, dans mon derrière une boule argentée de la grosseur d'un œuf ; il l'y enfonce à force de pommade ; elle disparaît. À peine est-elle dans mon corps que je la sens gonfler et devenir brûlante ; sans écouter mes plaintes, je suis fortement garrottée sur ce chevalet aigu ; Cardoville pénètre en se collant à moi[185].

La privation de mouvement est ici double : non seulement l'élève a les membres attachés mais elle doit en plus supporter le poids du maître. Aucune possibilité pour elle de fuir, l'espoir n'est pas permis, l'état d'asservissement est total.

[183] *Justine*, *Op. cit.*, p. 290.
[184] *Ibid.*, p. 329.
[185] *Ibid.*, p. 379-380.

2.2.2. ...et d'expression

Quand elle n'est pas privée de la liberté de bouger, l'élève est contrainte de garder le silence. À de nombreuses reprises au sein du roman, Justine est menacée par les maîtres libertins qui lui imposent de se taire, ils l'obligent à garder les secrets libertins. Cette privation de l'usage de la parole intervient le plus souvent lorsque les maîtres ont terminé les leçons avec Justine, et qu'elle est renvoyée sur les routes. Ainsi, alors que Bressac relâche Justine après l'épisode du châtiment corporel, il lui intime l'ordre de partir loin, sans ne jamais révéler ce qu'elle a vécu auprès de lui :

> Allez où vous voudrez, me dit-il, il doit vous rester de l'argent, je ne vous l'ôte point, mais gardez-vous de reparaître à aucune de mes maisons de ville ou de campagne ; deux raisons puissantes s'y opposent ; il est bon que vous sachiez d'abord que l'affaire que vous avez eu cru terminée ne l'est point. On vous a dit qu'elle n'existait plus, on vous a induite en erreur ; le décret n'a point été purgé ; on vous laissait dans cette situation pour voir comment vous vous conduiriez ; en second lieu vous allez publiquement passer pour la meurtrière de la marquise ; si elle respire encore je vais lui faire emporter cette idée au tombeau, toute la maison le saura ; voilà donc contre vous deux procès au lieu d'un[186].

Même si l'ordre visant à lui interdire de parler n'est pas explicitement exprimé, il est implicite. En la menaçant de la sorte, Bressac s'assure du silence de l'élève et ainsi de pouvoir poursuivre son libertinage en toute quiétude. Le discours du maître est clair, bien mené : en énumérant avec précision les deux procès qui attendent l'élève si elle cherche à se défendre, il fait preuve d'une autorité sans faille.

De même, le schéma se reproduit avec Rodin, toujours après la punition corporelle donnée à Justine. En effet, alors qu'il vient de la marquer à vif du signe réservé aux voleurs, le maître lui intime l'ordre de ne pas chercher à se défendre :

> Qu'elle ose paraître à présent, la catin, continue ce monstre, qu'elle ose, et en montrant la lettre ignominieuse, je légitimerai suffisamment les raisons qui me l'ont fait renvoyer avec tant de secret et de promptitude. On me panse, on me rhabille, on me fortifie de quelques gouttes de liqueur, et profitant de l'obscurité de la nuit, les deux amis me conduisent au bord de la forêt, et m'y abandonnent cruellement, après m'avoir fait entrevoir encore le danger d'une récrimination, si j'ose l'entreprendre dans l'état d'avilissement où je me trouve[187].

186 *Justine*, *Op. cit.*, p. 197.
187 *Ibid.*, p. 222.

La situation est ici similaire avec celle ayant eu lieu avec Bressac. Le maître Rodin se sachant supérieur, empêche toute récrimination de la part de l'élève, toujours forcée de garder le silence.

Enfin, la privation de la parole intervient une nouvelle fois avec Cardoville, alors que Justine vient de subir tourments sexuels et infibulation. À nouveau l'élève est sous le joug des ordres du maître : alors que ce dernier peut parler en tout liberté, elle n'en a pas le droit : « Avec l'art que nous avons pour faire disparaître les vestiges de nos cruautés, celles qui voudraient se plaindre de nous n'auraient pas beau jeu, n'est-ce pas, Thérèse ? me dit Cardoville. Quelles preuves offriraient-elles de leurs accusations[188] ? » Le procédé semble pourtant cette fois-ci différent : alors que Bressac et Rodin interdisent à Justine de parler à cause des marques corporelles qui font que tout le monde la prendrait pour une scélérate, Cardoville préfère effacer les traces des abus sexuels.

Dans tous les cas, que le corps soit avili ou soigné, les maîtres placent l'élève sous leur tutelle. L'assujettissement est entier, la privation de liberté est totale : Justine en tant qu'élève n'a le droit ni de bouger ni de parler. Les leçons sont toujours délivrées sous la contrainte, l'élève n'est plus qu'un pantin entre les mains libertines des maîtres. Non contents d'immobiliser la victime, de l'asservir entièrement, les maîtres aiment également pratiquer le chantage, constamment unilatéral.

2.3. La notion de chantage

Le chantage, affectionné et pratiqué par les maîtres libertins, désigne l'« action d'essayer d'obtenir quelque chose de quelqu'un en le menaçant de faire ce qui pourrait lui être désagréable[189]. » Cette définition apparaît propice aux méthodes d'enseignement des maîtres de Justine : ils enseignent grâce aux menaces. Ainsi le chantage est pratiqué par Dubourg ou encore par Roland, mais de deux manières différentes.

Avec Dubourg, Justine n'est qu'aux prémices de son apprentissage, pourtant elle a déjà affaire au chantage libertin. Le procédé est alors le suivant : si l'élève ne satisfait pas les pulsions libertines du maître, elle meurt : « Déshabillez-vous, et si vous opposez encore la plus légère résistance à mes désirs, deux hommes vous attendent dans mon antichambre pour vous conduire en un lieu dont vous ne sortirez de vos jours[190]. » Le choix est cruel, l'élève une nouvelle fois est

188 *Justine*, *Op. cit.*, p. 381.
189 TLFI, entrée « chantage ».
190 *Justine*, *Op. cit.*, p. 145.

contrainte d'obéir, d'autant plus que Dubourg cherche à tout prix à assouvir ses envies débauchées. Les larmes versées par l'élève n'émeuvent en rien le maître : il se sait en position de force étant lui-même l'instigateur du chantage. Dans un cas comme dans l'autre, le maître est gagnant tandis que l'élève est une victime.

Lorsqu'elle rencontre Roland, l'éducation libertine de Justine est déjà bien entamée, et une nouvelle fois le chantage rentre en jeu. Le procédé est différent : si l'élève réussit à exécuter ce que lui ordonne le maître, elle gagne sa liberté :

> Tu me feras tout ce que je t'ai fait ; je vais me mettre nu ; je monterai sur le tabouret, tu lieras la corde, je m'exciterai un moment, puis dès que tu verras les choses prendre une sorte de consistance, tu retireras le tabouret, et je resterai pendu; tu m'y laisseras jusqu'à ce que tu voies ou l'émission de ma semence ou des symptômes de douleur ; dans ce second cas, tu me détacheras sur-le-champ ; dans l'autre tu laisseras agir la nature, et tu ne me détacheras qu'après. Tu le vois, Thérèse, je vais mettre ma vie dans tes mains, ta liberté, ta fortune tel sera le prix de ta bonne conduite.

Le chantage est ici bien explicité, Roland semble avoir confiance en son élève, il paraît évident qu'elle ne le décevra pas. Seulement pour une fois, l'élève semble être en position de force, c'est elle qui détient le sort du maître, elle peut le laisser mourir si elle le souhaite.

Le chantage, bien que toujours utilisé par les maîtres, se présente alors sous deux aspects différents. Dans le premier cas, le maître présente à l'élève la punition qu'elle recevra si elle n'obéit pas tandis que dans l'autre, il préfère aborder le sujet de la récompense. Cependant, dans les deux cas, ce sont toujours les maîtres qui dirigent, ce sont eux qui posent les conditions, tandis que l'élève toujours soumise doit faire un choix, qui au final n'en est pas un.

Le motif de l'assujettissement récurent au sein de *Justine* tend à prouver que l'élève est la victime par excellence du système éducatif sadien. Toujours sous la tutelle des divers maîtres qu'elle rencontre, Justine n'a aucune liberté, elle est perpétuellement contrainte d'obéir. L'enseignement paraît alors forcé, cruel. Cependant, au fil des lectures, quelque chose de nouveau semble se révéler au niveau du caractère de Justine : parfois, elle paraît consentante, prête à adopter les leçons libertines que les maîtres lui délivrent.

III. Justine, encline au libertinage ?

S'il paraît aisé d'affirmer que Justine est une victime dans l'apprentissage qui lui est réservé, il est possible de modérer cette assertion en analysant alors un autre aspect du caractère justinien. En effet, Justine n'est pas toujours une victime telle que nous la percevons. Parfois, lors de brefs moments certes, l'élève semble approuver ce qu'elle subit, elle paraît encline au libertinage, elle devient alors suspecte, comme le souligne Juliette Feyel : « *Les Malheurs de la vertu* présente une Justine trop avide de se justifier, trop empêtrée dans une rhétorique de la mauvaise foi pour ne pas être suspecte[191]. » C'est pourquoi cette dernière sous-partie sera alors divisée en trois points, à savoir les rapports entretenus avec les maîtres, le vocabulaire utilisé ainsi que les choix opérés.

3.1. Le rapport ambigu avec les maîtres : deux exemples concrets

Les maîtres sont synonymes de bourreaux pour Justine, en témoignent les portraits qu'elle dresse en tant que narratrice. Cependant, l'élève est parfois captivée par les professeurs, elle est alors aveuglée par les tentatives de séduction des maîtres libertins. Justine semble parfois conquise, elle « subit la passion amoureuse[192] », notamment et surtout auprès de Cœur-de-fer et de Bressac.

3.1.1. Cœur-de-fer

Si Cœur-de-fer semble trouver grâce auprès de Justine, c'est certainement car il est le premier accordant du crédit à sa vertu : « puisque la vertu de cette petite lui est si précieuse, et que comme dit fort bien la Dubois, cette qualité différemment mise en action, pourra nous devenir nécessaire, laissons-la-lui[193] ». Même si le maître cherche avant tout à retirer des avantages personnels de la chasteté de l'élève, il consent à laisser Justine en partie intacte, ce qui amorce alors le processus de séduction. Alors qu'il s'approche des orifices sexuels de l'élève, il les blesse sans pour autant y pénétrer, tandis que les trois autres bandits, sous ses ordres, respectent eux-aussi à leur manière, la vertu de l'élève. La réaction de Justine est alors pour la première fois ambiguë, elle paraît remercier le maître de son geste, alors qu'il a pourtant indubitablement bafoué le pudeur et les convictions qui la caractérisent : « Voilà ce que je souffris, madame, mais mon honneur au moins se

[191] FEYEL, Juliette, « Les femmes sadiennes avec Lacan », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, *Op. cit.*, p. 81.
[192] SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 141.
[193] *Justine*, *Op. cit.*, p. 156.

trouva respecté, si ma pudeur ne le fut point[194]. » L'élève considère alors que ce qu'elle vient de subir est, en quelque sorte, un mal pour un bien. Cœur-de-fer, en imposant à lui-même et aux autres de ne pas violer Justine, s'immisce subrepticement dans son cœur.

Les termes utilisés par Cœur-de-fer pour appeler Justine servent encore à développer l'ambiguïté de ses sentiments. Ainsi, lorsqu'il s'adresse à elle, le maître capte son attention grâce à « Belle Thérèse », « Ô Thérèse », « chère enfant », « mon ange », « chère fille »[195] : c'est alors la première fois depuis sa sortie du couvent que Justine est traitée avec bienveillance, certes feinte, par un personnage masculin. Avec ces appellations diverses et censées être affectueuses, l'élève est séduite par le maître, elle écoute alors le discours sur les délices et les avantages de la sodomie avec attention, se laissant peu à peu convaincre.

L'ambiguïté de Justine est alors clairement exprimée à la fin du discours du maître :

> Faut-il vous l'avouer, madame, aveuglée par les séductions de ce vilain homme ; contente, en cédant un peu, de sauver ce qui semblait le plus essentiel ; […] les yeux fascinés sur tout cela, dis-je, j'allais m'abandonner, et par vertu devenir criminelle ; mes résistances faiblissaient ; déjà maître du trône, cet insolent vainqueur ne s'occupait plus que de s'y fixer, lorsqu'un bruit de voiture se fit entendre sur le grand chemin[196].

Les paroles de Justine narratrice laissent à entendre le pouvoir du maître sur le cœur de l'élève. Les « séductions » fonctionnent, Justine est prête à se laisser tenter par les plaisirs supposés de la sodomie, tout en prétextant se sacrifier afin de conserver sa vertu. Les termes de l'élève sont explicites : en étant « aveuglée », en ayant les « yeux fascinés », elle avoue être attirée par le maître, donc par le libertinage qui le caractérise. Alors que le temps semble figé, l'arrivée de la voiture rompt le côté presque extraordinaire de l'instant. Justine, prête à céder, voit ses premiers élans libertins coupés en plein vol. On ne sait alors véritablement si la voiture est synonyme de soulagement ou de déception pour l'élève. L'ambiguïté qui régnait durant tout cet instant n'existe plus, la Justine attirée par le maître s'efface pour laisser sa place à la Justine vertueuse, que le lecteur est plus habitué à suivre. Cependant, les paroles de l'élève ne sont pas passées inaperçues, le doute peut alors subsister.

---

194 *Justine*, *Op. cit.*, p. 158.
195 Tous les termes relevés sont issus de la même page, voir : *Ibid.*.
196 *Ibid.*, p. 161-162.

3.1.2. Bressac

Le doute semble alors se confirmer avec Bressac : Justine est capable d'éprouver des sentiments au moins affectifs, sinon amoureux, pour les maîtres qui l'éduquent. Le discours de Justine visant à exprimer ses sentiments envers Bressac est alors bien plus développé, bien plus étoffé que celui tenu pour Cœur-de-fer[197] :

> Apprenez donc, madame, la seule faute involontaire que j'aie à me reprocher... Que dis-je une faute ? Une folie, une extravagance... qui n'eut jamais rien d'égal ; mais au moins ce n'est pas un crime, c'est une simple erreur, qui n'a puni que moi, et dont il ne paraît point que la main équitable du Ciel ait dû se servir pour me plonger dans l'abîme qui s'ouvrit peu après sous mes pas. Quels qu'eussent été les indignes procédés du comte de Bressac pour moi le premier jour où je l'avais connu, il m'avait cependant été impossible de le voir sans me sentir entraînée vers lui par un mouvement de tendresse que rien n'avait pu vaincre. Malgré toutes mes réflexions sur sa cruauté, sur son éloignement pour les femmes, sur la dépravation de ses goûts, sur les distances morales qui nous séparaient, rien au monde ne pouvait éteindre cette passion naissante, et si le comte m'eût demandé ma vie, je la lui aurais sacrifiée mille fois. Il était loin de soupçonner mes sentiments... Il était loin, l'ingrat, de démêler la cause des pleurs que je versais journellement ; mais il lui était impossible pourtant de ne pas se douter du désir que j'avais de voler au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire, il ne se pouvait pas qu'il n'entrevît mes prévenances ; trop aveugles sans doute, elle allaient au point de servir ses erreurs, autant que la décence pouvait me le permettre, et de les déguiser toujours à sa tante. Cette conduite m'avait en quelque façon gagné sa confiance, et tout ce qui venait de lui m'était si précieux, je m'aveuglai tellement sur le peu que m'offrait son cœur, que j'eus quelquefois la faiblesse de croire que je ne lui étais pas indifférente[198].

Ce monologue, qui paraît interminable, est sans équivoque : Justine est séduite par le maître, elle l'aime d'un amour pur et sincère, alors même qu'il est empreint de libertinage, de cupidité et de mépris pour le sexe féminin. Les termes relatifs aux sentiments se multiplient : « tendresse », « passion naissante », « mes sentiments », « désir », « lui plaire », « je m'aveuglai », ou encore « son cœur », ne laissant alors plus de place au doute.

Cependant, à l'instar de ce qu'elle a fait avec Cœur-de-fer, Justine se défend de cet amour, elle minimise l'impact des sentiments qu'elle éprouve, toujours pour se dissocier du libertinage qui pourtant semble lui plaire, sous les traits de Bressac. Selon elle, les sentiments éprouvés ne portent pas à conséquence et n'empiètent alors en rien sur sa vertu, mais c'est uniquement sa propre vision

[197] Même si ledit discours est long, pareil à un monologue, nous préférons le citer entièrement, sans le couper, chaque phrase permettant à Justine narratrice d'exprimer ses sentiments pour le maître.

[198] *Justine*, *Op. cit.*, p. 180-181.

des choses, que ne partage pas forcément le lecteur. Bressac, tout libertin qu'il est, ne devrait pas faire naître de tels sentiments dans le cœur d'une fille qui se proclame sans cesse habitée par Dieu et la vertu, et pourtant, c'est ce qui se passe.

Auprès de Cœur-de-fer et de Bressac, toute l'ambiguïté de Justine est révélée au grand jour. Non, l'élève n'est pas que vertu et chasteté. Oui, le libertinage parvient parfois à la séduire, lorsqu'il prend les traits de certains maîtres chargés de son éducation. Cependant, les sentiments ambigus de Justine ne sont pas les seuls visant à mettre en exergue son supposé attrait pour le libertinage, le vocabulaire utilisé est alors tout autant soupçonnable.

3.2. Le vocabulaire ambivalent de Justine narratrice

Si le narrateur extradiégétique introduit les malheurs de Justine, c'est ensuite presque exclusivement à l'héroïne qu'est accordée la narration de son histoire. Cependant, le langage utilisé par l'élève révèle une certaine ambivalence. Qu'est-ce alors que l'ambivalence ? Formé grâce aux termes latins *ambi* et *valentia*, le mot désigne le « caractère de ce qui présente deux valeurs, deux composantes, opposées ou non[199] »[200]. Synonyme donc de dualité, l'ambivalence est présente dans le langage justinien : en effet, il est à la fois vertueux et libertin. Alors que son âme est empreinte de chasteté et de foi, Justine n'hésite pas à parler comme ses maîtres, ce qui surprend notamment Emmanuelle Sauvage : « Comment comprendre, dans une perspective de vraisemblance et de crédibilité de son point de vue, que Justine recoure à l'imagerie païenne, guerrière et animalière si chère à l'écriture du libertinage, pour énoncer des faits qui blessent profondément sa sensibilité[201] ? »

À plusieurs reprises Justine retranscrit ses réactions à Juliette lorsque les maîtres la maltraitent. Si la plupart du temps, la narratrice fait état des douleurs ainsi que du dégoût éprouvés, parfois, les comptes rendus sont plus surprenants notamment lorsque l'on connaît la vertu de Justine. Ce qui étonne alors dans ces réactions, ce sont les termes employés par l'élève, qui semble plus émerveillée par ce qui lui est infligé qu'apeurée par les maîtres. Ainsi, lorsque Dubourg soumet

199 TLFI, entrée « ambivalence ».

200 Le terme est également et surtout d'origine allemande, emprunté au nom *Ambivalenz*. Le terme est alors utilisé dans le domaine de la psychanalyse, notamment par le psychiatre Eugen Bleuler. Pour de plus amples informations concernant l'étymologie du terme, voir : *Ibid.*.

201 SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 188.

Justine à des attouchements, elle s'exprime plutôt comme une élève réceptive : « tour à tour il m'injurie... me flatte... Il me maltraite et me caresse... Oh ! Quel tableau, grand Dieu ! Quel mélange inouï de dureté... de luxure[202] ! » La terreur semble ne pas être présente dans les propos de la jeune fille, au contraire son ton est plutôt émerveillé, en témoignent les exclamations et les suspensions. La narratrice cherche ses mots, elle ne sait comment exprimer ce qu'elle a vécu. Elle joue ici parfaitement, grâce à ses mots, à l'élève novice qui attend d'être éduquée. Le même constat peut être fait lorsque Justine raconte ce qu'Antonin lui a infligé au couvent : « l'assaut quoique aussi violent que celui de Sévérino, fait dans un sentier moins étroit, n'est pourtant pas si rude à soutenir ; le vigoureux athlète saisit mes deux hanches, et suppléant aux mouvements que je ne puis faire, il me secoue sur lui avec vivacité[203] ». Si Justine qualifie le plus souvent les maîtres de bourreaux ou encore de monstres, ici il n'en est rien, au contraire, le portrait d'Antonin est plutôt valorisé, il est un « vigoureux athlète ». L'élève l'avoue elle-même, elle supporte la sodomie sans mentionner une quelconque douleur, et le lecteur se demande même si elle n'est pas quelque peu consentante. En effet, en insistant sur le fait qu'elle ne puisse pas bouger, il est possible de croire qu'elle est déçue, et que si elle était libre de ses mouvements, elle bougerait. Ces deux réactions, vectrices de doutes, ne font que renforcer l'ambiguïté dont Justine fait preuve face au libertinage. Peut-être est-elle alors une héroïne aux deux visages, intéressée par le monde libertin, comme l'insinue Henri Coulet : « Lorsque Justine décrit ce qui lui a été infligé ou ce à quoi elle a dû participer, on se demande si elle est d'une niaiserie incommensurable ou s'il n'y a pas en elle une tendance inavouée à la prostitution[204]. » Les termes sont forts, peut-être crus, mais nous ne pouvons que partager ce sentiment : Justine, par ses réactions, semble parfois aimer ce qu'elle subit.

Le langage de Justine n'est pas seulement ambivalent de par la retranscription de ses réactions, il l'est également de par le vocabulaire imagé et métaphorique qu'elle utilise. En effet, l'élève utilise véritablement une « imagerie païenne, guerrière et animalière si chère à l'écriture du libertinage », en reprenant une nouvelle fois les termes d'Emmanuelle Sauvage. Les cas mettant en exergue ce vocabulaire spécifique affluent au sein de *Justine*, concédant à la narratrice un certain statut libertin. Ainsi, Sévérino est apparenté par Justine à divers animaux, il est d'abord un « tigre prêt à dévorer sa victime[205] », puis ensuite un bélier et un serpent : « le bélier pénètre ; […] bientôt la masse entière est engloutie, et la couleuvre lançant aussitôt un venin qui lui ravit ses forces, cède

202 *Justine*, *Op. cit.*, p. 146.
203 *Ibid.*, p. 236.
204 COULET, Henri, « La vie antérieure dans "Justine" », *Le marquis de Sade : colloque, 19-20 février 1966, Aix-en-Provence*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 93.
205 *Justine*, *Op. cit.*, p. 234.

enfin, en pleurant de rage[206] ». Cependant, plus encore que l'imagerie animalière, c'est celle du combat qui est à de nombreuses reprises utilisée par l'élève. Le combat, synonyme de violence, de guerre, de sang, de colère et de vice va alors à l'encontre de l'image vertueuse de Justine, et pourtant c'est à travers les mots de l'héroïne que les tableaux prennent forment. Ainsi, lorsque Sévérino, encore lui, viole la jeune Octavie, Justine retranscrit la scène comme un véritable combat :

> Quelque énorme disproportion qui se trouve entre la conquête et l'assaillant, celui-ci n'entreprend pas moins le combat ; un cri perçant annonce la victoire, mais rien n'attendrit l'ennemi ; plus la captive implore sa grâce, plus on la presse avec vigueur, et la malheureuse a beau se débattre, elle est bientôt sacrifiée[207].

De même, le combat est encore mis en scène lorsque Justine raconte le tourment infligé par Roland. Cependant cette fois-ci, le combat n'a plus lieu entre deux entités humaines mais avec un soldat voulant franchir les remparts d'un château :

> il se présente de nouveau, le glaive en feu glisse aux bords du canal voisin, et de la vigueur de la secousse y pénètre de près de moitié ; je jette un cri ; Roland furieux de l'erreur se retire avec rage, et pour cette fois frappe l'autre porte avec tant de vigueur, que le dard humecté s'y plonge en me déchirant. Roland profite des succès de cette première secousse ; ses efforts deviennent plus violents ; il gagne du terrain[208].

Enfin, pour Justine, toute la scène décrite entre Cardoville, Saint-Florent et les deux amants est une véritable guerre : « le combat bientôt devient plus sérieux[209]. » Ce combat atteint alors son paroxysme lorsque Saint-Florent attaque Justine, la métaphore prend alors la même tournure que celle utilisée pour décrire la scène de Roland :

> il s'avance la pique à la main ; […] Saint-Florent m'attaque, enflammé par les résistances qu'il trouve, il pousse avec une incroyable vigueur. […] Tout cède enfin à ses efforts, je suis déchirée, le dard étincelant a touché le fond mais Saint-Florent qui veut ménager ses forces ne fait que l'atteindre, on me retourne, mêmes obstacles, le cruel les observe en se polluant, et ses mains féroces molestent les environs pour être mieux en état d'attaquer la place. Il s'y

206 *Justine*, *Op. cit.*, p. 234.
207 *Ibid.*, p. 278.
208 *Ibid.*, p. 329-330.
209 *Ibid.*, p. 376.

> présente, la petitesse naturelle du local rend les attaques bien plus vives, mon redoutable vainqueur a bientôt brisé tous les freins ; je suis en sang ; mais qu'importe au triomphateur[210] ?

Tout ce langage du combat, de la guerre, est contraire à la vertu de Justine, et pourtant elle ne cesse de l'utiliser, il est même récurrent dans son discours, renforçant alors toujours plus l'ambivalence supposée.

Si les maîtres de Justine sont enclins à tous les vices, et s'expriment avec un langage brutal et féroce, typiquement masculin et libertin, l'élève les copie à de nombreuses reprises. La vertu de l'héroïne cède alors à sa place à une esquisse de libertinage, mise en exergue par les termes employés tout au long de son discours. L'ambiguïté est une nouvelle fois présente. Pouvons-nous vraiment considérer Justine comme une fille vertueuse sans faille ? C'est ce que semble affirmer Jean-Christophe Abramovici : « Justine devient une narratrice aguerrie, souvent ambiguë, maîtrisant tous les codes de la séduction littéraire, du suspense à l'art d'"envelopper les ordures" ; sa langue, sinon son âme, est libertine[211]. » Si le langage de Justine est alors parfois empreint de libertinage, certains de ses choix peuvent également être remis en cause.

3.3. Des choix libertins ?

C'est au sein même de sa vertu que Justine peut être apparentée à une libertine, comme si l'enseignement des maîtres portait enfin ses fruits. Si l'élève se dit réfractaire à la débauche et clame haut et fort sa foi et sa chasteté, elle n'est pourtant pas un modèle parfait. La vertu dont elle fait preuve est alors elle-même douteuse, parfois remise en cause, comme le souligne Angela Carter : « Sa vertu est constamment égocentrique, comme l'est le vice des libertins[212]. » Au travers de certains choix justiniens, cette hypothèse semble se confirmer.

La vertu de Justine est telle qu'elle est égoïste, centrée sur sa foi, elle cherche à faire le bien, peut-être de manière excessive. La vertu est alors vectrice de plaisir et de contentement, à l'instar du vice avec les maîtres. En cherchant à satisfaire des pulsions vertueuses, Justine peut alors être apparentée aux maîtres qui recherchent l'assouvissement des pulsions libertines. Ainsi, c'est le maître libertin Roland qui fait remarquer à Justine que sa trop grande vertu lui est préjudiciable et la

---

210 *Justine*, *Op. cit.*, p. 379.
211 ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Encre de sang : Sade écrivain*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 56.
212 CARTER, Angela, *La femme sadienne*, *Op. cit.*, p. 99.

place du côté des égoïstes libertins. En effet, Justine en soignant Roland alors qu'il vient d'être battu, pense surtout à faire le bien, elle satisfait ses propres envies, ce qui ne manque pas d'être remarqué par le maître :

> Raisonne mieux, chétive créature ; que faisais-tu quand tu vins à mon secours ? Entre la possibilité de suivre ton chemin et celle de venir à moi, n'as-tu pas choisi le dernier comme un mouvement inspiré par ton cœur ? Tu te livrais donc à une jouissance ? Par où diable prétends-tu que je sois obligé de te récompenser des plaisirs que tu te donnes ? […] M'eusses-tu rendu la vie, je ne te devrais rien, dès que tu n'as agi que pour toi[213].

Le discours tenu par Roland est empreint de raison et souligne l'égoïsme de Justine. Alors qu'elle ne cesse de condamner l'égocentrisme des maîtres, elle agit de la même manière. L'élève pense avant tout à elle, à ce qui procure du plaisir à son âme.

Pire encore, c'est lorsque la mort rode autour d'elle que Justine fait le plus preuve d'égoïsme. Alors que la mort la délivrerait des tourments de l'enseignement libertin qu'elle subit, l'élève préfère conserver sa vie et poursuivre sa route dans le chemin de la débauche. Ainsi, alors que sa captivité au couvent la promet très certainement à une mort prochaine, Justine préfère fuir et prendre le risque d'être à nouveau confrontée au libertinage : « Que pouvais-je appréhender en exécutant ce dessein ? La mort ! De quoi étais-je sûre en restant ? De la mort. Et en réussissant, je me sauvais ; il n'y avait donc point à balancer[214] » Justine ne parle que d'elle, que de sa propre survie, sans mentionner celle de ses compagnes. Rien ne semble lui importer plus que de sauver son corps et son âme, qu'importe si la route empruntée la mène encore vers de nouveaux maîtres libertins. De même, alors que la femme de Gernande est en train de mourir, Justine en profite pour fuir. Le décès de cette femme, tout aussi victime qu'elle, semble la ravir, puisqu'elle échappe ainsi elle-même au sort funeste prévu par Gernande : « je profite de la circonstance, quelque affaiblie que je sois par une diète de plus de quarante heures, et par une saignée ; je m'élance hors de mon cachot, tout est ouvert, je traverses les cours, et me voilà dans la forêt sans qu'on m'ait aperçue[215]. » Aucune émotion ne transparaît dans les paroles de Justine à l'annonce de la mort de femme de Roland. L'élève vertueuse est insensible, la mort d'autrui est alors une simple « circonstance » qui lui permet de conserver la vie. Enfin, et c'est certainement là l'exemple le plus parlant concernant l'égoïsme

[213] *Justine*, *Op. cit.*, p. 323.
[214] *Ibid.*, p. 281.
[215] *Ibid.*, p. 309.

dont elle peut faire preuve, Justine exprime sa joie lorsque Roland choisit de tuer une autre fille qu'elle. En effet, alors que le maître affirme vouloir tuer soit Suzanne, soit Justine, il explicite son choix de la manière suivante : celle qui l'excitera le plus devra périr. L'égoïsme de l'héroïne est une nouvelle fois révélé, elle ne se prive pas de l'affirmer :

> Vous n'imaginez pas, madame, combien cette menace me tranquillisa : Roland ne se doutait pas sans doute, en la faisant, du calme qu'il répandait dans moi, mais n'était-il pas clair que puisqu'il projetait de me soumettre à de nouvelles cruautés, il n'avait pas envie de m'immoler encore : je vous l'ai dit, madame, tout frappe dans le malheur, et dès lors je me rassurai. Autre surcroît de bonheur ! Je n'opérais rien, et cette masse mollement repliée sous elle-même résistait à toutes mes secousses[216].

L'exclamation « Autre surcroît de bonheur ! » est claire, il n'est pas possible de la remettre en cause : Justine vertueuse est aussi capable d'égocentrisme et de recherche de plaisir personnel, à l'instar des maîtres qui l'éduquent.

Par certains choix qu'elle opère, Justine peut être rapprochée des maîtres libertins. Si les figures débauchées du roman sont insensibles au mal et au crime à cause de leurs vices, Justine l'est également, mais à cause de la trop grande vertu dont elle fait preuve. En cherchant à satisfaire constamment les pulsions vertueuses qui l'animent, l'élève recherche en quelque sorte une jouissance, similaire à celle des maîtres. L'égoïsme caractérise l'héroïne, la mort de ses compagnes d'infortunes ne semble pas l'émouvoir, comme le souligne Angela Carter : « La vertu a engendré chez Justine une sorte d'apathie et d'insensibilité comparables à celles induites par le crime chez les libertins de Sade[217]. »

Contrairement à Juliette qui embrasse avec bonheur la carrière de libertine, Justine, aveuglée par la vertu, la rejette sans pour autant en être épargnée. Alors que l'apprentissage de l'aînée est volontaire, celui de la cadette est forcé, constamment contraint. Si dès le départ la jeune vertueuse est promis à un triste destin, c'est à force de pérégrinations et de malheurs que l'assujettissement atteint son paroxysme. Toujours soumise à des tortures et à des sévices de plus en plus insoutenables, Justine est obligée de devenir libertine, tant les leçons affluent et se multiplient, qu'elles soient théoriques ou pratiques. L'héroïne, plus qu'une élève, est alors une victime du

216 *Justine*, *Op. cit.*, p. 336.
217 CARTER, Angela, *La femme sadienne*, *Op. cit.*, p. 99.

système éducatif libertin mis en place. Cependant, même si la vertu est le leitmotiv de l'élève, même si la foi semble toujours guider ses actions et ses paroles, il arrive qu'à certains moments le lecteur puisse douter d'elle. Justine, à cause de ses sentiments, de son langage ou encore de ses choix, est alors une figure sadienne ambivalente. Derrière le masque de la vertu semble parfois s'esquisser celui du vice, sans que jamais personne ne puisse véritablement l'affirmer. Même si les exemples d'ambiguïté sont rares et bien inférieurs en nombre aux exemples vertueux, il n'est pas possible de les omettre, bien au contraire. En effet, ils peuvent témoigner de la réussite ou non de l'enseignement libertin réservé à Justine. Succès ou échec de l'enseignement libertin sadien ? Telle est la question qui nous anime. Plus encore, au-delà même de cette notion de réussite ou d'échec, ce sont les bénéficiaires de cet enseignement qui nous intéressent au sein de la troisième et dernière partie de notre étude.

Troisième partie :

À qui profite l'enseignement sadien ?

> « Sade est un merveilleux professeur, comme il est un étonnant metteur en scène. Sa mise en scène exige l'équilibre des masses ; sa pédagogie procède par la progression des exposés[218]. »

Si les figures féminines, et plus particulièrement Justine, sont les principales cibles de l'enseignement libertin mis en place dans le roman, elles ne sont pas les seules, bien au contraire. Les pratiques et mœurs libertines ne sont pas uniquement exposées dans le but d'éduquer les personnages féminins, le prisme s'élargit et vise alors des personnes extérieures à la fiction. C'est pourquoi cette troisième partie sera consacrée aux bénéficiaires de l'enseignement libertin prôné par Sade. Dans un premier temps, il conviendra de s'intéresser à Justine et à la réussite ou non de l'enseignement délivré par les maîtres. Il s'agira alors d'analyser les raisons qui empêchent l'héroïne d'en tirer des leçons et de se tourner vers une vie libertine. Dans un second temps, nous entreprendrons d'analyser le rôle de Justine, non en tant qu'élève, mais en tant qu'enseignante. Il faudra déterminer la place du lecteur, voir si lui aussi peut être considéré comme un élève et surtout comme un élève réfractaire ou sensible aux enseignements libertins. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous porterons notre attention sur Restif de la Bretonne et son *Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*. Il s'agira de supposer que l'auteur se proclamant hostile aux textes de Sade apparaît pourtant comme l'un de ses disciples. Pour cela, il conviendra d'expliciter les similitudes entre Sade et Restif de la Bretonne, tant au niveau des personnages que des différents thèmes.

---

[218] LACOMBE, Roger, *Sade et ses masques*, Paris, Payot, 1974, p. 198.

I. Justine, élève ne cueillant pas les fruits de ses expériences

L'héroïne du texte sadien ne semble pas tirer des leçons de l'enseignement que les maîtres lui prodiguent. Alors qu'après chaque expérience malheureuse l'élève devrait se méfier des figures masculines qu'elle rencontre, elle persiste à croire que les autres sont empreints de bons sentiments. Si vertueuse et chaste soit-elle, Justine ne cesse de se jeter dans les bras des maîtres libertins, elle ne semble pas se méfier des dangers qui la guettent. C'est pourquoi cette première sous-partie sera divisée en deux points, à savoir la confiance aveugle ainsi que la foi peut-être trop exacerbée dont Justine fait preuve.

1.1. Confiance aveugle, confiance trompeuse

Justine, toujours aveuglée par la foi et supposant que tous ses semblables ne sont pas portés vers le mal, ne se méfie pas des maîtres qu'elle rencontre sur son parcours, comme le souligne Emmanuelle Sauvage : « Exposée en permanence à des dangers qu'elle ne voit jamais, Justine donne des bâtons pour se faire battre[219]. » Alors que les premiers sévices libertins qu'elle endure devraient suffire à la mettre en garde, l'héroïne préfère toujours croire en la supposée honnêteté et vertu des personnages. Ainsi, alors qu'elle sauve Saint-Florent de Cœur-de-fer et de ses compères, elle place toute sa confiance en lui, ne soupçonnant pas un seul instant qu'il puisse être celui qui lui ravira sa virginité. Les paroles de Justine ne permettent pas de douter : pour elle, Saint-Florent est honnête :

> Bien éloignée de soupçonner les desseins de ce monstre et d'imaginer qu'il devait y avoir pour moi, moins de sûreté avec lui, que dans l'infâme compagnie que je quittais, j'accepte tout sans crainte, comme sans répugnance ; nous dînons, nous soupons ensemble. […] Il était environ cinq heures du soir lorsque nous entrâmes dans la forêt. Saint-Florent ne s'était pas encore un instant démenti, toujours même honnêteté, toujours même désir de me prouver ses sentiments ; eussé-je été avec mon père, je ne me serais pas crue plus en sûreté[220].

Les termes employés par Justine sont forts : elle assimile Saint-Florent, pourtant maître libertin, à une figure paternelle. C'est dire si d'une part, les maîtres libertins savent se cacher derrière un masque d'hypocrisie et si d'autre part, les impressions et les sentiments de l'élève sont erronés. L'erreur de Justine se renouvelle avec Sévérino. Une nouvelle fois, alors qu'elle a pourtant subi de

[219] SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 265.
[220] *Justine*, *Op. cit.*, p. 172.

nombreux tourments de la part des maîtres et même des figures supposées religieuses, elle persiste à accorder sa confiance. Les termes employés traduisent une fois de plus la confiance aveugle dont Justine fait preuve : « Parfaitement rassurée avec un homme qui me paraissait aussi doux, après m'être humiliée, je ne lui déguise rien[221]. » Tout porte à croire que Justine est trop naïve pour tirer un quelconque enseignement des précédentes leçons libertines. Pire encore, elle se place elle-même dans une position délicate et malheureuse, puisqu'elle n'hésite pas à narrer tous ses tourments aux maîtres, ces derniers étant alors certains qu'elle est une proie facile à posséder. Enfin, le même schéma se réitère à la fin du roman avec Roland, que Justine secourt, prouvant à nouveau qu'elle ne se méfie pas des figures masculines :

> je ne pus vaincre l'extrême désir que j'éprouvais de me rapprocher de cet homme, et de lui prodiguer mes secours ; je vole à lui, il respire par mes soins un peu d'eau spiritueuse que je conservais sur moi : il ouvre enfin les yeux, et ses premiers accents sont ceux de la reconnaissance ; encore plus empressée de lui être utile, je mets en pièces une de mes chemises pour panser ses blessures, pour étancher son sang : un des seuls effets qui me reste, je le sacrifie pour ce malheureux[222].

Les impressions de Justine sont toujours trompeuses. Désireuse de faire le bien, obsédée par le besoin de côtoyer des personnes au moins aussi vertueuses qu'elle, elle ne se rend pas compte que toutes les rencontres qu'elle fait la mènent à la mort. L'exemple offert avec Roland ne fait que renforcer l'impression que Justine ne cueille pas le fruit de ses expériences. Alors que son parcours touche à sa fin, et par la même occasion l'enseignement libertin qu'elle subit, l'élève n'est toujours pas capable de déceler le vice lorsqu'il surgit à ses côtés, aveuglée qu'elle est par sa vertu.

Les innombrables tourments infligés à Justine par les maîtres libertins ne lui ôtent pas la volonté de croire en une possible honnêteté de la part de ses semblables. Les expériences malheureuses s'enchaînent sans que Justine ne cherche elle-même à arrêter les rencontres néfastes, bien au contraire. Trompée par ses propres impressions et sentiments, l'élève ne perçoit pas le danger, même lorsqu'il est tout près d'elle, en témoignent les réactions similaires dont elle fait preuve lorsqu'elle rencontre les maîtres libertins. Justine semble bornée, imperméable aux mises en garde du libertinage, comme le souligne Emmanuelle Sauvage : « L'invraisemblable jeune femme est punie de ne pas savoir, de ne pas pouvoir et de ne pas vouloir admettre l'évidence : le spectacle du monde est cruel, les hommes sont des "tigres", il faut apprendre à les défier[223] ».

221 *Justine*, *Op. cit.*, p. 227.
222 *Ibid.*, p. 319-320.
223 SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 265.

1. 2. Une foi trop inébranlable ?

La foi de Justine est tellement puissante, tellement exacerbée que l'éducation libertine n'a pas de véritables prise sur elle. Les divers choix qu'elle opère toujours dans un but vertueux semblent confirmer cette hypothèse, de même que les paroles empreintes de religion qu'elle ne cesse de déclamer tout au long de son parcours. L'héroïne est trop « aveuglée par son amour de Dieu[224]. »

Lorsque Justine prend une décision, c'est toujours au nom de la vertu. Ainsi, alors qu'elle est chargée de tuer la tante de Bressac, elle préfère tenter de la sauver en lui avouant les manigances du neveu, quitte à être punie pour cette action : « je me déterminai donc à prévenir la marquise[225] ». L'idée d'accomplir un crime révulse l'élève, elle n'est pas prête à obéir aux désirs les plus sordides du maître, sa vertu l'en empêche. De la même manière, lorsqu'elle est chargée de distraire le riche Dubreuil pendant que sa fortune est dérobée par la Dubois, elle choisit de prévenir le jeune homme du complot qui se trame contre lui : « J'accepte, madame, dis-je à la Dubois, bien décidée à prévenir Dubreuil du vol que l'on voulait lui faire[226] ». Une nouvelle fois, le choix de Justine est vertueux, bien éloigné du libertinage que les maîtres tentent de lui inculquer. Dans les deux cas, l'élève préfère se sacrifier elle-même plutôt que de se protéger. Sa vertu est telle qu'elle est prête à tout endurer pour faire le bien, comme le souligne Jean-Baptiste Jeangène Vilmer : « Sa résistance est infinie[227]. » Pire encore, alors même que Roland décide de lui confier sa vie et qu'elle est en mesure de tuer le maître libertin lors de l'expérience du pendu, elle préfère le sauver : « D'ailleurs, il me paraissait que le mal que j'allais faire serait aussitôt réparé par l'extrême soin que je prendrais pour lui conserver la vie ; j'en allais être maîtresse de cette vie, mais quelles que pussent être ses intentions vis-à-vis de moi, ce ne serait assurément que pour la lui rendre[228]. » Même si le libertinage de Roland n'est plus à prouver, même si les désirs et les actes du maître sont contraires au mode de vie vertueux, Justine ne peut se résoudre à le tuer et à se rendre alors elle-même coupable d'un crime libertin.

Les choix opérés par Justine ne sont pas les seuls prouvant qu'elle est une élève imperméable au libertinage, et ce, à cause de sa foi. En effet, ses paroles tendent à mettre en exergue sa vertu inébranlable, alors même qu'elle endure les pires tourments sexuels et corporels. Ainsi, après avoir subi le viol de Saint-Florent, Justine continue de se tourner vers Dieu :

224 SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 176.
225 *Justine*, *Op. cit.*, p. 193.
226 *Ibid.*, p. 351.
227 JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *La religion de Sade*, *Op. cit.*, p. 86.
228 *Justine*, *Op. cit.*, p. 340.

> mes yeux remplis de larmes se tournèrent machinalement vers le ciel ; mon cœur s'élance aux pieds du maître qui l'habite... Cette voûte pure et brillante... […] Cette image de la nature en paix, près du bouleversement de mon âme égarée, tout répand une ténébreuse horreur en moi, d'où naît bientôt le besoin de prier. Je me précipite aux genoux de ce Dieu puissant, nié par les impies, espoir du pauvre et de l'affligé[229].

Même après un viol, Justine ne renie pas Dieu, il est toujours aussi important à ses yeux. De la même manière, alors que Bressac la soumet aux morsures canines, Justine persiste à encenser la grandeur divine : « Ô mon Dieu, m'écriai-je, vous l'avez voulu ; il était dans vos décrets éternels que l'innocent devînt la proie du coupable, disposez de moi, Seigneur, je suis encore bien loin des maux que vous avez soufferts pour nous[230] ». Justine ne vit qu'à travers le prisme de la foi, pour elle, rien de ce qu'elle endure n'est aussi pénible que les tourments subis par Dieu. Enfin, si le plus souvent les paroles religieuses sont proférées après les assauts libertins, il arrive que la foi exacerbée de Justine se déclare pendant les scènes libertines dont elle est la victime. C'est ce qui se passe auprès de Roland, pendant que ce dernier la moleste : « Je me jette sur le prie-Dieu, et pendant que j'ouvre à haute voix mon cœur à l'Éternel, Roland redouble sur les parties postérieures que je lui expose, ses vexations et ses supplices[231] ». Une nouvelle fois, Justine prouve qu'elle est insensible aux pratiques libertines que les maîtres lui exposent, seule compte la religion, comme le souligne Jean-Baptiste Jeangène Vilmer : « Elle est dévouée corps et âme à son Dieu : son corps est insensible aux assauts violents des libertins, son asexualité est la conséquence de sa vocation exclusive[232]. » La foi sans faille dont elle fait preuve permet à Justine de repousser le libertinage, de ne pas le laisser s'infiltrer en son âme.

Tout porte à croire que la vertu de Justine la sauve en quelque sorte du libertinage. Que ce soit par paroles ou par actes, l'élève prouve aux maîtres, mais également à Juliette et au lecteur, que la religion ne la quitte jamais, malgré la multiplication des leçons libertines. L'enseignement de la débauche n'est absolument pas bénéfique pour Justine, puisque « ses convictions religieuses ne sont guère ébranlées par ses cruelles expériences[233] ».

L'initiation libertine de Justine est un échec, sa vertu étant indétrônable, il est impossible d'en douter. Grâce ou à cause de son honnêteté et de sa sensibilité, Justine ne peut se résoudre à

229 *Justine*, *Op. cit.*, p. 173.
230 *Ibid.*, p. 198.
231 *Ibid.*, p. 329.
232 JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *La religion de Sade*, *Op. cit.*, p. 86.
233 SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, *Op. cit.*, p. 175.

adopter les mœurs libertines. Toutes les expériences qu'elle endure ne portent pas leurs fruits : même si l'élève est obligée de garder en mémoire ce qu'elle a subi tout au long de son parcours, et de ce fait connaître tous les secrets de la débauche, elle ne tient ni à les chérir ni à les appliquer. Bien qu'elles soient omniprésentes, les leçons libertines théoriques et pratiques ne parviennent pas à prendre l'ascendant sur la vertu de Justine. Cependant, si l'héroïne n'est pas à sa place dans le rôle de l'élève, c'est alors peut-être dans celui de l'institutrice qu'elle peut s'épanouir, et ce, grâce à la narration qu'elle prend en charge.

II. Le lecteur instruit par Justine narratrice

Après avoir subi durant de nombreuses années les leçons des maîtres libertins, Justine toujours préposée au malheur est conduite à son procès, lorsqu'elle rencontre Juliette qui souhaite entendre son histoire : « Mme de Lorsange […] l'engagea de dire par quel événement, avec une physionomie si douce, elle se trouvait dans une aussi funeste circonstance[234]. » La narration est alors prise en charge par Justine qui se cache sous le pseudonyme de Thérèse, comme le souligne Jean-Christophe Abramovici : « dans *Justine* l'héroïne reste comme dans le conte la narratrice ingénue de ses malheurs[235] ». Cependant, Justine est-elle véritablement une « narratrice ingénue » ? Il est possible d'en douter, tant la narration semble maîtrisée par l'héroïne. Ayant pour visée d'analyser les discours de Justine ainsi que le rôle du lecteur, cette sous-partie sera divisée en deux points, à savoir le poids de l'instance narratrice ainsi que l'importance de l'économie scénique.

2.1. Le rôle prépondérant de l'instance narrative

Si le narrateur extradiégétique introduit les malheurs de l'héroïne, c'est ensuite la voix de cette dernière qui résonne tout le long du roman : « Des pleurs coulèrent alors avec abondance des yeux de cette intéressante fille, et après leur avoir donné cours un instant, elle commença son récit dans ces termes[236]. » Cette introduction aux malheurs de Justine tend certainement à capter l'attention du lecteur, l'élève va prendre la parole pour relater son éducation : il faut l'écouter. Justine est alors considérée comme une narratrice autodiégétique, elle raconte sa propre vie, de manière rétrospective, comme l'explique Yves Reuter.

---

234 *Justine*, *Op. cit.*, p. 141.
235 ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Encre de sang : Sade écrivain*, *Op. cit.*, p. 53.
236 *Justine*, *Op. cit.*, p. 142.

> Si le narrateur est le même personnage que l'acteur, il en est néanmoins séparé dans le temps, il parle de sa vie *rétrospectivement*. Cela lui donne un savoir plus grand, une vision plus ample, une profondeur interne et externe. Cela lui permet bien sûr le retour en arrière sur lequel est fondée la narration mais aussi des anticipations certaines. Il ne se prive pas […] d'intervenir en assumant de multiples fonctions. Cette combinaison est donc assez puissante[237].

Justine apparaît donc « puissante », capable d'éduquer le lecteur, non seulement en faisant appel à son imagination, mais également en lui rapportant les discours qu'elle n'a eu de cesse d'entendre tout au long de ses leçons libertines.

2.1.1. L'appel à l'imagination : Justine, oratrice aguerrie.

« Répugnant à se servir des mots précis que son long calvaire lui a pourtant appris, Justine pratique avec une suspecte aisance l'art de la prétérition, forge les images les plus audacieuses, consciente que l'imagination peut se jouer de toutes les conventions sociales ou langagières[238]. » Tels sont les termes de Jean-Christophe Abramovici. Cette affirmation paraît fondée, tant Justine maîtrise son discours ainsi que l'art de captiver le lecteur grâce aux prétéritions et autres métaphores. Ainsi, à plusieurs reprises, Justine compare le sexe féminin à une fleur, dans le but d'amener le lecteur à imaginer la beauté corporelle des élèves féminines sacrifiées. Tel est le cas lorsqu'elle relate l'agression de Julie par Rodin : « ses mains osent profaner les fleurs que ses cruautés vont flétrir[239] ». La même image est utilisée lorsqu'elle retranscrit ce qu'elle a vu au couvent, lorsqu'elle décrit les châtiments infligés à Octavie : « cueillerait-il les roses avec tant de charmes, s'il en écartait les épines[240] ? » puis un peu plus loin : « C'est le reptile impur flétrissant une rose, ma comparaison vous dit tout[241]. » Cette récurrence métaphorique dans le discours justinien tend à prouver qu'elle cherche à impliquer le lecteur dans son récit. Par l'utilisation de ces tournures imagées, l'institutrice propose un exercice à l'élève : celui de se représenter mentalement la scène à laquelle il ne peut réellement assister et de plonger alors en plein cœur des leçons libertines. Les derniers mots du troisième exemple précédemment cité, à savoir « ma comparaison vous dit tout » mettent en exergue l'étendue du talent de la narratrice. En effet, les termes et les images qu'elle choisit ne le sont pas accidentellement, Justine prépare son discours, ses intentions sont claires, elle sait pertinemment que ce qu'elle raconte est vecteur de sens et d'intrigue pour Juliette mais également pour le lecteur. L'usage des métaphores sublime le discours de Justine,

237 REUTER, Yves, *Introduction à l'analyse du roman*, dir. Daniel Bergez, Paris, Armand Colin, 2011, 63-64.
238 ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Encre de sang : Sade écrivain*, *Op. cit.*, p. 138.
239 *Justine*, *Op. cit.*, p. 204-205.
240 *Ibid.*, p. 278.
241 *Ibid.*, p. 279.

comme le précise l'abbé Charles Rollin : « Cette figure est une de celles qui donnent le plus de grace, de force, & de noblesse au discours[242] ».

Non contente de manier avec aisance les métaphores, Justine utilise la prétérition afin d'attirer l'attention sur ce qu'elle ne semble pourtant pas vouloir dire. Parfois en plein milieu de son discours, la narratrice arrête de parler, se justifiant par le fait que tous ses malheurs sont trop insupportables à décrire, que les mots lui manquent. Ainsi, lorsqu'elle raconte ce qu'elle a subi avec Cardoville et Saint-Florent, elle dit ne pas vouloir évoquer ses douleurs : « je ne vous parle point de mes douleurs, madame, vous devez vous les peindre[243] ». Or, en déclarant passer le mal sous silence, elle en parle par ce même moyen. De même, alors qu'elle narre ce qu'elle a vécu auprès de la Dubois et du bourreau coupeur de tête, elle prétend ne pas vouloir donner de détail : « Oh, madame, je n'entreprendrai pas de vous représenter les infamies dont je fus à la fois témoin et victime[244]. » Une nouvelle fois, alors qu'elle souhaite taire quelques épisodes de débauche libertine, elle les évoque pourtant, forçant le lecteur de les représenter. La même figure est utilisée lors de la narration d'un épisode passé avec Roland : « Je ne vous peindrai pas mon état, madame, vous le concevez ; j'ai beau pleurer, beau gémir, on ne m'écoute plus[245]. » À chaque fois, Justine, en feignant de ne pas évoquer certains faits de son éducation libertine, attise la curiosité du lecteur. C'est dire si son discours paraît calculé et si son éloquence n'a rien à envier aux grands orateurs.

Enfin, dans son discours, Justine invoque et interpelle à de nombreuses reprises l'imagination du destinataire. C'est un appel direct, comme un ordre proféré par la narratrice, alors pas si ingénue qu'elle voudrait bien le faire croire. Ainsi, le terme imagination est récurrent dans le discours de Justine, en voici quelques exemples : « Vous imaginez aisément, madame[246] », « vous n'imagineriez pas, madame[247] », « Il est aisé d'imaginer[248] », « je passai la plus cruelle nuit qu'il soit possible d'imaginer[249] », « que votre imagination se représente tout ce que la débauche peut en tel cas dicter à des scélérats[250] », ou encore « vous n'imaginez pas, madame[251] ». Cette omniprésence de l'appel à l'imagination tend à immerger sans cesse le lecteur au sein du récit, au sein du libertinage et de la débauche. Par ses constants recours à l'imagination, Justine inclut le lecteur dans son récit, il

242 ROLLIN, Charles (abbé), *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, chez Jacques Estienne, 1733, p. 275.
243 *Justine*, *Op. cit.*, p. 379.
244 *Ibid.*, p. 359.
245 *Ibid.*, p. 341.
246 *Ibid.*, p. 148.
247 *Ibid.*, p. 157.
248 *Ibid.*, p. 179.
249 *Ibid.*, p. 198.
250 *Ibid.*, p. 233.
251 *Ibid.*, p. 336.

faut alors qu'il participe lui aussi, à sa manière, à l'enseignement libertin. Il est également possible de supposer que lorsque la narratrice apostrophe Juliette, sa principale interlocutrice, avec l'usage constant du « madame », ce n'est pas seulement elle qui est interpellée, mais aussi le lecteur. Derrière Juliette se cache une multitude de lecteurs, innocents ou non, forcés d'imaginer eux aussi ce que Justine a vécu, grâce à la narration maîtrisé de l'héroïne.

2.1.2. Les discours rapportés par Justine

En prenant à charge la narration de ses malheurs, Justine rapporte également les discours tenus par les libertins lors de moments de répit. Ces discours visant à vanter le mode de vie libertin, l'héroïne se les approprie, comme le souligne Mladen Kozul : « Justine reprend elle aussi à son compte les fragments discursifs ou les arguments des libertins[252]. » Certains de ces discours ébranlent Justine, la touchent même au sein de sa vertu, et en les narrant, elle permet au lecteur d'être tout aussi troublé dans ses possibles convictions. Ainsi, Justine rapporte les paroles de la Dubois, qui tendent à renier l'importance de Dieu : « Voilà des systèmes absurdes qui te conduiront bientôt à l'hôpital, ma fille, dit la Dubois en fronçant le sourcil ; crois-moi, laisse-là la justice de Dieu, ses châtiments ou ses récompenses à venir, toutes ces platitudes-là ne sont bonnes qu'à nous faire mourir de faim[253]. » Si l'héroïne n'omet pas de narrer les paroles des maîtres libertins, elle n'oublie pas non plus d'exposer ses propres réactions : « Je l'avoue, si jamais je fus ébranlée, ce fut par les séductions de cette femme adroite[254] ». En rapportant de sa propre voix les paroles libertines ayant secoué ses croyances, la narratrice peut alors également toucher le lecteur. Lui aussi, grâce à Justine, est un élève soumis au libertinage. Le même schéma se reproduit plus loin dans le roman, lorsque Justine rapporte les paroles de Cœur-de-fer, qui vante les bienfaits de la sodomie : « les femmes même y gagnent, et celles que la raison contraignit à connaître ces sortes de plaisirs, ne regrettèrent jamais les autres. Essayez, Thérèse, essayez, et nous serons tous deux contents[255]. » La réaction de Justine ne se fait pas attendre : « Faut-il vous l'avouer, madame, aveuglée par les séductions de ce vilain homme[256] ». Alors qu'il serait certainement plus judicieux de ne pas rapporter des paroles qu'elle juge dangereuses pour la chasteté et la vertu, la narratrice n'hésite pas à les transmettre, non seulement à Juliette, mais également au lecteur. Ce dernier est plongé au cœur des discours libertins, obligés de les entendre, de les assimiler et peut-être de les approuver.

---

252 KOZUL, Mladen, *Le corps dans le monde : récits et espaces sadiens*, *Op. cit.*, p. 135.
253 *Justine*, *Op. cit.*, p. 153.
254 *Ibid.*, p. 154.
255 *Ibid.*, p. 160.
256 *Ibid.*, p. 161.

L'héroïne, élève malheureuse, est plus à son aise dans le rôle de l'institutrice. Maniant avec talent les ficelles du discours, elle entraîne le lecteur dans sa narration, soucieuse de lui faire vivre ce qu'elle-même a vécu. Grâce aux figures de styles, aux apostrophes ainsi qu'à la prépondérance du recours à l'imagination et des discours rapportés, l'âme du lecteur est soumise à la narratrice aguerrie, elle est emportée elle aussi dans la vague des leçons libertines.

2.2. L'économie scénique : faire tableau au lecteur

L'économie scénique au sein de Justine est définie par Stéphane Lojkine ; pour lui elle « arrête, bloque le déroulement discursif pour donner à voir, faire tableau, disposer dans l'espace et non plus enchaîner dans le temps[257]. » C'est à Justine qu'est confiée cette économie : en narrant ses malheurs, elle peint des tableaux au lecteur, alors une nouvelle fois immergé par les pratiques libertines, en témoignent le recours au terme peindre ainsi que la description éloquente de certaines scènes figées.

De la même manière qu'elle a recours au terme imagination, Justine utilise à plusieurs reprises le terme peindre, afin de composer des tableaux qu'elle offre à Juliette, mais également au lecteur. Ainsi, le terme est récurent au sein du roman, en voici quelques échantillons : « la pudeur de les peindre[258] », « peindre ce monstre[259] », « peindre les nouvelles gens[260] », « je puis vous le peindre[261] », « la plus épaisse bouillie en peindrait mal la consistance[262] », « J'étais dans un état difficile à peindre[263] », « ceci surpassait tout ce que j'ai pu peindre[264] » ou encore « il n'est point d'expressions dans le monde qui puissent peindre ce que j'éprouve[265] ». La récurrence de ce terme est un indice concernant la mise en place de l'économie scénique. Une nouvelle fois, grâce à la narration de Justine, le lecteur peut se représenter avec précision aussi bien les portraits des maîtres que les douleurs physiques ou les différentes scènes de débauche libertine. Comme le professeur qui écrit sur le tableau noir, Justine utilise les mots comme des pinceaux, elle donne les moyens au lecteur de rendre la scène vivante, plus explicite et donc d'une certaines manière, plus éducative.

Au sein de sa narration, Justine fige certaines scènes dans le temps. Elles paraissent alors

---

257 LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la *Nouvelle Justine* de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, *Op. cit.*, p. 1.
258 *Justine*, *Op. cit.*, p. 174.
259 *Ibid.*, p. 179.
260 *Ibid.*, p. 229.
261 *Ibid.*, p. 287.
262 *Ibid.*, p. 300.
263 *Ibid.*, p. 326.
264 *Ibid.*, p. 376.
265 *Ibid.*, p. 380.

comme coupées du récit, propices à captiver la vision imaginaire du lecteur, à le fasciner, comme le précise Stéphane Lojkine : « Nul doute que la scène sadienne ne soit suprêmement scandaleuse, ni que ce scandale, voire que cette horreur viscérale qu'elle suscite ne soit l'un des ressorts sinon le ressort fondamental de la fascination qu'exerce le texte sadien sur son lecteur[266]. » Les scènes décrites par Justine sont alors fortement érotisées, l'écran est libertin et les détails, précis. Ainsi, la scène homosexuelle entre Bressac et Jasmin est recréée avec minutie :

> Leurs bouches se pressent, leurs soupirs se confondent, leurs langues s'entrelacent, et je les vois tous deux enivrés de luxure, trouver au centre des délices le complément de leurs perfides horreurs. L'hommage se renouvelle, et pour en rallumer l'encens, rien n'est épargné par celui qui l'exige ; baisers, attouchements, pollutions, raffinements de la plus insigne débauche, tout s'emploie à rendre des forces qui s'éteignent, et tout réussit à les ranimer cinq fois de suite ; mais sans qu'aucun des deux changeât de rôle[267].

La scène ici soumise au lecteur est empreinte d'érotisme et même de pornographie : la narratrice semble mettre sa vertu de côté afin de rendre son discours vivant et peut-être plaisant pour le lecteur. Si Justine est voyeuse à ce moment-là, il en va de même pour le lecteur : ce dernier pose également les yeux sur cette scène, qui prend forme dans son esprit grâce au talent de la narratrice, grâce aux précisions si explicites telles que l'érection qui se renouvelle cinq fois, la masturbation ou encore la profondeur des baisers échangés. Tout porte à croire que Justine a été attentive à tous les détails, afin d'informer au mieux Juliette, mais également le lecteur. Le même cas se réitère lorsque Justine façonne la scène entre Gernande, sa femme et les jeunes amants :

> Après cette première séance, il s'étendit sur le canapé, et voulut que sa femme, à cheval sur lui, continuât d'avoir le derrière posé sur son visage, pendant qu'avec sa bouche elle lui rendrait, par le moyen de la succion, les mêmes services qu'il venait de recevoir des jeunes Ganymèdes, lesquels étaient avec les mains excités de droite et de gauche par lui ; les miennes travaillaient pendant ce temps-là sur son derrière, je le chatouillais, je le polluais dans tous les sens[268].

Les termes sont bien choisis, c'est une « séance » que Justine décrit, telle une salle de cinéma faisant dérouler des scènes sur l'écran, supposément plaisantes pour le lecteur. Une nouvelle fois, la narratrice compose un tableau pour le lecteur, les détails sont techniques, elle n'omet pas de préciser

266 LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la *Nouvelle Justine* de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, *Op. cit.*, p. 1.
267 *Justine*, *Op. cit.*, p. 175.
268 *Ibid.*, p. 297-298.

chaque position et chaque fonction des personnages qui figurent au sein de cette œuvre d'art.

En faisant tableau au lecteur, la narratrice ne peut qu'instruire ce dernier. Soumise à de nombreuses reprises aux scènes de débauche sexuelle, Justine les décrit avec éloquence, elle fige sa narration afin de les mettre en exergue. Le lecteur, alors voyeur au même titre qu'elle, n'a d'autre choix que d'assimiler les leçons libertines qu'il reçoit des démonstrations et des discours des maîtres, par l'intermédiaire de Justine.

Les paroles de Justine, omniprésentes dans le roman, tendent peut-être à rendre supportable la mise en scène du libertinage. Grâce à l'économie discursive et scénique, l'héroïne parvient à déployer ses talents de narratrice. Si elle échoue dans le rôle de l'élève, elle réussit à merveille dans celui d'institutrice. Soucieuse d'impliquer Juliette, et de ce fait le lecteur, au sein de ses malheurs, Justine n'hésite pas à employer figures de styles et appels à l'imagination, discours rapportés et création de tableaux minutieux. Que Sade accorde la narration à son élève la plus réfractaire ne semble pas être un choix anodin. En effet, le spectacle d'une figure féminine vertueuse narrant des aventures libertines ne peut être que plaisant, non seulement pour Sade, mais également pour le lecteur. L'auteur se joue de son élève, il l'oblige à revivre une nouvelle fois, de manière rétrospective, l'éducation libertine dont elle a été la malheureuse victime. Placer Justine dans le rôle de la narratrice permet de la considérer comme un pantin : elle est une marionnette, entre les mains des maîtres libertins mais aussi entre celles de l'auteur. Sade semble avoir fait un choix stratégique, l'instance narrative qu'il façonne ici permet au lecteur, partagé entre pitié et agacement, d'être instruit grâce à celle qui est le mieux placée pour rendre compte des enseignements libertins. Le lecteur est alors un élève malléable, soumis à la narration de Justine, parfois ambiguë : il ne peut que « s'interroger sur la réalité de son innocence et peut-être, au final, approuver voire prendre plaisir au spectacle de son supplice[269]... », comme le souligne Jean-Christophe Abramovici. Si le lecteur est considéré comme un bénéficiaire indirect de l'enseignement libertin sadien, il n'est pas le seul, en témoigne *L'Anti-Justine* de Restif de la Bretonne.

[269] ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Encre de sang : Sade écrivain*, *Op. cit.*, p. 57.

III. De *Justine* à *L'Anti-Justine* : Sade instituteur de Restif de la Bretonne

Lorsque Restif de la Bretonne publie *L'Anti-Justine* en 1798, soit sept ans après *Justine ou Les Malheurs de la vertu*, le pourfendeur de Sade tend à offrir au lecteur un roman supérieur, faisant figure d'exemple. Désireux de dénigrer l'œuvre sadienne, Restif propose au sein de son *Anti-Justine* d'exposer des jouissances volontaires et joyeuses, où la femme n'est pas asservie, où les sévices sexuels et corporels ne sont pas monnaie courante, c'est ce qui est précisé au premier paragraphe :

> Persone n'a été plus indigné que moi des sales Ouvrages de l'infame Dsds ; c'est-à-dire, de *Justine*, *Aline*, *le Boudoir*, *la Theorie du Libertinage*, que je lis dans ma prison.. Ce Scelerat ne présente les delices de l'amour, pour les Hommes, qu'accompagnées de tourmens, de la mort même, pour les Femmes. Mon but est de faire un Livre plus savoureux que les siéns, et que les Epouses pourront faire lire à leurs Maris, pour en être mieux servies ; un Livre où les sens parleront au cœur ; où le Libertinage n'ait rien de cruel pour le Sexe des Graces, et lui rende plutôt la vie, que de lui causer la mort ; où l'amour ramené à la nature, exempt de scrupules et de préjugés, ne présente que des images riantes et voluptueuses[270].

Cependant, si Restif se proclame réfractaire à Sade, pourquoi prenons-nous le parti d'insinuer qu'il est tout de même un de ses disciples ? Alors que les deux œuvres sont censées être divergentes, à l'opposé l'une de l'autre, il est possible de les rapprocher et de leur trouver des similitudes. Restif peut alors, à certains moments, tenir le rôle de l'élève quand Sade tient celui du professeur. Il conviendra de diviser cette sous-partie en trois points, à savoir la voix de l'auteur, la similitude des thèmes ainsi que la ressemblance de certains personnages.

3.1. La voix de l'auteur

Même si Restif de la Bretonne tente d'attribuer *L'Anti-Justine* à Jean-Pierre Linguet, c'est bien de sa propre voix dont il s'agit au sein du roman. Désireux de se détacher de Sade, Restif ne parvient pourtant pas à l'évincer entièrement, de nombreux passages le mentionnent directement, et pas seulement dans une visée péjorative. Ainsi, l'auteur semble avoir joui à la lecture de *Justine*, il ne s'en cache pas et l'écrit au tout début de *L'Anti-Justine* : « *Blâsé sur les Femmes depuis longtemps, la* JUSTINE *de* Dsds *me tomba sous la main. Elle me mit en feu ; je voulus jouir, ét ce*

[270] RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, Génève, Slatkine, 1798, p. 3, en ligne : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k29896m/f11.image.r=anti%20justine.langFR, consulté le 26/03/2015.

fut avec fureur : je mordis les seins de ma Monture ; je lui tordis la chair des bras[271]... » Par cette déclaration, Restif avoue et décrit les effets jouissifs ressentis grâce à Sade. Semblable aux maîtres libertins présents dans *Justine*, Restif réagit avec fureur et exagération, la jouissance est vectrice de souffrances pour sa femme comme elle l'est pour Justine. L'auteur peut alors être considéré comme un élève qui reproduit les leçons qu'il a lues au sein du texte sadien. Cependant, l'élève Restif culpabilise d'avoir joui à la lecture de *Justine*, il l'avoue et cherche alors à surpasser son maître : « *Honteux de ces excès, effets de ma lecture, je me fis à moi-même un Erotikon savoureux, mais non cruel*[272] ». De même, au sein du chapitre « D'un autre Beaufrére Cocu », Restif mentionne « *l'imagination exquisement bourrelle de l'Auteur de* Justine[273]. » Le terme « exquisement » est indubitablement mélioratif, Restif accorde des qualités à l'écriture sadienne. Bien qu'il soit réfractaire à *Justine*, Restif prend exemple sur cette œuvre, il cherche à la surpasser tout en reconnaissant ses points forts. Enfin, au sein du chapitre « La Jalousie de deux Connins », Restif avoue qu'il parvient à comprendre les réactions cruelles des maîtres libertins de Justine : « & je compris par-là comment les Héros de Dsds, sur-le-point d'émettre, deviénnent cruëls[274] ». Les termes laissent à entendre que Restif approuve, dans une moindre mesure, la violence dont peuvent faire preuve les libertins de Sade, et qu'il pourrait lui aussi, l'utiliser.

La voix de l'auteur dans *L'Anti-Justine* ne condamne pas toujours Sade. À certains moments, Restif semble approuver la violence et la cruauté des maîtres libertins de Justine, qui permettent une jouissance exacerbée. Là se trouve le premier indice concernant l'emprise de Sade sur Restif. Ce dernier est tel un élève qui cherche à surpasser son maître, il tente de faire mieux tout en encensant parfois son modèle. Il est alors possible d'insinuer que d'une certaine manière, Restif est complice de Sade, comme le souligne Michel Delon au sein de l'introduction générale aux trois versions de *Justine* : « L'animosité ne va pas sans une obscure connivence[275]. » Cependant, la voix de l'auteur n'étant qu'un exemple succinct, il faut alors s'intéresser aux thèmes de *L'Anti-Justine*.

3.2. Des thèmes similaires

Alors que Sade met en scène des jouissances masculines violentes et néfastes pour son héroïne au sein de *Justine*, Restif quant à lui, cherche à exposer des jouissances féminines volontaires, éprouvées dans une ambiance légère et joyeuse, en accord avec le plaisir masculin. Si

271 RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, *Op. cit.*, p. 2.
272 *Ibid.*.
273 *Ibid.*, p. 17.
274 *Ibid.*, p. 225.
275 *Justine*, *Op. cit.*, « introduction », p. XVI.

de prime abord, les thèmes sont véritablement opposés, les deux œuvres n'ayant pas la même vocation, il est possible de déceler des similitudes en analysant plus précisément *L'Anti-Justine*. En effet, violence, domination et jouissance sont présentées de la même manière, d'un texte à l'autre.

3.2.1. Violence et domination

Alors que Restif réprouve entièrement la violence et les sévices infligés à Justine, il ne peut s'empêcher d'exposer lui aussi des châtiments féminins au sein de *L'Anti-Justine*. Ainsi les rapports entretenus par Conquette-Ingénue et son mari révèlent une certaine domination, à l'instar de Justine avec les maîtres. En effet, au sein du chapitre « De l'infame Mari », la figure masculine apprécie de battre sa femme, il se déclare supérieur à elle : il est le maître, elle doit obéir. Le mari violent et égoïste joue alors le rôle du dominateur : « Je suis son Maître (ajouta le Scelerat) ; elle m'est abandonnée[276]. » Il n'hésite d'ailleurs pas à la frapper, afin qu'elle se soumette à un autre sexe masculin : « elle est comme les Putains ; il faut la rosser, pour lui faire-faire son devoir. Il voulut ensuite lui decouvrir la gorge. Elle s'échappa. Mais il l'atteignit d'un coup de pied[277]... » Cette scène n'est pas sans rappeler de nombreux passages de *Justine*, lorsque les maîtres sadiens molestent l'héroïne. Les paroles proférées par le mari de Conquette et rapportées par cette dernière sont étrangement similaires aux paroles de Bressac, Sévérino ou encore Roland. Plus grave encore, Restif peut se montrer aussi sordide que Sade dans son écriture, en témoigne la scène de torture nécrophile au sein du chapitre « Du Fouteur à la Justine », le titre faisant directement écho au texte sadien :

> Mais est-elle bién morte ?... Il la deshabilla, l'emporta nue dans l'autre pièce, la mit sur une grande table ; ala prendre un vaste saladier ; tira un bistouri [Nous Le voyions par la cloison vitrée] : « Decharnons-la ». Il lui cerna la partie charnue des seins, la motte tout-entière, la chair des cuisses ; lui fendit le ventre, lui arracha le cœur, les poumons, le foie, la vessie, la matrice ; la retourna, lui enleva la chair des fesses, lui coupa les pieds chaussés, qu'il mit dans une poche, les mains, qu'il serra dans l'autre. Il la retourna encore ; lui coupa la langue, la tête, ôta la chair des bras. Il vint ensuite chercher sa chemise ét un drap du lit, en disant : « Voila un bon regal pour nos Moines et pour moi[278] ».

Meurtre, profanation d'un corps, anthropophagie : cette scène paraît plus digne de Sade, libertin assumé, que de Restif, supposé réfractaire à la violence. Pourtant, c'est bien de la plume de Restif

[276] RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, *Op. cit.*, p. 36.
[277] *Ibid.*, p. 35.
[278] *Ibid.*, p. 56-57.

qu'elle provient, mettant une nouvelle fois en exergue la similitude entre les deux auteurs.

Alors que *L'Anti-Justine* a pour but premier de promouvoir la jouissance de la femme et son bien-être, certains passages dérogent à cette règle et semblent plutôt se tourner vers le libertinage cruel, tel qu'il est affectionné par Sade. La ressemblance est indubitable : à l'instar de *Justine*, le texte de Restif met en scène des maîtres dominateurs, obsédés par l'idée d'assujettir les femmes, de les châtier, voire même de les torturer pour leur propre plaisir.

3.2.2 La jouissance comme leitmotiv

Jouir, tel est le maître mot dans *L'Anti-Justine*. Les personnages mis en scène ne vivent que pour ressentir du plaisir sexuel, tout comme les maîtres libertins présents au sein de *Justine*. Cupidonnet, personnage principal et père incestueux, ne vit que pour jouir de sa fille. Ainsi, il ne cesse d'évoquer son plaisir, notamment quand il ravit lui-même le pucelage de Conquette : « Dès que j'eús dechargé deliceusement, en lui fesant osciller le con, je m'echappai[279] ». Après cette perte de virginité, Conquette cède entièrement à son père, lui permettant de jouir à de multiples reprises. Cupidonnet ne cesse alors de s'exprimer au fil des pages, ses paroles étant toujours éloquentes : « j'éprouve encore les oscillations de la plüs savoureuse volupté, en me rappelant ces moments enchanteurs, que m'a procurés ma Conquette-Ingenue[280] ! », « Je n'ai jamais eü tant de plaìsir, qu'à cette decharge[281]... », ou encore : « Je dechargeai, avec un si delicieux frémissement[282] ». Les exemples de ce genre prolifèrent dans tout le roman, c'est dire si Restif accorde une place primordiale à la jouissance.

Dans la violence comme dans le plaisir, Restif copie Sade. *L'Anti-Justine*, à certains moments, semble rendre hommage à *Justine*, alors que là n'est pourtant pas la visée de l'œuvre. L'élève a retenu et compris les leçons libertines délivrées, il est capable à son tour d'écrire des épisodes de châtiments cruels réservés aux filles et d'accorder la primauté à la jouissance sexuelle[283]. Il semble alors, qu'au lieu d'éloigner le lecteur des textes sadiens, il les rapproche, grâce aux thèmes similaires, comme le souligne Maurice Blanchot : pour lui certains passages de

279 RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, *Op. cit.*, p. 40.
280 *Ibid.*, p. 67.
281 *Ibid.*, p. 68.
282 *Ibid.*, p. 89.
283 Notons tout de même que la jouissance sexuelle présente chez Restif est plus naturelle et joyeuse que celle des maîtres libertins de Justine. Si le thème est omniprésent au sein de deux œuvres, il n'est pas traité et exposé de la même manière : Cupidonnet jouit de concert avec Conquette, tandis que les maîtres sadiens jouissent sans se soucier du personnage féminin. Chez Restif, la jouissance féminine est placée sur un piédestal, chez Sade, elle est niée.

L'Anti-Justine ne sont pas « moins féroces que ceux dont il voudrait nous écarter[284] ». Cependant, les thèmes ne sont pas les seuls soulignant le rapport ambigu entre Restif et Sade, le caractère des personnes le permet tout autant.

3.3. La similitude des personnages mis en scène

L'élève Restif trahit encore son statut de pourfendeur de Sade en offrant au lecteur des personnages étrangement semblables à ceux de *Justine*. Certaines figures de *L'Anti-Justine* ne sont pas alors sans rappeler le texte sadien, notamment celle du moine et de Conquette-Ingénue.

3.3.1. Le moine

Anthropophage et pourvu d'un membre sexuel démesuré, le moine mis en scène par Restif ressemble à un maître libertin de Justine. En effet, il est doté des mêmes attributs que les figures sadiennes, en témoigne la description de son sexe : « Il mit ensuite à l'air un vit, si monstrueux, que ma Fille tremblante m'étreignit dans ses bras. Hô ! Qu'il est gros (dit Vitnègre). Il a tué deux de mes Sœurs Religieuses[285] ». Les termes sont alors similaires à ceux de Justine lorsqu'elle évoque le sexe de Cœur-de-fer ou de Roland, notamment avec « si monstrueux ». Cependant, la description physique n'est pas la plus importante, c'est tout particulièrement le caractère du moine qui ressemble à celui des libertins sadiens. En effet, à l'instar de Bressac, Roland, ou encore Cardoville, la cruauté caractérise le moine, de même que le désir de tuer des femmes. Ainsi, le moine ne ressent du plaisir qu'en faisant souffrir sa victime :

> Foutàmort, qui savait bién qu'elle ne pouvait en échapper, ét dont le plaisir était d'autant plüs grand à tuer une Femme, qu'elle était plüs belle ét plüs étroite, ne la menagea pas : tout en l'écartelant, il lui arracha le bout des seins avec ses dents. Un profond évanouissement, ou la mort, fit cesser ses cris... […] Foutàmort parvenu au fond du Con de la Fille écalventrée, dechargea enfin en jurant ét rugissant[286].

La scène ici représentée pourrait indubitablement figurer au sein de *Justine*, tellement elle est synonyme de cruauté et d'égoïsme. Le moine créé par Restif n'est absolument pas représentatif des personnages joyeux et soucieux du plaisir féminin qu'il prône, bien au contraire.

---

284 BLANCHOT, Maurice, *Sade et Restif de la Bretonne*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1986, p. 107.
285 RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, *Op. cit.*, p. 54.
286 *Ibid.*, p. 55.

3.3.2. Conquette-Ingénue

La fille de Cupidonnet est semblable à Justine, en plusieurs points : elle est naïve et tient à sa chasteté mais elle est également soumise à une éducation libertine. Au début du roman, Conquette est alors présentée comme une figure féminine douce et gentille, plutôt tournée vers la vertu que vers le vice : « Mais Persone jamais ne fut plüs chaste que cette celeste Fille ; quoique ses Méres, soit réelle ou putative, fússent putains, & soient toutes-deux mortes de la vérole. Conquette-Ingénue ne souffrait pas qu'On prît sur elle la moindre liberté[287]... » Le caractère premier de cette figure féminine pourrait faire d'elle le double de Justine, sa sœur de vertu.

Conquette-Ingénue, à l'instar de Justine, est soumise elle aussi à une éducation libertine, à cause de Cupidonnet. Pénétration vaginale, sodomie, expérience homosexuelle, orgie et même prostitution[288] : rien n'est épargné à l'héroïne de Restif. Son père la soumet à toutes les expériences sexuelles possibles et inimaginables, afin qu'elle devienne aussi libertine que lui, aussi adepte de la jouissance. L'élève féminine est alors elle aussi assujettie à un maître[289] : « Je vous suis soumise ; disposéz de Moi (repondit-elle[290]) ». La soumission qui caractérise tout particulièrement l'éducation de Justine est reprise par Restif pour sa propre héroïne.

La ressemblance entre les personnages de Sade et ceux de Restif est bien présente. Qu'ils soient bons ou mauvais, vertueux ou vicieux, les caractères exposés dans *L'Anti-Justine* semblent, dans une moindre mesure, puiser leurs sources au cœur même des textes sadiens. L'élève copie le maître, qu'il est pourtant censé condamner.

Restif de la Bretonne, avec son *Anti-Justine* apparaît comme un bénéficiaire indirect de l'enseignement libertin prôné et mis en texte par Sade. Du titre de l'œuvre aux commentaires de l'auteur insérés dans la fiction, en passant par les thèmes et le caractère des personnages, de nombreux aspects tendent à prouver que Restif s'inspire de Sade. L'ambiguïté présente est

---

287 RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, *Op. cit.*, p. 24.

288 Pour de plus amples précisions concernant le déroulement de ces pratiques voir *Ibid.*, aux chapitres suivants : « Pucelage des iné aux gros Vits, pris par un petit » pour la pénétration vaginale, p. 39 ; « Du Pucelage du Cul : Le Père enconneur » pour la sodomie, p. 63 ; « Du, Hâ, comme elle fut foutue ! » pour la prostitution, p. 74 ; « Du commencement des grandes Fouteries » pour l'orgie, p. 101 ; et « De l'Enculo-connillerie » pour l'expérience homosexuelle, p. 106.

289 Cependant, contrairement à Justine, Conquette se soumet volontairement à son père et donc au libertinage. Elle est alors plus semblable à l'élève Eugénie dans *La Philosophie dans le boudoir*, c'est dire si les personnages de Restif sont calqués sur ceux de Sade.

290 RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, *Op. cit.*, p. 73.

indubitable : bien que Restif se proclame pourfendeur de Sade, désireux de créer un roman totalement divergent du sien, il ne peut s'empêcher d'imiter son rival, impossible pour lui de le nier entièrement. Grâce à *Justine*, Sade se pose en excellent maître, puisque même ses plus virulents détracteurs puisent un peu de leur inspiration au sein même des enseignements libertins qu'il délivre, comme le souligne Maurice Blanchot : « Mais il faut dire plus : si "Justine" l'épouvante, c'est que, de son aveu, il en a éprouvé sur lui-même les effets violents ; il parle alors de "*l'imagination exquisement bourrelée de l'auteur de* Justine" ; il reconnaît qu'à cette lecture le délire de la cruauté l'a saisi[291]. »

[291] BLANCHOT, Maurice, *Sade et Restif de la Bretonne*, *Op. cit.*, p. 106.

Conclusion

De prime abord, *Justine ou Les Malheurs de la vertu* n'apparaît pas comme un récit de formation, comme une œuvre fictive où Sade met en place une éducation. En effet, lorsque nous pensons à la notion d'enseignement féminin présente au cœur des romans sadiens, nous pensons surtout à *La Philosophie dans le boudoir ou Les Instituteurs immoraux*, ainsi qu'aux *Cent vingt journées de Sodome ou L'École du libertinage*, et ce, grâce à leur titre. Cependant, au fil des lectures, il est impossible de ne pas voir en Justine une élève soumise au libertinage, une victime du système éducatif affectionné par Sade. Oui, nous pouvons l'affirmer, le roman de *Justine* est fécond en enseignements.

S'appuyant alors sur certaines des règles éducatives propres à son époque, Sade propose une vision personnelle et remaniée de l'enseignement réservé aux filles. S'il respecte, dans une moindre mesure, la parité entre leçons théoriques et pratiques, le système des sanctions ainsi que l'organisation générale des lieux d'apprentissages, il ne peut s'empêcher ni de nier le statut de l'élève, ni de dénaturer celui du maître.

Justine, victime assujettie et non élève volontaire, subit sans répit un enseignement libertin qu'elle ne cesse pourtant de réprouver. Les leçons qu'elle endure ainsi que les maîtres placés sur son malheureux parcours n'ont pour unique visée que de la déshumaniser. Elle ne peut pas être élève, puisqu'elle n'est même plus femme. Réduite à sa seule fonction sexuelle, elle n'est qu'un objet. Toujours soumise, son corps subit les leçons libertines, les marques de la débauche sexuelle sont gravées sur sa peau, et ses sens sont, malgré elle, contaminés par le vice.

Puisque l'héroïne est toujours sous le joug des personnages masculins, ce sont alors ces derniers qui détiennent toute l'autorité. Les personnages masculins sont des maîtres, au sens propre du terme et non dans son acception éducative. Bourreaux plus que professeurs, les maîtres libertins assènent leurs leçons, dictent le déroulement des enseignements pratiques, tentent de rallier la victime à leur cause grâce à de grands discours philosophiques. Puissants, cruels et assoiffés de jouissance sexuelle, les maîtres de Justine sont à l'opposé des enseignants traditionnels du siècle des Lumières.

L'enseignement libertin est traité par Sade de manière inversée en comparaison du système éducatif féminin classique. Ce ne sont pas les élèves qui profitent des leçons, ce sont les maîtres. L'enseignement libertin mis en scène par Sade, tourné vers la satisfaction des pulsions sexuelles et criminelles, n'est qu'un prétexte au sein de *Justine*. Aucune importance n'est accordée à la réussite ou l'échec des leçons délivrées à l'héroïne, seul compte le désir des libertins.

Cette éducation débauchée n'est alors qu'une vaste comédie, une mascarade. Le but de l'œuvre n'est pas d'éduquer Justine, il s'agit uniquement de profiter d'elle, de sa faiblesse et de sa vertu pour jouir et torturer, encore et toujours. Quand les malheurs de l'héroïne sont enfin terminés, lorsqu'elle est mise en sécurité et que les maîtres ne peuvent plus l'atteindre, elle meurt. L'élève a rejeté toutes les leçons libertines, elle les a reniées sans discontinuer : son décès fige sa vertu pour l'éternité.

Si Justine n'est pas considérée comme touchée par la voie du libertinage prônée tout au long du roman, c'est alors vers le lecteur qu'il convient de se tourner. Emporté dans la narration prise en charge par Justine, ébranlé par la plume si vicieuse de Sade, le lecteur ne ressort par indemne de sa lecture. C'est alors à lui aussi que sont adressées les leçons libertines sadiennes, par le biais de l'héroïne, ce que précise Maurice Blanchot :

> Le signe, c'est que toujours nous sortons de sa lecture, moins troublés dans notre sensibilité que démentis dans notre pensée, non pas convaincus, mais comme proposés à une manière de comprendre qui nous échappe et cependant nous attire. De là que, en dépit de nous-mêmes et malgré notre désir d'une logique simple, nous reprenions la lecture, entraînés par un mouvement qui ne s'arrêtera plus[292].

Oui, le lecteur peut aimer lire Sade, il peut être intrigué, voire même attiré par les leçons libertines. Nous ne savourons la lecture sadienne que pour ce désir d'être troublés dans nos convictions, d'être happés dans le tourbillon libertin.

[292] BLANCHOT, Maurice, *Sade et Restif de la Bretonne*, *Op. cit.*, p. 71-72.

Bibliographie

I. Textes

1.1. Corpus étudié

– SADE, *Justine ou Les Malheurs de la vertu*, *Œuvres*, t. II, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1995, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

1.2. Lectures complémentaires

– CONDILLAC, Étienne Bonnot de, *Traité des sensations*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1984, [en ligne], [consulté le 17/05/2015].
<http://classiques.uqac.ca/classiques/condillac_etienne_bonnot_de/traite_des_sensations/traite_des_sensations.pdf>
– CRÉBILLON (fils), *Les Égarements du cœur et de l'esprit*, Paris, Éd. du Boucher, 2002, [en ligne], [consulté le 25/05/2015].
<http://www.leboucher.com/pdf/crebillon/egarement.pdf>
– FÉNÉLON, *De l'éducation des filles*, Paris, chez Billois : libraire, 1807.
– *L'Œuvre du Marquis de Sade : Zoloé, Justine, Juliette, La Philosophie dans le boudoir, Oxtiern ou les Malheurs du libertinage*, éd. Guillaume Apollinaire, Paris, Bibliothèque des curieux, 1912, coll. Les Maîtres de l'amour.
– LACLOS, Pierre Choderlos de, *De l'éducation des femmes*, éd. Chantal Thomas, Grenoble, Jérome Millon, 1991, coll. Mémoires du corps.
– LACLOS, Pierre Choderlos de, *Les Liaisons dangereuses*, éd. René Pomeau, Paris, Flammarion, 2006.
– LOCKE, John, *Essai sur l'entendement humain*, éd. Jean-Michel Vienne, Paris, Librairie philosophique Jean Vrin, 2001, coll. Bibliothèque des textes philosophiques.

– RABELAIS, François, *Pantagruel*, éd. Gérard Defaux, Paris, Librairie Générale Française, 1994, coll. Livre de poche.

– RABELAIS, François, *Gargantua*, éd. Gérard Defaux, Paris, Librairie Générale Française, 2003, coll. Livre de poche.

– RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour*, Génève, Slatkine, 1798, [en ligne], [consulté le 26/03/2015].
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k29896m/f11.image.r=anti%20justine.langFR>

– RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *La Paysanne pervertie ou Les dangers de la ville*, éd. Béatrice Didier, Paris, Garnier-Flammarion, 1976.

– ROLLIN, Charles (abbé), *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, chez Jacques Estienne, 1733.

– ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, éd. Gérard Mairet, Paris, Librairie Générale Française, 2010, coll. Livre de poche.

– ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, éd. Charles Wirz, Paris, Gallimard, 2002, coll. Folio : essais.

C'est le cinquième livre de ce traité consacré à l'éducation qui retient notre attention, à savoir la partie réservée à Sophie, femme d'Émile, et donc à l'éducation féminine. Rousseau nous livre ici le portrait d'une femme parfaite, telle qu'il la conçoit. Certains aspects de la femme idéale selon Rousseau peuvent correspondre à la Justine de Sade, notamment tout ce qui concerne la vertu. Justine pourrait alors représenter la femme idéale et bien éduquée, si seulement elle n'était pas malmenée sans cesse par les maîtres libertins sadiens.

– SADE, *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, *Œuvres*, t. I, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1990, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

– SADE, *Histoire de Juliette ou Les Prospérités du vice*, *Œuvres*, t. III, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1998, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

– SADE, *La Nouvelle Justine ou Les Malheurs de la vertu*, *Œuvres*, t. II, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1995, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

– SADE, *La Philosophie dans le boudoir ou Les Instituteurs immoraux*, *Œuvres*, t. III, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1998, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

– SADE, *Les cent vingt journées de Sodome ou L'École du libertinage*, *Œuvres*, t. I, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1990, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

– SADE, *Les Infortunes de la vertu*, *Œuvres*, t. II, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, 1995, coll. Bibliothèque de la Pléiade.

II. Outils

2.1. Ouvrages généraux et historiques

– BANCAUD-MAËNEN, Florence, *Le roman de formation au XVIIIe siècle en Europe*, Paris, Nathan, 1998, coll. Littérature 128.

– DELON, Michel, MALANDAIN, Pierre, *Littérature française du XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1996, coll. Premier cycle.

– *Dixit : l'art de la parole dans l'Antiquité*, éd. Aurélien Berra, Jean-Pierre de Giorgio et Sophie Malick-Prunier, Paris, Les Belles Lettres, 2009, coll. Signets.

– FOUCAULT, Didier, *Histoire du libertinage : des goliards au marquis de Sade*, Paris, Perrin, 2010, coll. Tempus.

– GONCOURT, Edmond et Jules de, *La femme au XVIIIe siècle*, préf. Élisabeth Badinter, Paris, Flammarion, 1982, coll. Champs.

– *Histoire mondiale de l'éducation : de 1515 à 1815*, t. II, dir. Gaston Mialaret et Jean Vial, Paris, PUF, 1981.

– REUTER, Yves, *Introduction à l'analyse du roman*, dir. Daniel Bergez, Paris, Armand Colin, 2011, coll. Lettres sup.

– JULIA, Dominique, « L'enfance entre absolutisme et Lumières (1650-1800) », *Histoire de l'enfance en Occident : du XVIIIe siècle à nos jours*, t. II, dir. Egle Becchi et Dominique Julia, Paris, Seuil, 1998, coll. Univers historique, p. 7-111.

Le premier chapitre de cet ouvrage historique nous permet de dresser un tableau précis des règles éducatives qui règnent à l'époque sadienne. Le déroulement des journées de classe, le comportement des maîtres ainsi que la nature des punitions sont aux antipodes de ce que subissent Justine et ses camarades. L'analyse et la description de Dominique Julia nous sont utiles pour insister sur les divergences qui règnent entre l'éducation libertine proposée par Sade et l'éducation scolaire prônée à son époque.

– LEBRUN, François, QUÉNIART, Jean, VENARD, Marc, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation : t. II : de Gutenberg aux Lumières*, Paris, Perrin, 2003.

– MERGNAC, Marie-Odile, *Les femmes au quotidien de 1750 à nos jours*, Paris, Archives & Culture, 2007, coll. Vie d'autrefois.

– *Précis de littérature française du XVIIIe siècle*, dir. Robert Mauzi, Paris, PUF, 1990.

– SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Éd. du Cerf, 2011, coll. Biblis : Histoire.

Cet ouvrage général consacré à l'éducation féminine nous est particulièrement bénéfique, notamment pour mener à bien la première partie de notre analyse. Martine Sonnet aborde tous les aspects de l'instruction réservée aux filles et nous permet donc de les confronter aux règles éducatives prônées par Sade. Les chapitres portant sur le règlement scolaire, le corps féminin, la religion, ainsi que les manières d'enseigner et d'apprendre nous intéressent plus spécifiquement puisqu'ils vont à l'encontre de ce que Justine expérimente à ses dépens.

– TRÉVISI, Marion, *Au cœur de la parenté, oncles et tantes dans la France des Lumières*, préf. Jean-Pierre Bardet, Paris, PUPS, 2008, coll. Centre Roland Mousnier.

2.2. Dictionnaires

– *Dictionnaire étymologique de la langue française*, dir. Oscar Bloch et Walther von Wartburg, Paris, PUF, 2008, coll. Quadrige.

– *Dictionnaire européen des Lumières*, éd. Michel Delon, Paris, PUF, 1997, coll. Grands dictionnaires des Presses universitaires de France.

– *Dictionnaire historique de la langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010.

– FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, t. II, préf. Pierre Bayle, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, [en ligne], [consulté le 26/05/2015].
<https://books.google.fr/books?id=4FU_AAAAcAAJ&hl=fr&pg=PT9#v=onepage&q&f=false>

– GUIRAUD, Pierre, *Dictionnaire érotique*, Paris, Payot, 1978, coll. Langages et sociétés.

– *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, dir. Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

– *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, dir. Ferdinand Buisson, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1911, [en ligne], [consulté le 14/05/2015].
<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>

– WALD LASOWSKI, Patrick, *Dictionnaire libertin : la langue du plaisir au siècle des Lumières*, Paris, Gallimard, 2011, coll. Infini.

III. Ouvrages critiques

3.1. Études générales

– BATAILLE, Georges, *La Littérature et le mal*, Paris, Gallimard, 1957, coll. Idées.

– BERNIER, Marc-André, *Libertinage et figures du savoir : rhétorique et roman libertin dans la France des Lumières (1734-1751)*, Paris, L'Harmattan, 2001, coll. Républiques des lettres : études.

– PIA, Pascal, *Les Livres de l'Enfer : bibliographie critique des ouvrages érotiques dans leurs différentes éditions du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 1998.

– PORTELLI, Serge, *Pourquoi la torture ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2011, coll. Philosophie concrète, [en ligne], [consulté le 29/03/2015].
<https://books.google.fr/books?id=QiilS862vVoC&lpg=PA190&ots=3hZOgJBc6v&dq=torture%20justine%20sade&hl=fr&pg=PA1#v=onepage&q=torture%20justine%20sade&f=false>

– REICHLER, Claude, *L'Âge libertin*, Paris, Éd. de Minuit, 1987, coll. Critique.

3.2. Sur Sade

– ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Encre de sang : Sade écrivain*, Paris, Classiques Garnier, 2013, coll. Europe des Lumières.

– BLANCHOT, Maurice, *Sade et Restif de la Bretonne*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1986, coll. Le regard littéraire.

– BORDAS, Éric, *La Philosophie dans le boudoir du marquis de Sade*, Paris, Gallimard, 2010, coll. Folio : foliothèque.

– CARTER, Angela, *La femme sadienne*, trad. Françoise Cartano, Paris, Henri Veyrier, 1979, coll. Off : 2.

– COULET, Henri, « La vie antérieure dans "Justine" », *Le marquis de Sade : colloque, 19-20 février 1966, Aix-en-Provence*, Paris, Armand Colin, 1968.

– DIDIER, Béatrice, *Sade : une écriture du désir : essai*, Paris, Denoël, Gonthier, 1976, coll. Médiations.

– JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *La religion de Sade*, Ivry-sur-Seine, Éd. de l'Atelier, 2008, coll. La Religion des philosophes.

– KOZUL, Mladen, « Écriture et lecture comme flétrissures jouissives dans les romans du marquis de Sade », *L'épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime : actes du VIIIe colloque de la Société d'Analyse de la Topique Romanesque*, éd. Jan Herman et Paul Pelckmans, Paris, Peeters, 1995, p. 480-488.

– KOZUL, Mladen, *Le corps dans le monde : récits et espaces sadiens*, Paris, Peeters, 2005, [en ligne], [consulté le 29/03/2015].
<https://books.google.fr/books?id=ZGLpZIu6OLQC&lpg=PP1&hl=fr&pg=PP1#v=onepage&q&f=false>

– LACOMBE, Roger, *Sade et ses masques*, Paris, Payot, 1974.

– LE BRUN, Annie, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Gallimard, 1993, coll. Folio : essais.

– NIANGO, Matthieu, *Citations de Sade expliquées*, Paris, Eyrolles, 2014.

– ROGER, Philippe, *Sade : la philosophie dans le pressoir*, Paris, Grasset, 1976, coll. Théoriciens.

Au sein de cet ouvrage analysant l'écriture sadienne dans sa globalité, nous nous intéressons tout particulièrement au chapitre consacré à « l'école du libertinage » (p. 67-87). La comparaison entre Laclos et Sade permet à ce dernier d'être considéré comme le pédagogue par excellence. Au sein de ses romans, multiples professeurs se succèdent afin de pervertir les âmes et les corps encore innocents. L'enseignement revêt plusieurs formes, il est à la fois lexical, physique, idéologique et philosophique. L'analyse des professeurs libertins effectuée par Philippe Roger nous est également bénéfique, de par son ton sans appel jugeant les enseignants comme les plus grands criminels qui soient.

– SAUVAGE, Emmanuelle, *L'œil de Sade : lecture des tableaux dans « Les Cent vingt journées de Sodome » et les trois « Justine »*, Paris, Honoré Champion, 2007, coll. Les Dix-huitièmes siècles : 114.

– SOLLERS, Philippe, *Sade contre l'être suprême précédé de Sade dans le temps*, Paris, Gallimard, 1996.

IV. Articles de revues

4.1. Articles généraux

– CORNETTE, Joël, « Libertin : le mot de l'ennemi », *L'Histoire*, n°398, 2014, p. 42.

– MAZÔ-DARNÉ, Nicole, « Mémoriser grâce à nos sens », *Cahiers de l'APLIUT*, n°2, 2006, p. 28-38, [en ligne], [consulté le 19/05/2015].
<http://apliut.revues.org/2456>

– STROSETZKI, Christoph, « Madame de Maintenon et la tradition humaniste dans l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, n°2, 1999, p. 425-446, [en ligne], [consulté le 14/05/2015].
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/albin_1154-5852_1999_num_10_2_1430>

4.2. Sur Sade

– CHATELET, Noëlle, « Juline », *Obliques : Sade*, n°12-13, 1977, p. 61-63.

– DELON, Michel, « L'obsession anale de Sade », *Annales historiques de la Révolution française*, n°361, 2010, p. 131-143, [en ligne], [consulté le 03/12/2014].
<http://ahrf.revues.org/11710>

– DUEHREN, Eugen, « La prostitution et la vie sexuelle au XVIIIe siècle : notre définition du sadisme », *Obliques : Sade*, n°12-13, 1977, p. 269-275.

L'approche historique et médicale de cet article nous permet de mieux comprendre certaines pratiques libertines que Sade retranscrit dans ses récits. Nous nous intéressons tout particulièrement aux codes qui régissent le libertinage du siècle des Lumières tels que la bonne organisation des bordels, le désir de torturer, la recherche perpétuelle du plaisir sexuel ou encore l'utilisation d'artifices, de stimulants et de contraceptifs. La définition du sadisme donnée par Eugen Duehren nous est également utile, de par sa concision et sa précision.

– FEYEL, Juliette, « Les femmes sadiennes avec Lacan », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, n° 2013-2, 2014, p. 73-84, [en ligne], [consulté le 15/03/2015].
<http://itineraires.revues.org/683>

– GENAND, Stéphanie, « Entre asservissement sexuel et despotisme politique : la figure du bourreau chez Sade », *Labyrinthe*, n°13, 2002, p. 1-11, [en ligne], [consulté le 04/01/2015].
<http://labyrinthe.revues.org/1510>

– HENAFF, Marcel, « Tout dire ou l'encyclopédie de l'excès », *Obliques : Sade*, n°12-13, 1977, p. 29-37.

– LILTI, Antoine, « Sade ou Le défi lancé aux Lumières », *L'Histoire*, n°398, 2014, p. 52-59.

– LOJKINE, Stéphane, « Les deux voies : scènes et discours dans la *Nouvelle Justine* de Sade », *Le roman libertin et le roman érotique : actes du colloque international de Chaudfontaine : les cahiers des paralittératures*, dir. Jean-Marie Graitson, n°9, 2005, p. 115-135, [en ligne], [consulté le 05/03/2015].
<http://sites.univ-provence.fr/pictura/Fiction/Sade2Voies.php>

– MOREAU, Marcel, « Le devoir de monstruosité », *Obliques : Sade*, n°12-13, 1977, p. 15-18.

Les explications fournies quant à la notion du désir dans l'œuvre de Sade nous intéressent dans cet article. Nous apprenons que le désir est bouleversé par l'écrivain, tiraillé entre volonté d'assouvissement et excitation permanente. Si la concupiscence de Sade est provocatrice et destructrice, elle n'en demeure pas moins le reflet de notre propre nature. Pour Marcel Moreau, le désir prôné par Sade appelle à la monstruosité, au dépassement perpétuel des limites imposées soit par la société, soit par la religion.

– SCHNECKENBURGER, Benoît, « Contre-éducation ou contre l'éducation ? Instituteurs, encore un effort pour être sadiques ! », *Le Philosophoire*, n°33, 2010, p. 153-162, [en ligne], [consulté le 11/11/2014].
<http://www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2010-1-page-153.htm>

– VALLENTHINI, Michèle, « La troisième femme », *Itinéraires : Littérature, textes, cultures : Sade et les femmes, ailleurs et autrement*, n° 2013-2, 2014, p. 21-31, [en ligne], [consulté le 15/03/2015].
<http://itineraires.revues.org/642>

V. Sitographie

– <http://archives.yvelines.fr/article.php?laref=1> [Archives départementales et patrimoine mobilier du département des Yvelines], [consulté le 14/05/2015].

Ce site contient une page réservée à la Maison Royale de Saint-Cyr, à sa fondation et son histoire, ainsi que des documents manuscrits originaux et numérisés.

– <http://atilf.atilf.fr/> [Le Trésor de la Langue Française Informatisé], [consulté le 29/04/2015].

– <http://books.google.fr/bkshp?hl=fr&tab=pp> [Google books], [consulté le 26/05/2015].

– <http://gallica.bnf.fr/> [Bibliothèque numérique de la BNF], [consulté le 03/06/2015].

– <http://ife.ens-lyon.fr/ife> [Institut Français de l'Éducation], [consulté le 14/05/2015].

– <http://www.jstor.org/> [Archives internationales et pluridisciplinaires], [consulté le 12/03/2015].

– <http://www.persee.fr/web/guest/home> [Portail de revues en sciences humaines et sociales], [consulté le 05/04/2015].

– <http://philitt.fr/> [PHILITT : Philosophie, littérature, cinéma], [consulté le 23/02/2015].

C'est une page dédiée à Sade et à l'éducation libertine qu'il met en place qui nous intéresse tout particulièrement au sein de ce site. L'état de nature prend une place importante dans l'œuvre de Sade, notamment dans *Justine ou Les Malheurs de la vertu* où les libertins sont toujours dirigés par leurs désirs et leurs pulsions naturelles. Justine est donc éduquée par des maîtres aux multiples vices, qui circulent librement au sein du roman. Le vice l'emporte sur la vertu, l'enseignement du libertinage prend l'ascendant sur la foi : <http://philitt.fr/2013/11/07/le-marquis-de-sade-eloge-d-une-education-libertine/>.

– <http://www.universalis-edu.com/> [Encyclopædia Universalis] [consulté le 19/01/2015].

– <http://sites.univ-provence.fr/pictura/Presentation.php> [*Utpictura*18 : fictions], [consulté le 05/01/2015].